



**Les militantes féministes et
l'abolitionnisme pénal**
Étude d'une position radicale

par

Marie Chapot

sous la direction de

Alexia Venouil

Dossier de recherche soumis dans le cadre du diplôme de

Licence en Relations Internationales

Mai 2021

Nombre de mots : 20 061
(bibliographie et annexes exclues)

Déclaration d'autrice

Je déclare par la présente que ce dossier de recherche est mon propre travail et mon propre effort et qu'il n'a été soumis nulle part pour aucun prix. Lorsque d'autres sources d'information ont été utilisées, elles ont été dûment mentionnées.

Je certifie également que le contenu de la version imprimée et de la version numérique de ce dossier de recherche sont strictement identiques en termes de contenu.

Je comprends que tout matériel plagié ou mal cité entraînera des sanctions, y compris, mais sans s'y limiter, le rejet de ce dossier de recherche, ainsi que toute divergence de contenu entre les versions imprimées et numériques. Je confirme que mon dossier de recherche ne contient pas de matériel pour lequel le droit d'auteur.rice appartient à un tiers ou que, pour tout le matériel de droit d'auteur.rice de tiers dans mon dossier, j'ai obtenu la permission écrite d'utiliser le matériel et de joindre des copies de chaque permission.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chapot M.' with a stylized flourish at the end.

Marie Chapot

Accord pour diffusion

Accès limité à ESPOL

J'accepte que l'École Européenne de Sciences Sociales et Politiques (ESPOL) de l'Université Catholique de Lille (France) conserve les copies numériques et imprimées originales de ce dossier de recherche.



En cochant la case à côté de ce paragraphe, j'accepte que la copie imprimée et numérique de ce dossier soit mise à la disposition des étudiants et/ou du personnel de l'École pour consultation.

Accès à copie imprimée hors ESPOL



En cochant la case à côté de ce paragraphe, j'accepte que la copie imprimée et numérique de ce dossier soit mise à la disposition des étudiants et/ou du personnel hors de l'École pour consultation.

Accès à copie numérique hors ESPOL



En cochant la case à côté de ce paragraphe, j'accepte que la copie numérique de ce dossier soit mise à la disposition de la Bibliothèque de l'Université Catholique de Lille à quiconque ayant accès à celle-ci.



Marie Chapot

Résumé

Ce dossier de recherche s'intéresse aux positionnements des militantes féministes sur l'abolitionnisme pénal, les justifications des féministes anticarcérales et les contraintes d'une telle position. À partir d'entretiens avec des militantes féministes et de travaux de différentes associations et collectifs féministes français.es, nous étudions leurs profils, leurs justifications et les difficultés qu'elles rencontrent en s'intéressant au cas du Genepi. Nous faisons ressortir que cette position est encore marginale et perçue comme radicale, mais qu'il existe un début de normalisation et des buts communs entre abolitionnisme pénal et féminisme. Ce dossier de recherche montre les implications et l'évolution d'une position marginale au sein d'un mouvement militant aussi vaste que le féminisme.

Mots-clés : féminisme, système pénal, abolitionnisme, militantisme, intersectionnalité

Abstract

This research paper focuses on the positions of feminist activists on penal abolitionism, the justifications of anticarceral feminists and the constraints of such a position. Based on interviews with feminist activists and the work of various French feminist associations and collectives, we examine their profiles, their justifications and the difficulties they encounter, focusing on the case of Genepi. This paper shows that this position is still marginal and perceived as radical but that there is a beginning of normalisation and common goals between penal abolitionism and feminism. This research paper shows the implications and the evolution of a marginal position within a militant movement as broad as feminism.

Keywords: feminism, penal system, abolitionism, activism, intersectionality

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à Gwenola Ricordeau et Caroline De Haas, qui, sans le savoir, m'ont les premières, fait connaître la pensée abolitionniste et m'ont guidée tout au long de ce travail de recherche.

Je remercie toutes les militantes qui ont accepté de répondre à mes questions, pour leur temps et leur bienveillance et sans qui je n'aurais pas pu élaborer ce dossier de recherche.

Je voudrais également remercier mon ami Vincent, sans qui je n'aurais peut-être jamais pensé à faire de ce sujet un dossier de recherche, ainsi pour son soutien et sa présence au quotidien.

Je tiens ensuite à remercier très sincèrement mon encadrante, Alexia Venouil, qui m'a conseillée, guidée, relue, motivée, pour sa patience, sa passion et sa bienveillance et sans qui je n'aurais pas pu faire ce que j'ai réalisé ici.

Enfin, je souhaiterais remercier mes parents, de toujours croire en moi et sans qui je n'aurais jamais pu étudier à ESPOL, et en particulier ma maman, de me pousser, m'épauler et m'inspirer.

Dans ce dossier de recherche, le choix est fait d'utiliser l'écriture inclusive. Elle peut prendre plusieurs formes. La première, la plus courante, est le dédoublement des termes : « celles et ceux », « les autrices et les auteurs ». J'utilise également le point final afin d'abrégé les formes féminines et masculines sous un même terme (« rédacteur.rice.s », « auteur.rice.s », « agresseur.se.s ») pour ne pas alourdir la lecture. Vous pourrez également rencontrer l'usage de pronoms neutres tels que « iels » (ils et elles) ou « ceux » (celles et ceux).

Table des matières

Introduction	8
Revue de littérature	12
Problématique	21
Méthodologie	22
Résultat	26
I - La diversité des positions des mouvements féministes sur l'abolitionnisme pénal	26
A) La position anticarcérale, loin de faire l'unanimité	26
B) Qui sont les féministes anticarcérales ?	30
II - Contraintes et attractivité de l'abolitionnisme pénal	34
A) Les contraintes d'une position encore marginale	34
B) La normalisation du féminisme anticarcéral	37
C) La recherche d'égalité comme but commun au féminisme et à l'abolitionnisme pénal	41
III - Le Genepi ou la difficile alliance de l'anticarcéralisme et du féminisme	46
A) Les prises de positions politiques	46
B) Les répercussions de ces changements sur le fonctionnement de l'association et au sein des mouvements militants	49
Conclusion	53
Bibliographie	56
Annexe 1 - Les vagues du féminisme	62
Annexe 2 - Le Village des féminismes	65
Annexe 3 - Retranscription de l'entretien avec Marie-Laure (Mwasi)	68
Annexe 4 - Retranscription de l'entretien avec Solange (Mwasi)	74
Annexe 5 - Retranscription de l'entretien avec Rachel (Marche mondiale des femmes)	81
Annexe 6 - Retranscription de l'entretien avec Pauline (Genepi Lille)	85
Annexe 7 - Retranscription de l'entretien avec Aimée et Barbara (Genepi Lyon)	94
Annexe 8 - Retranscription de l'entretien avec Sophie et Chloé (Genepi)	98

Introduction

Le mois d'octobre 2017 marque un tournant dans le féminisme. Le *#MeToo* (*#MoiAussi*) inonde les réseaux sociaux et les unes des journaux. Les femmes prennent la parole, accusent. Une prise de conscience a lieu : les violences sexistes et sexuelles touchent tous les milieux. Cette question gagne en considération et en médiatisation suite aux accusations contre le producteur de cinéma Harvey Weinstein et la publication de nombreux témoignages de femmes accusant l'homme d'agressions sexuelles et/ou de viol dans deux journaux étasuniens, le *New Yorker* et le *New York Times*. Ces témoignages entraînent une libération de la parole et le lancement du *#MeToo* par l'actrice Alyssa Milano sur Twitter. Le mouvement a résonné dans le monde entier et connu des variantes comme *#BalanceTonPorc* en France, lancé par la journaliste Sandra Muller, dénonçant des actes de violences sexistes et sexuelles, qui a entraîné des affaires médiatisées comme les accusations contre l'islamologue Tariq Ramadan. Même si le mouvement n'est plus aussi fort qu'en 2017-2018, de nouveaux hashtags prenant la suite de cette grande vague de prise de parole voient régulièrement le jour, comme le *#MeTooinceste* suite à la publication du livre *La familia grande* de Camille Kouchner début 2021 ou encore *#SciencesPorc*, une libération de la parole des victimes dans les Instituts d'Études Politiques et d'autres grandes écoles.

Le mouvement a connu un écho surtout aux États-Unis et en Europe, régions dans lesquelles les réseaux sociaux sont devenus omniprésents et où les témoignages de certaines victimes ont révélé l'ampleur de ces violences et entraîné d'autres à témoigner. Des milliers de femmes ont parlé des violences qu'elles ont subies au cours de leur vie. Les réseaux sociaux sont devenus des tribunes pour ces victimes, un espace de visibilité. Ils ont entraîné des mobilisations féministes d'une ampleur jamais connue auparavant comme en France, la marche à l'initiative du Collectif *#NousToutes* en novembre 2019, avec, selon les organisatrices, 150 000 manifestant.e.s sur tout le territoire, dont 100 000 dans la capitale, ce qui en fait, selon *#NousToutes*, « la plus grande marche de l'histoire de France contre les violences ».

Depuis l'essor de ce mouvement, né numériquement, on observe une prise de conscience sociale et politique de l'ampleur de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler les « violences sexistes et sexuelles ». L'expression « violence sexiste » désigne habituellement les violences fondées sur les rôles différents que la société attribue aux hommes et aux femmes, sur des relations de pouvoir inégales. On parle parfois aussi de violences sexuées. L'expression « violence sexuelle » est utilisée pour désigner les actes de nature sexuelle

commis sans consentement. Adina Ilea, professeure au département de criminologie de l'Université d'Ottawa, préfère l'usage de « préjudice sexuel » (*sexual harm*) pour éviter la reproduction du préjugé selon lequel les préjudices sont seulement liés à des violences physiques (Ilea, 2018). Les Nations unies estiment que les violences sexistes et sexuelles sont une violation des droits humains¹.

Ce mouvement est accompagné d'un processus au cours duquel la question des violences masculines envers les femmes est devenue un vrai sujet dans le débat public. Des expressions se démocratisent telles que la « culture du viol » (*rape culture*), expression utilisée pour la première fois dans un ouvrage collectif du groupe des New York Radical Feminists publié en 1974, *Rape : The First Sourcebook for Women*. La culture du viol dénonce une certaine tolérance envers les agresseurs. Ce concept souligne l'idée que les violences sexuelles ne sont ni des événements isolés ni une fatalité, qu'elles sont liées à des éléments culturels qui favorisent ces violences (Renard, 2018: 17). La violence sexuelle est pensée en termes culturels, comme une pratique inscrite dans la norme, qui est presque encouragée, avec une quantité de comportements jugés ordinaires (propos dégradants ou humiliants sous forme de blague, agressions sexuelles discréditées en attouchement ou « frottage », excuse de certains comportements par la tenue ou l'apparence de la victime, remise en cause de la parole de la victime...), qui sont pourtant rabaissants pour les femmes. Les violences envers les femmes sont structurantes de la société patriarcale, un signe de domination hétéronormée. Pour cela, dans ce dossier le choix est fait de parler d'agresseur au masculin et de se concentrer sur les violences faites aux femmes, symptomatiques de ce patriarcat. En effet, 98% des agresseur.se.s sont des hommes (Insee, 2017) et 76% des victimes sont des femmes (HCE, 2019)².

Le mouvement *#MeToo* a donc entraîné une libération de la parole des femmes, une prise de conscience de la part de la société et une intolérance de plus en plus forte face à ces comportements. Cela est grandement lié au nombre de témoignages : tout le monde est concerné, presque chacun.e d'entre nous connaît une victime ou a été victime. Chaque année, 93 000 femmes déclarent avoir été victimes de viol ou tentative de viol, 225 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint (INED, 2016). En 2017, environ 1 million de femmes ont été face à au moins une situation de harcèlement sexuel au travail ou dans les

¹ « Affirmant que la violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales », Préambule de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

² Il faut pour autant noter que les hommes sont aussi victimes de violences sexuelles, un fait révélé par exemple dans le livre de Camille Kouchner, *La familia grande* (Seuil, 2021).

espaces publics. En 2019, 146 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire. Ces chiffres permettent la déconstruction de certains clichés, en effet : les agresseurs sont majoritairement des proches des victimes. Dans le cas des viols, 91% des victimes déclarent connaître leur agresseur (Auconie, Rixain, 2018). L'idée de l'agression par un inconnu tard dans la nuit est peu à peu déconstruite.

Ce mouvement de dénonciation commence donc sur les réseaux sociaux. Très vite, la parole dépasse les réseaux sociaux puisqu'en octobre 2017 les plaintes pour violences sexuelles déposées ont augmenté de 30% (Valais, 2017). En novembre 2017, une pétition lancée par Caroline De Haas, accompagnée d'une centaine de personnalités, « Décrétez un plan d'urgence contre les violences sexuelles #1femmesur2 » obtient 130 000 signatures. Une récupération politique de la question se produit, avec une mise à l'agenda politique de ces violences. Le débat entre dans les institutions. Une des motivations : « La justice ne se rend pas sur les réseaux sociaux mais dans un tribunal »³. De nouvelles pénalisations ont été votées comme celle du harcèlement de rue. Cette récupération du combat par l'État et son système pénal se fait dans le cadre de ce que Ruth Morris, sociologue et militante, figure importante de l'abolition de la prison et de la justice transformative, appelle la société « panaholic » (pénal/alcoolique) dans laquelle nous vivons. Notre société est dépendante au système pénal (Morris, 1998). En effet, les questions de catégories de crime, de condamnations, de peines, ont pris la suite de ces revendications. Une condamnation plus stricte de l'inceste, un seuil de l'âge du consentement, l'imprescriptibilité des violences sexuelles, la reconnaissance du féminicide, voilà autant de sujets qui prennent place dans le débat. Tout cela s'inscrit également autour de la notion de « populisme pénal ».

Le populisme pénal correspond à des politiques pénales qui justifient des politiques répressives en s'appuyant sur la montée des mouvements de victimes (Dumont, 2011 ; Pratt, 2005 ; Salas, 2005 ; Audesse, Martel, 2020). Le populisme pénal se caractérise par trois aspects principaux : l'importance de la volonté populaire, une posture anti-élitiste et une instrumentalisation de la victime (Audesse, Martel, 2020). Il va de pair avec le populisme politique qui prend de l'ampleur depuis les années 2000 et s'ancre dans une société qui depuis le 11 septembre 2001 bascule dans une société du risque basée sur une « volonté de punir » (Salas, 2005). Le populisme pénal, qui s'appuie sur les mouvements de victimes, instrumentalise les combats féministes. En effet, la cause des femmes devient un prétexte pour étendre la catégorie des crimes et des délits ou allonger les peines pour violences sexistes et sexuelles (Ricordeau, 2020: 153).

³ Eric Dupond-Moretti, ministre de la Justice interviewé sur *Franceinfo* le vendredi 5 février 2021.

La gravité de ces violences et la nécessité d'y mettre fin font l'unanimité. Cependant, le choix des méthodes à utiliser fait débat. Plusieurs questions se posent, sur la condamnation, les risques de récidive, la place de la victime, sa reconstruction, la reproduction des rapports de domination. Autant de questions dont les réponses ne sont pas simples et divisent au sein même des mouvements féministes. Les mouvements féministes se divisent effectivement sur de nombreuses questions, la question pénale en est une mais il y a également des débats anciens qui provoquent de nombreuses tensions dans les mouvements, comme la légalisation ou l'abolition de la prostitution, le port du voile ou encore la place des hommes dans le combat féministe.

Les mouvements féministes peuvent prendre des positions plus ou moins radicales. La radicalité correspond à ce qui est absolu, qui va jusqu'au bout des choses. Karl Marx le résume ainsi : « être radical, c'est prendre les choses par la racine » (Marx, 1998). Il existe par ailleurs un courant du féminisme dit « radical ». Le féminisme radical considère que les inégalités entre les genres sont liées avant toute autre chose au patriarcat. Les féministes radicales s'attaquent donc au patriarcat, la racine du problème et cherchent à abolir cet ordre social (Toupin, 1997). Dans ce sens, l'abolitionnisme pénal peut apparaître comme une position radicale puisqu'il ne s'agit pas d'une simple remise en cause ou d'une demande de réforme, mais bien d'une volonté d'abolition totale du système pénal.

Dans les mouvements féministes, l'idée que la victime doit être la priorité fait l'unanimité. Cependant, des divisions apparaissent quant au traitement du coupable. Le système pénal est-il adapté ? Entre idées abolitionnistes et confiance dans un système qui condamne et éloigne les agresseurs des victimes, deux courants se distinguent. Dans ce dossier, nous cherchons à interroger les violences sexistes et sexuelles dans le cadre d'une réflexion plus étendue sur l'abolitionnisme pénal. Cette question a des implications plus larges, éthiques. En effet, comment dénoncer le système patriarcal, tout en conciliant cette dénonciation avec un principe humaniste, l'égalité ?

Revue de littérature

Les condamnations pour violences sexuelles, lorsqu'elles sont prononcées (rapport de 1 à 100 entre le nombre de condamnations et celui des viols et des agressions sexuelles en France (Juillard, Timbart, 2018)) ont lieu dans le cadre du droit pénal, qui organise la poursuite des infractions et prévoit des instances de jugement. Le droit pénal met en jeu les rapports de l'État aux individus puisqu'il prévoit la punition de certains actes (Ricordeau, 2020: 22). Le « système pénal » est un ensemble d'institutions et d'acteur.rice.s qui repèrent des infractions et/ou qui participent de la distribution de sanctions pénales. Le système pénal correspond à tout le processus, du dépôt de plainte à l'exécution de la sanction (Jean, 2008). Il existe des propositions d'abolition du système pénal dans la littérature. Les travaux de Louk Hulsman, professeur de droit pénal, s'inscrivent dans ce courant. Selon lui, le système pénal recouvre trois dimensions : le droit pénal, comprenant l'ensemble des textes législatifs, de doctrines et d'idées ; des organes officiels, de la police au parlement, en passant par les tribunaux ; et les représentations que la société s'en fait, de par les médias. Selon Hulsman, le système pénal est un « mal social », une machine bureaucratique, un mécanisme réducteur qui rend abstraite la complexité de la réalité, vole le conflit aux personnes intéressées (la victime et le/la délinquant.e) et produit de la souffrance de par les peines de prison (Slingeneyer, 2005). La prison n'est pas la seule peine, elle est d'ailleurs pensée comme une peine de dernier recours, seulement le système pénal en a fait une peine de référence (Hazan, 2020). La « sanction pénale » aurait quatre fonctions : l'expiation, la dissuasion, la neutralisation et la réadaptation. La prison aurait été créée pour répondre à ces quatre logiques (Combessie, 2001: 15). Pour autant, l'idée de la fonction de la prison est discutée et discutable.

La remise en cause de l'efficacité de ce « système » n'est pas nouvelle. Victor Hugo écrivait déjà dans *Le Dernier Jour d'un condamné à mort*, « nous ne voulons pas seulement l'abolition de la peine de mort, nous voulons un remaniement complet de la pénalité sous toutes ses formes, du haut en bas, depuis le verrou jusqu'au couperet » (Hugo, 1829). Le système pénal opère une division de la société manichéenne entre bon.ne.s et méchant.e.s alors que la réalité sociale est bien plus complexe. Des critiques se concentrent tout particulièrement sur la critique de la prison (Brossat, 2001 ; Lesage de la Haye, 2019 ; Foucault, 1975). Selon Foucault, « tout de suite la prison a été dénoncée comme le grand échec de la justice pénale » (Foucault, 1975). Les milieux Quaker aux États-Unis ont été les précurseurs de la défense de l'abolition de la prison. Deux inconvénients majeurs sont observés dès le XVIII^e siècle, un effet de « contagion » produit par les rencontres en prison,

ainsi que la dureté des conditions de la vie en détention. Elle est décrite comme la part d'ombre de la démocratie (Combessie, 2001: 111). Les droits humains s'arrêtent souvent aux portes des prisons (Hulsman, Bernat de Celis, 1984). Le taux de suicide y est sept fois plus élevé que dans le reste de la société (Lesage de la Haye, 2019: 49). La peine de prison dépersonnalise et désocialise les individus. Le/la prisonnier.ère est privé.e de relations sociales primaires importantes avec ses proches (Blad, Van Mastrigt, Uildriks, 1987). La prison infantilise le/la détenu.e. Les relations sont passives-agressives et sur une base de dépendance-domination, ne favorisant pas la responsabilisation des détenu.e.s (Bernat de Celis, 1982).

La dénonciation de ces problèmes n'est donc pas nouvelle. Comme le dit Foucault, « La réforme de la prison est à peu près contemporaine de la prison elle-même. Elle est comme le programme » (Foucault, 1975). Angela Davis développe l'idée que le développement de l'emprisonnement comme mode de châtement est lié au capitalisme et aux nouveaux cadres idéologiques avec l'avènement de la bourgeoisie, observant des similitudes entre le pénitencier et l'esclavage, liant une idéologie raciste et une quête du profit (Davis, 2014). On observe en effet que l'ensemble de la société n'est absolument pas représenté dans les prisons, bien au contraire. Les hommes sont surreprésentés, les femmes ne représentaient que 3,7% de la population carcérale au 1er janvier 2018 (Combessie, 2001: 33). C'est également une population relativement jeune, l'âge médian des prisonnier.ère.s en France au 1er janvier 2018 était de 31,8 ans (Combessie, 2001: 35) contre 40,6 pour l'ensemble de la population (Insee). La population carcérale représente une population relativement précaire. Un.e détenu.e sur deux est ouvrier.ère.s ou l'a été, contre un sur trois dans la population masculine totale (Combessie, 2001: 36). En prison on observe une population aux liens familiaux distendus et une surreprésentation des personnes issues de l'immigration, en janvier 2018 on comptait 22,4% d'étranger.ère.s dans les prisons françaises, contre 12 à 15% dans l'ensemble de la population (Combessie, 2001: 38-40). Enfin, il n'existe pas de statistiques ethniques en France, mais l'observation est tout de même faite d'une surreprésentation des personnes racisées en prison. Didier Fassin a étudié les registres d'une maison d'arrêt et en a conclu, d'après le patronyme des personnes détenues et leur apparence physique, que les personnes racisées représenteraient deux tiers des détenu.e.s (Fassin, 2015).

Les critiques de la prison sont, nous l'avons vu, contemporaines de son apparition. Cependant, elles connaissent un renouveau dans les années 1960-1970, suite aux mouvements de droits civiques notamment. Les événements de Mai 68 en France marquent une date importante pour la prison puisqu'ils entraînent des évolutions diverses. D'un côté, le mouvement de Mai 68 crée un processus de « libéralisation » autour de certaines

questions, dont la prison va bénéficier. De l'autre, à plus long terme, ces événements sont le prétexte d'une réponse sécuritaire de l'État (Salle, 2002). Le Groupe d'information sur les prisons (GIP) est créé à l'initiative de Michel Foucault et Daniel Defert en 1971, un mouvement d'action et d'information militant et politique dont le but est de faire connaître la prison. Il est difficile d'évaluer l'effet direct de Mai 68 sur le champ carcéral, mais le mouvement a créé les conditions « d'une politisation de la question carcérale, au sens où celle-ci sort du champ social pour prendre sa place dans le champ politique » (Salle, 2002).

La critique se déplace de la prison au système pénal dans son ensemble. On le voit puisqu'en 1983 à Toronto, est organisée la première *International Conference on Prison Abolition*, qui au bout de trois ans, devient la *International Conference on Penal Abolition*. Comme pour la prison, l'abolitionnisme pénal est une pensée plus populaire en Amérique du Nord qu'en Europe. Cependant, le travail de Louk Hulsman a beaucoup apporté à cette pensée. Selon lui, le système pénal est un mal social. Il est à l'origine de « mécanismes réducteurs des problèmes humains, transforme des événements concrets en problèmes abstraits, rédu(it) la complexité de la réalité » (Slingeneyer, 2005). Les grilles d'interprétation stéréotypées du système pénal uniformisent, réduisent et déforment la réalité. Le système pénal crée un « faux problème » (Hulsman, Bernat de Celis, 1984). Il laisse très peu de place aux victimes, elles n'ont qu'une faible influence, contrairement au système civil dans lequel les victimes restent dans une position de négociation. De plus, l'impact préventif du système pénal n'est pas mesuré, ne pouvant donc prouver son efficacité.

Michel Foucault développe dans *Surveiller et punir* en quoi la prison est indispensable au fonctionnement de l'État et explique comment s'est installée l'idée qu'il faille enfermer et punir pour protéger la société (Foucault, 1975). Par exemple, le « crime », cet événement indésirable, est une construction historique, ce qu'on a catégorisé comme tel, oubliant d'autres actes pouvant avoir les mêmes, voire pires répercussions. Tout cela est renforcé par la diffusion par les médias d'événements dramatiques, renforçant un sentiment d'insécurité. La peine répond alors aux attentes sécuritaires de la population (Slingeneyer, 2005). Les médias renforcent également la normalisation du système pénal et de la prison par l'omniprésence de cette institution dans le cinéma, les séries, les livres (par exemple, le film *Un prophète* de Jacques Audiard, 2009 ; la série *Prison Break* de Paul Scheuring, 2005-2009 ; la série *Orange Is the New Black* de Jenji Kohan, 2013-2019). La prison est partout, elle est une part entière de la société telle que nous la connaissons. Cette présence médiatique est en partie responsable du fait que très peu de personnes remettent en question le système tel qu'il existe et que la position abolitionniste est compliquée à incarner, à tenir et à défendre. Abolir le système pénal demanderait un tel travail, la remise en

question d'institutions tant ancrées, que peu nombreuses sont les personnes qui y croient réellement.

Des propositions d'alternatives au système pénal tel que nous le connaissons existent. Angela Davis parle d'un système judiciaire basé sur la réparation et la réconciliation plutôt que sur la rétribution et la vengeance comme dans le système pénal (Davis, 2014). Elle reprend également l'idée de Hugo que « l'école peut être considérée comme l'alternative la plus efficace à la prison », sous-entendant qu'il ne faut pas forcément remplacer la prison par autre chose, mais régler le problème à la racine, qu'il y ait une réelle égalité entre tous les êtres humains au début de leur vie, quelque soit leur genre ou leur ethnie (Davis, 2014: 133-134). Hulsman insiste, lui, sur l'importance de l'usage de la notion de « situation problématique » plutôt que de « crime ». Elle décrit les événements sans utiliser de notion morale ou juridico-pénale, pour éviter que l'intervention pénale soit perçue immédiatement comme la meilleure manière de résoudre le problème. Hulsman donne une place centrale à la médiation dans la résolution de ces « situations problématiques » (Hulsman, 1986).

Enfin, Gwenola Ricordeau propose dans *Pour Elles Toutes*, un horizon sur les idées d'alternatives au système pénal, autour de trois notions : la médiation, la réconciliation et la guérison, des alternatives qui se concentrent davantage sur la victime que le/la coupable : la justice réparatrice, la justice restaurative et la justice transformative. Elle se concentre sur cette dernière qui se fonde autour de l'idée de « responsabilité communautaire ». Elle est un processus collectif nécessitant une prise en considération des rapports de domination et de leur caractère structurel ainsi qu'un engagement à long terme (Ricordeau, 2020: 190-194). L'abolitionnisme pénal est donc une pensée loin d'être nouvelle, sans cesse renouvelée, qui selon Mathiesen ne peut être qu'« inachevée » et laisse place à l'imaginaire (Mathiesen, 1974) bien qu'il existe des propositions de solutions concrètes comme nous l'avons vu. De plus, l'abolitionnisme pénal est renforcé par les chiffres, les répercussions des condamnations, mais est pour autant complexe à défendre, car le système pénal est confortablement ancré dans les sociétés contemporaines, à tel point qu'il est dur de s'imaginer un avenir sans ce système.

Malgré les multiples arguments en faveur d'un abolitionnisme pénal, la question des agresseurs sexuels semble pour certain.e.s être l'argument irréfutable pour défendre le maintien du système pénal et particulièrement des prisons, comme une sorte d'argument suprême. Roland Broca, psychanalyste et psychothérapeute, crée à la fin du XXe siècle, la Commission d'éthique du traitement des criminels sexuels, avec des psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, psychanalystes et experts de cette problématique et

arrivent à un projet de lieu alternatif où pourraient être traités ces détenus. Ce lieu serait un « lieu de soin sécurisé » (Lesage de la Haye, 2019: 154-155). L'agresseur sexuel est, comme son nom l'indique, un agresseur, son problème est donc d'abord lié à une agression inadaptée, il n'est pas, comme on l'a longtemps décrit, « guidé essentiellement par la recherche du plaisir sexuel » (Mormont, 2002).

Shaw, professeur de psychiatrie et de pédiatrie, définit dans *Sexual aggression*, les comportements sexuellement abusifs comme « tout comportement sexuel qui survient 1) sans consentement, 2) sans égalité ou 3) comme le résultat d'une coercition » (Shaw, 1998). Très peu de coupables sont condamnés, la population carcérale que les agresseurs sexuels forment n'est donc pas représentative de l'ensemble des auteurs de tels actes. Les agresseurs sexuels en prison constituent la catégorie de population pénale la plus singulière. La société a tendance à uniformiser le profil de l'agresseur, par une sorte de rejet créé par la gravité de leurs actes. Pourtant, en réalité, se constate une multitude de parcours, de profils et de personnalités. D'un point de vue psychopathologique, les auteurs d'agressions sexuelles ne correspondent à aucun profil bien déterminé. Les personnes détenues pour violences sexuelles sont particulièrement exposées à la stigmatisation, aux agressions et à la solitude au cours de leur incarcération (Brigant, 2012). Les observations qui sont faites des agresseurs sexuels en prison montrent également qu'ils s'adaptent bien à la détention, ils sont souvent perçus par le personnel de surveillance comme des « détenus modèles » et peuvent occuper des postes de travail à responsabilité dans la prison (Montalti, Orlandini, 2002).

Pour rejoindre la conclusion du travail de la Commission d'éthique du traitement des criminels sexuels, beaucoup de travaux montrent l'intérêt d'établissements spécialisés pour offrir aux agresseurs sexuels un environnement plus protecteur, des moyens sanitaires plus importants et la prise en charge pénitentiaire la plus adaptée et individualisée possible, allant dans le sens de la singularité des profils (Balier, Parayre, Parpillon, 1995 ; Brigant, 2012 ; Hachet, 2008 ; Hanson, 2001). La loi du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs introduit en France l'« incitation aux soins » pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel incarcérés (Saetta, 2016). La criminalité sexuelle a donné lieu à la mise en œuvre de politiques pénales articulant une logique punitive à une logique sanitaire et psychiatrique dans un but de prévention de la récidive (Renard, 2019). Des dispositifs spécialisés ont été élaborés, pour allier au mieux psychiatrie et administration pénitentiaire.

Le premier dispositif est l'injonction de soins, inscrite dans la loi du 17 juin 1998. Elle consiste en un contrôle du suivi des soins médicaux ou psychologiques par la justice à travers le médecin coordonnateur. Le second dispositif est le programme de prévention de la

récidive (PPR), promulgué en 2007 par la Direction de l'administration pénitentiaire. Le PPR consiste en la mise en place de groupes de parole, en milieu ouvert ou fermé, animés par des conseiller.ère.s pénitentiaires d'insertion et de probation. Ils visent à faire réfléchir les condamnés aux conséquences de leurs actes et à les réadapter à la vie en société (Renard, 2019). Cette méthode a donc deux perspectives : une gestion des risques et une responsabilisation par une prise de conscience (Gourmelon, 2012). Ces dispositifs font la promotion d'un « travail sur soi » pour les agresseurs sexuels (Renard, 2019).

Le travail est donc concentré sur la lutte contre la récidive, des diagnostics à visée criminologique et des activités de groupe (Brigant, 2012). Le travail de groupe est quelque chose d'important dans le traitement des agressions sexuelles, pour garantir la compréhension de l'acte et de ses répercussions par les auteurs et éviter au maximum la récidive. La Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le suivi des auteurs d'infraction à caractère sexuel démontre que le taux de récidive en matière de délits sexuels est plus de trois fois inférieur au taux de récidive des autres délits (Brigant, 2012). Cette volonté d'accorder un traitement particulier aux agresseurs sexuels va dans le sens de l'argument qui consiste à dire que la prison, dans sa forme actuelle, ne permet pas de répondre aux missions qui lui sont données.

La condamnation des agresseurs sexuels est donc, nous l'avons vu, un argument pour maintenir les prisons ouvertes. Ces questions de condamnations, de peines, d'enfermement, divisent au sein des mouvements féministes. Le « féminisme » est un terme habituellement utilisé au singulier. Un terme récent, d'abord péjoratif, désignant les hommes efféminés dans les années 1860, utilisé ensuite par Alexandre Dumas fils ironiquement en 1872 dans *L'Homme-femme* pour désigner celles et ceux qui veulent donner du pouvoir aux femmes. Ce terme est ensuite revendiqué par des femmes telles que Hubertine Auclert à la fin du XIX^e siècle qui lui ont donné le sens qu'on lui connaît : la lutte pour l'émancipation des femmes, leur liberté et l'égalité entre les genres (Bard, Chaperon, 2017). À l'origine donc, les revendications communes des féministes en font un courant homogène, mais très vite des divergences d'opinions apparaissent, ceci justifiant l'usage du terme au pluriel. Un des exemples de division les plus récents et les plus parlants, lié aux questions de violences sexistes et sexuelles, pendant le mouvement *#MeToo*, alors qu'on aurait pu s'attendre à un consensus sur la dénonciation de ces violences, un collectif de 100 femmes s'est désolidarisé du mouvement au nom de la liberté de mœurs et défendant une « liberté d'importuner » (Chiche et al., 2018).

En Europe, le débat qui divisait les féministes est historiquement entre les universalistes, affirmant que « les femmes sont des individus, libres de choisir leur existence, leur travail, (...) leur sexualité », et les différentialistes, « insistant au contraire sur une différence enracinée dans le corps » (Perrot, 2020). Le féminisme occidental, qui s'est souvent revendiqué universel, se voit aujourd'hui reproché « son incapacité à prendre en compte la variété des expériences de domination et des stratégies d'émancipation des femmes » (Scot, 2020). L'époque dans laquelle nous vivons nous invite à « décoloniser le féminisme », mieux comprendre la diversité et l'intersectionnalité des combats (Vergès, 2020).

L'« intersectionnalité » est un terme qui fait suite au *Black feminism* (féminisme noir, afro-féminisme), utilisé pour la première fois par Kimberlé Williams Crenshaw, juriste spécialiste sur les thématiques de race et de genre. Elle explique que toutes les formes de discrimination se recoupent, alors que les Occidentaux les ont tendance à les segmenter (Crenshaw, 1989). Cette notion montre que certaines minorités sont situées à l'intersection d'inégalités sociales et que des personnes regroupent des caractéristiques raciales, sociales, sexuelles, spirituelles qui en font les victimes de différentes formes de discrimination. Bell hooks (Gloria Jean Watkins) qui parle, elle, « d'interconnectivité des systèmes d'oppressions », fait remonter ce concept d'intersectionnalité à 1851, dans le discours de l'ancienne esclave Sojourner Truth « *Ain't I a woman* » (« Ne suis-je pas une femme ? ») en parlant de la dépossession des femmes noires de leur statut de femmes américaines (bell hooks, 1984).

Dans les années 1970-80, les féministes noires, chicana, africaines, asiatiques, « du tiers-monde », intellectuelles et activistes, théorisent ce croisement des oppressions et dans la fin des années 1970, on voit clairement qu'il existe des féminismes, avec des priorités différentes, parfois opposées (Vergès, 2020: 23). Chaque période a ses combats, il est souvent fait référence aux « vagues » du féminisme, décrivant les priorités par période des combats pour les droits civiques, politiques, sexuels (voir Annexe 1). Au début des années 1970, les violences sexuelles puis celles au sein du couple prennent de l'importance dans les discours féministes. Le viol, reflétant l'appropriation structurelle du corps des femmes par les hommes, représente l'exemple le plus parlant de la domination masculine (Scot, 2020). Certain.e.s féministes voient la violence comme un élément structurant du patriarcat et du capitalisme, pas comme une spécificité masculine (Vergès, 2020: 10). Les féministes se divisent donc sur de nombreux sujets, notamment liés aux questions d'intersectionnalité.

Depuis ce qu'on connaît comme la deuxième vague du féminisme (voir Annexe 1), se développent ce qu'Elizabeth Bernstein appelle le « féminisme carcéral ». Cette mouvance du féminisme, qui ne se revendique pas comme carcéral elle-même, est en faveur d'une

extension de la sphère pénale et appelle à une pénalisation accrue de certains actes, sans se demander qui est criminalisé (Bernstein, 2007). Ajoutons que Colleen Hackett et Elizabeth Whalley suggèrent l'usage de « féminismes carcéraux » car comme dans le reste du mouvement féministe, il n'y a pas de position unique (Heckett, Whalley, 2017). Ce discours est dominant dans les mouvements féministes actuels. Depuis les années 1970, on observe un usage croissant du recours au droit dans les luttes contre les discriminations.

Ce courant va de pair avec le « populisme pénal », c'est-à-dire l'adoption de lois plus répressives par les gouvernements pour plaire à l'électorat et augmenter leur popularité, faisant fi des répercussions de ces décisions (Dumont, 2011 ; Pratt, 2005 ; Salas, 2005). En effet, depuis les années 2000, on observe une montée des populismes dans de nombreuses démocraties occidentales allant de pair avec « l'alourdissement des tendances pénales ». Le populisme pénal se caractérise par trois aspects principaux : l'importance de la volonté populaire, une posture anti-élitiste et une instrumentalisation de la victime (Audesse, Martel, 2020). Cela amène également à une réflexion sur le rôle des médias dans les politiques pénales. En effet, la surmédiation de la criminalité accroît le sentiment d'insécurité de la société et appuie le durcissement du système pénal (Salas, 2005 ; Audesse, Martel, 2020). On observe dans le même temps une instrumentalisation de la cause des femmes. En effet, les politiques pénales s'appuient sur l'importance des mouvements de victimes et des sentiments réactionnaires dans la société pour expliquer des politiques plus répressives (Ricordeau, 2020: 152-153). Ainsi, croire que punir plus sévèrement est une façon de prévenir et que la sévérité est utile et nécessaire est une pensée populiste selon Hélène Dumont (Dumont, 2011).

Face à ces mouvements dominants en faveur du système pénal, des féminismes anticarcéraux, en faveur de l'abolition pénale se développent. Selon iels, l'État joue un rôle dans l'organisation et la perpétuation de la violence contre les femmes, les pauvres et les personnes racisées, comme on le voit dans la composition des populations carcérales (Vergès, 2020: 83-85). L'abolitionnisme pénal est une manière d'échapper à la reproduction des rapports de domination (Ricordeau, 2020: 155). Les féministes anticarcérales montrent également qu'avec la création de nouvelles catégories de crime comme le harcèlement de rue, il est souvent question de condamnations envers des personnes extérieures à l'entourage des femmes, alors que les agresseurs font, pour l'essentiel, partie de l'entourage de la victime. Iels montrent également certaines contradictions au sein des discours des féministes carcérales, qui d'un côté sont pour un renforcement du système judiciaire, pour augmenter les condamnations, et de l'autre, appellent à la libération de femmes qui ont tué

pour se défendre, par exemple Jacqueline Sauvage⁴ (Ricordeau, 2020: 12). Le féminisme anticarcéral est donc une coproduction du féminisme et de l'abolitionnisme pénal et selon Gwenola Ricordeau, les féministes ont un « rôle essentiel » dans l'abolitionnisme pénal. En effet, le féminisme a « apporté (à l'abolitionnisme) des outils essentiels à la critique du système judiciaire » (Ricordeau, 2020: 155-157). Les féministes ont, dans leurs combats, démontré l'importance de la dynamique de genre dans la critique du système pénal, notamment avec la demande de dépenalisation de l'avortement ou, au contraire, la demande de pénalisation des violences sexistes et sexuelles. On voit donc que les rapports de domination ne sont pas qu'une question de classe, mais aussi de genre (Ricordeau, 2020: 157). MacLean et Pepinsky vont dans cette idée-là en disant que « la pensée féministe non seulement influence notre position abolitionniste, mais elle y est essentielle » puisque confronter la prison revient également à confronter un pouvoir pénal classiste, militariste, hiérarchique et surtout patriarcal (MacLean & Pepinsky, 1993, cités dans Faith, 2002).

⁴ Jacqueline Sauvage avait été condamnée à 10 ans d'emprisonnement après avoir tué son mari de trois balles dans le dos en 2012. Elle avait subi pendant quarante-sept ans des violences de la part de son mari, qui avait également abusé sexuellement de leurs trois filles. Son histoire avait entraîné de nombreuses mobilisations féministes en faveur de sa libération. Après 4 ans en prison, François Hollande lui accorde une grâce présidentielle en décembre 2016.

Problématique

L'objectif de ce dossier de recherche est de comprendre le lien entre le féminisme et l'abolitionnisme pénal dans le discours des acteur.rice.s militant.e.s. Nous allons donc nous demander dans quelle mesure il est possible d'être abolitionniste et féministe. Ces deux engagements sont-ils compatibles ? Est-ce une position facile à incarner ? Quels sont les discours de justification produits ? Et comment peut-on combiner abolitionnisme pénal et féminisme et rationaliser une compatibilité entre les deux ?

Dès le départ, plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Tout d'abord, nous pouvons partir de l'idée que le féminisme et l'abolitionnisme pénal sont compatibles dans le sens où ils possèdent un dénominateur commun : lutter contre les oppressions systémiques. Le féminisme, étant une forme d'humanisme, rejoindrait donc la position des abolitionnistes.

Cependant, on peut aussi penser relativement naturellement que la volonté d'abolir le système pénal est une question qui ne fait pas consensus. En effet, comme nous l'avons vu, les féministes se divisent sur des problématiques diverses. La dissension n'est d'ailleurs pas propre aux féministes, mais observée dans tous les mouvements de pensée, du socialisme au libéralisme, en passant par l'abolitionnisme. Tou.te.s les féministes ne pensent pas de la même façon, certain.e.s ne se posent peut-être pas la question, pour d'autres il s'agit peut-être d'une priorité et pour d'autres encore, c'est sûrement un sujet important, sur lequel il faut s'interroger, mais qui passe au second plan, après d'autres combats qu'ils estiment prioritaires, comme la lutte contre le sexisme et la fin des violences sexuelles par exemple.

Ensuite, une autre hypothèse de départ est que, le système pénal condamnant en majorité des personnes racisées et pauvres, ce sont des féministes ayant observé et étant sensibles à ces inégalités raciales et classistes qui s'interrogent et remettent en question le système tel qu'il est. Nous pouvons donc penser dès à présent que les féministes se revendiquant d'un féminisme intersectionnel sont plus critiques envers le système pénal et ont donc peut-être plus tendance à remarquer ses faiblesses, voire à vouloir son abolition.

Enfin, dans le sens où l'abolitionnisme pénal est un projet anarchiste puisqu'il remet en question une des institutions centrales de la société et de la vie en collectivité telle que nous les connaissons, nous pouvons penser que ce sont les féministes les plus radicales, les plus proches de la gauche et de l'extrême gauche qui s'accommodent le mieux de l'abolitionnisme et sont celles qui portent ce projet alliant féminisme et anticarcéralisme.

Méthodologie

L'idée de ce dossier de recherche part d'une observation personnelle. Je suis une femme, féministe, je lutte pour l'égalité entre les genres, contre les violences sexistes et sexuelles et pour les libertés. Dans cette lutte, la condamnation d'auteurs de violences sexistes à des peines de prison ne me semblait pas la solution pour y mettre fin. Voici mon point de départ. Le mouvement féminisme est très divisé comme nous l'avons vu jusqu'ici et il peut parfois être compliqué de s'y retrouver dans les nombreux courants et de connaître toutes les positions qui peuvent coexister. Le courant abolitionniste est, comme vu dans la revue de littérature, plus développé en Amérique du Nord qu'en Europe, et la question du féminisme dans l'abolition, en France, est très peu évoquée, si ce n'est pas des autrices comme Gwenola Ricordeau ou Françoise Vergès. Ma volonté est donc également de comprendre pourquoi est-ce si peu abordé.

Mon choix s'est naturellement tourné vers la réalisation d'entretiens avec des militantes féministes, les premières concernées. Je me concentre sur les militantes ayant des positions personnelles abolitionnistes et uniquement des femmes, car elles sont directement concernées par les violences sexistes et sexuelles et par la discrimination que représente la condition de femme. J'ai fait le choix de ne pas interroger celles qui représentent la majorité des féministes, c'est-à-dire celles n'ayant pas de positions abolitionnistes, car elles n'ont pas de prise de parole publique et systématique sur la question de l'abolitionnisme pénal, ne se sont peut-être jamais interrogées sur l'anticarcéralisme et n'entrent donc pas dans le travail de recherche que j'ai décidé de réaliser ici.

Je partais dans l'idée de m'intéresser à deux profils de militantes : des féministes étant membres d'une association féministe anticarcérale et des féministes aux positions personnelles anticarcérales mais étant membre d'une association féministe n'adoptant pas cette position. Cependant, j'ai rencontré des difficultés à entrer en contact avec cette deuxième catégorie de militantes, plus discrètes donc plus compliquées à identifier. Leur discrétion peut avoir différentes raisons. Selon moi, il peut s'agir d'un manque de confiance dans leurs idées, d'une volonté de ne pas se faire remarquer par une pensée allant à l'encontre de l'association dont elles sont membres, particulièrement si elles ont une position importante au sein d'une association, ou encore d'une volonté de ne pas menacer l'organisation, des subventions ou une réputation. D'autres raisons que je ne suis pas en capacité d'identifier sont sûrement également en cause.

Pour ce qui est du premier profil, mes recherches m'ont rapidement menée vers le collectif Mwasi, que j'ai identifié comme le seul collectif féministe ouvertement anticarcéral en France. Mwasi est un collectif afro-féministe français, non-mixte, composé de femmes et de personnes assignées femmes⁵, noires et métisses, luttant contre les violences et les différentes oppressions qu'iels subissent. Iels combattent les discriminations liées à la race, à la classe, au genre, à la sexualité, à la santé, ou encore à la religion. Iels prennent position en faveur de l'abolitionnisme du système pénal et de la police. Je les ai donc directement contactées grâce à un formulaire de demande spécifique aux travaux de recherche disponible sur leur site internet. J'ai eu la chance de rencontrer deux de leurs membres. Elles font toutes les deux partie de leur commission « police, prison, justice », et ont répondu à mes questions (les retranscriptions sont disponibles aux Annexes 3 et 4).

J'ai commencé par leur poser des questions biographiques, sur leur parcours de militante, leur découverte de Mwasi, leur rôle au sein du collectif et les raisons de leur questionnement sur l'abolition. Ensuite, je leur ai posé des questions plus générales sur leurs représentations de la prison et du système pénal, ce qu'est, selon elles, être un.e abolitionniste, être un.e féministe et la compatibilité de ces engagements. Les questions suivantes concernaient leur position par rapport au féminisme *mainstream*, carcéral, leur place au sein du mouvement féministe, du mouvement abolitionniste, leur assurance ou non à porter leurs discours, leurs ressentis, leur vision de l'avenir, leurs espoirs. Ces deux entretiens ont été les deux premiers de mon travail de terrain. Elles m'ont tout de suite mise en confiance en confirmant certaines de mes hypothèses, en me proposant des réponses très développées et en me faisant part de leur étonnement, mais enthousiasme sur mon choix de sujet, des réactions que j'ai eues à chacun de mes entretiens.

Pour ce qui est d'une association féministe anticarcérale, j'ai donc eu la chance d'avoir les réponses du collectif Mwasi. Cependant, comme expliqué plus haut, pour les profils plus discrets j'ai rencontré plus de difficultés. J'ai finalement eu la chance de pouvoir m'entretenir avec une militante aux positions personnelles anticarcérales mais proche du mouvement de la Marche mondiale des femmes, une association qui ne se positionne pas publiquement sur la question et qui a davantage tendance à soutenir des positions en faveur du système pénal. Lors de notre entretien, je lui ai, comme pour les militantes de Mwasi, d'abord posé des questions sur son parcours personnel, ses questionnements, ses représentations du système pénal et de la prison. La deuxième partie de mes questions tournait davantage autour de son engagement militant et de la réticence d'associations comme la Marche mondiale des femmes à afficher une position anticarcérale (voir Annexe 5).

⁵ Personnes non-binaires

Lors de mes recherches de militantes à interroger, j'ai donc contacté plusieurs associations féministes sur les réseaux sociaux et leurs sites internet, sans recevoir de réponse. J'ai également publié une annonce sur Twitter avec l'intitulé de ma requête et l'on m'a très souvent redirigée vers le Genepi. Je ne suis pas allée de moi-même vers le Genepi. En effet, cela me semblait d'abord contre-intuitif, n'entrant pas dans le cadre de mon sujet. Je connaissais le Genepi comme une association étudiante anticarcérale, mais je ne voyais donc pas de lien avec le féminisme. Après les différents conseils que j'ai reçus me disant de me tourner vers le Genepi, je me suis donc renseignée davantage sur leur travail. J'ai alors découvert que le Genepi se présente depuis quelque temps comme une « association anticarcérale et féministe qui lutte contre toutes les formes d'enfermement ». Cette association regroupait initialement des étudiant.e.s bénévoles qui intervenaient en prison, à l'origine pour donner des cours aux détenu.e.s. Avec le temps leur travail a évolué, les interventions tournaient davantage autour d'activités et un aspect information et sensibilisation de la société civile aux problématiques carcérales s'est ajouté. Depuis 2019, le Genepi a arrêté l'action en détention et se consacre à l'information et à la sensibilisation sur les conditions de détention. Enfin, et j'ai donc compris l'intérêt de cette association pour ma recherche, depuis 2018, l'association se revendique antisexiste et antiraciste et depuis janvier 2021 elle a officiellement inscrit dans ses statuts que le Genepi est une association anticarcérale et féministe en non-mixité.

J'ai donc pris contact avec l'association par ses réseaux sociaux et son site internet, ainsi que ses antennes dans les différentes villes de France. J'ai également, sur Twitter, Facebook et Instagram, pu entrer directement en contact avec des membres, qui n'ont pas accepté de répondre à mes questions ne se sentant pas très « confortables » de parler de cela dans un entretien et me redirigeant vers les pages de l'association. J'ai compris que le Genepi n'avait plus beaucoup de membres actives, ce qui a forcément réduit les possibilités pour moi, étant toutes très occupées, j'ai rencontré des difficultés à obtenir de leur temps. Pour ce qui est des anciennes membres, j'ai également réussi à entrer en contact avec plusieurs d'entre elles qui pour la plupart n'ont pas accepté d'entretien, ne voulant pas parler au nom de l'association, n'en étant plus membre. Les nombreux refus que j'ai reçus au cours de mes recherches d'entretiens avec le Genepi m'ont donné l'impression d'une réelle appréhension à l'idée de parler de ce sujet ou de parler au nom de l'association. J'ai compris que la plupart des membres avaient quitté l'association depuis 2019-2020, une partie depuis l'arrêt en détention, une autre depuis la prise de position anticarcérale et féministe en non-mixité. De plus, toutes les personnes étant passées par le Genepi ces dernières années ne partagent pas nécessairement des positions anticarcérales.

La première personne avec laquelle j'ai finalement pu m'entretenir est une ancienne militante de l'antenne de Lille du Genepi. Détachée de l'association depuis 2018, elle s'est sentie libre de me parler, aussi bien de ses positions personnelles sur le sujet que de celles de l'association, qui ont évolué depuis son passage (voir Annexe 6). J'ai également pu entrer en contact avec une militante du Genepi Lyon qui a accepté de m'accorder un entretien, accompagnée d'une autre membre (voir Annexe 7). Au cours de l'entretien, elles m'ont annoncé qu'elles s'étaient détachées du Genepi depuis quelques semaines afin de créer leur propre collectif avec les autres membres du groupe de Lyon. Ces deux échanges ont pris la même forme que les précédents, des premières questions sur leur parcours, leurs représentations, puis des questions plus portées sur le Genepi et les évolutions récentes de l'association.

Finalement, après de nombreuses relances et différentes prises de contact, j'ai pu réaliser un entretien avec deux membres actives de Genepi France (voir Annexe 8). Mes questions, en plus de la même base que pour les autres entretiens, se sont particulièrement portées sur la position féministe et la non-mixité de l'association ainsi que leurs répercussions.

J'ai donc pu réaliser un total de six entretiens semi-directifs avec huit militantes différentes, un en présentiel, un par téléphone et quatre par Zoom suite aux restrictions liées à la situation sanitaire. Je me suis également appuyée sur les travaux, publications, événements des différentes associations pour les analyser et comprendre leurs répercussions sur les militant.e.s et sur l'opinion publique.

Résultat

I - La diversité des positions des mouvements féministes sur l'abolitionnisme pénal

A) La position anticarcérale, loin de faire l'unanimité

Les féminismes sont multiples et divisés sur des sujets divers. Il y a donc des courants très nombreux (éco-féminisme, afro-féminisme, féminisme marxiste, féminisme libéral, etc.), et il peut même s'avérer complexe de trouver des sujets qui font l'unanimité dans les mouvements militants. L'abolitionnisme pénal ne fait pas exception. L'abolitionnisme pénal est une position radicale. En effet, vouloir l'abolition du système pénal sous-entend de changer le système tel qu'il existe aujourd'hui. L'abolition ne se limite pas à la critique ou à la réforme de ce système, mais revendique un changement total, profond. Dans l'opinion publique, les positions radicales ne font jamais l'unanimité, de tels changements peuvent effrayer et donc ceux qui les incarnent sont minoritaires.

La grande majorité des féministes semble simplement ne pas se positionner sur la question. Contrairement à la prostitution, au port du voile, ou à l'accès à l'avortement qui font partie du débat public, qui sont des sujets souvent discutés dans les médias, par les politiques, et qui donc sont abordés par une large majorité des militant.e.s féministes, l'abolitionnisme pénal n'est pas un combat répandu. Jamais, sur les chaînes d'information en continu, il n'y a de débat entre polémistes sur l'intérêt de changer ou d'abolir le système pénal comme les récurrentes discussions sur l'autorisation du port du voile, ou des débats au parlement comme pour l'accès à la PMA (procréation médicalement assistée) pour tou.te.s par exemple. L'abolitionnisme pénal est une position marginale. Les raisons de cette marginalité sont diverses, nous le verrons plus précisément en deuxième partie : manque de connaissance, peur des réactions, etc. Il semblerait que pour remettre en cause le système pénal, il faille l'avoir rencontré dans son parcours personnel, une membre du collectif Mwasi l'explique :

« Pour moi, les personnes qui sont contre l'abolition de la prison, ce sont des personnes qui n'ont jamais subi de près ou de loin ce que la prison pouvait faire subir à un être. Du coup ça va être des personnes qui pour moi sont privilégiées d'une certaine façon. Parce que et malheureusement d'ailleurs, les citoyen.ne.s n'ont pas le droit de mettre les pieds en prison. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

Il y a diverses manières d'y être confronté.e : avoir été incarcéré.e ou avoir connu des personnes incarcérées, avoir été victime et avoir eu recours à ce système, être dans un parcours d'études ou professionnel qui vous mène à ces institutions, les avoir observées, ou être dans un cercle qui se questionne et donc mène la/le militant.e à s'interroger sur la pertinence du système pénal.

« C'est une réflexion qui ne vient pas de nulle part, moi j'ai eu la chance de côtoyer certaines femmes qui ont pris du temps pour discuter avec moi et déconstruire tout ça. »

Chloé, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Ainsi, le système pénal ne concernant qu'une partie minoritaire de la population, certaines catégories étant davantage visées par ce système, la majorité des militant.e.s féministes ne se sont simplement jamais interrogées sur la question et ne sont donc pas des féministes anticarcérales. Il y a donc des personnes qui ne sont simplement pas sensibilisées et qui peuvent donc être qualifiées de neutre, n'étant ni pour, ni contre, et utilisant simplement les outils à leur disposition pour aider les victimes, comme Rachel, militante, le souligne :

« Je pense que ce système, c'est les seuls outils qu'on a donc on s'appuie dessus, on prend les outils qu'on connaît pour pouvoir avancer dans l'égalité hommes-femmes, pour obtenir justice. »

Rachel, membre de la Marche mondiale des femmes, entretien du 7 avril 2021

Chaque féministe ne peut pas tout questionner, le militantisme étant chronophage en soit, chaque militant.e.s établit les priorités de sa lutte, et ne peut pas être sur tous les terrains. Iels n'y sont donc peut-être pas opposé.e.s, seulement n'étant pas parmi les combats centraux du féminisme, iels ne prennent pas la parole dessus comme l'explique une membre du Genepi :

« Il y a des personnes qui juste, dans leur histoire personnelle doivent avoir recours à la justice ou qui n'ont pas le temps de se préoccuper de ça, par exemple des groupes de quartier qui militent pour des logements, tu n'as pas le temps de te mettre sur tous les terrains, parce que c'est aussi un truc de classe d'avoir le temps de réfléchir à plein de choses. »,

Sophie., membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

L'abolitionnisme pénal est donc une position radicale, révolutionnaire puisqu'il remet en cause la société et entraînerait un changement total. Cette radicalité s'oppose au réformisme. Les féministes réformistes peuvent être divisé.e.s en trois catégories : le féminisme réformiste, le féminisme d'État et le « fémonationalisme » (Koechlin, 2019: 117).

Le féminisme institutionnel correspond au féminisme en dialogue avec l'État, ces associations importantes, nées ou vivant grâce à des financements et à un soutien étatiques. Ce féminisme institutionnel est lié au féminisme d'État, qui peut être observé depuis 1981 et la création de ministères de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Le féminisme d'État correspond à toutes les politiques d'amélioration des droits des femmes par l'État, au nom du féminisme (Koechlin, 2019: 119-120). L'État est un interlocuteur de ces féministes. Les féministes réformistes partent du principe que l'État est neutre, au-dessus des dominations. Cependant, la prison et le système pénal semblent être des exemples prouvant le contraire. L'État est un instrument central de la domination, comme l'est son système pénal, qui est raciste, classiste et misogyne selon les militantes interrogées, comme le formule une membre du Genepi :

« Plus je me suis renseignée, plus j'ai approfondi la chose, plus je me suis rendue compte que (le système pénal) était complètement biaisé et que c'était juste au service d'un système, pour entretenir les inégalités, un système profondément raciste, machiste, patriarcal. »

Barbara, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

Enfin, le fémonationalisme, qui s'éloigne des deux formes précédentes, étant davantage un positionnement idéologique (Koechlin, 2019: 119) décrit « d'une part, les tentatives des partis de droite et des néolibéraux de faire avancer la politique xénophobe et raciste par la promotion de l'égalité des sexes, et d'autre part, l'implication de diverses féministes dans les représentations de l'Islam comme une religion et une culture misogynes par excellence » (Farris, 2017). Le fémonationalisme utilise donc le système pénal comme outil, enfermant les personnes qu'il discrimine. Une membre du Genepi ajoute que :

« Défendre la prison, c'est défendre le racisme et le classisme. Tu défends l'État raciste et classiste et tu sors de tes cercles féministes tout un tas de femmes, racisées, pauvres, parce que même si c'est majoritairement des hommes en prison, ça touche aussi ces femmes-là, ça veut dire que tu ne les considères pas dans ta lutte. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

La condamnation par l'État du harcèlement de rue est un bon exemple de ce féminisme carcéral. En effet, en condamnant d'« outrage sexiste » le harcèlement de rue, la population visée est une population de quartiers, en majorité des hommes racisés, issus de milieux populaires qui sont ceux qui occupent l'espace public et ne s'attaque pas aux hommes blancs, bourgeois, qui pourtant auraient aussi des choses à se reprocher, du côté du harcèlement sexuel ou du harcèlement au travail par exemple (Ricordeau, 2020: 152). Marie-Laure, membre de Mwasi, va dans ce sens :

« Condamner le harcèlement de rue, il faut regarder qui ça touche : les Noirs et les Arabes, alors que le patron gros dégueulasse non. Le harcèlement, c'est partout, pas que dans la rue. Donc là qui ça vise encore une fois ? Un seul type de population. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

Marlène Schiappa, ancienne Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui avait déjà été à l'initiative de la loi du 3 août 2018 qui condamne les outrages sexistes, a relancé le débats en avril 2021, aujourd'hui ministre déléguée à la Citoyenneté, avec sa volonté de créer des « QSR, des quartiers sans relous » (Sergent, 2021).

Ces féministes, principalement des femmes blanches, cisgenre, hétérosexuelles, bourgeoises, n'ont pas d'intérêts personnels à remettre en cause le système pénal puisque, dans une certaine mesure, il va dans leur sens et elles en bénéficient :

« Quelque part, ces féministes-là, comme elles bénéficient, certes, c'est des femmes, mais comme elles bénéficient aussi à certains égards du patriarcat, elles n'ont aucun intérêt à se mettre dans notre camp. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

Elles ne font pas partie des populations les plus visées, pauvres et racisées, et dans le cas où elles venaient à devoir y faire face, en tant que victimes, elles correspondent au profil attendu de la « bonne victime » par les institutions pénales de part leur caractéristiques sociales, elles rencontreraient moins de difficultés à obtenir gain de cause. Elles n'ont donc aucun intérêt à vouloir l'abolition du système pénal, qui va dans le sens de plus de sécurité et de contrôle. Ces courants féministes sont donc fondamentalement opposés à l'abolitionnisme pénal et donc au féminisme anticarcéral puisque, au contraire, elles vont dans le sens du système étatique actuel. Pour résumer, « la réponse qu'on donne à la question « Qui est le sujet politique du féminisme ? », façonne l'analyse qu'on peut faire du système pénal dans une perspective féministe... » (Ricoardeau, 2020: 147). Le sujet politique des féministes carcérales comprend davantage des femmes blanches et bourgeoises.

L'abolitionnisme pénal n'est donc pas un sujet sur lequel la majorité des militant.e.s féministes se positionnent, pour diverses raisons. Il peut tout simplement s'agir du fait qu'iels ne se sont jamais posé.e.s la question, chaque militant.e.s ne pouvant pas tout penser. Iels peuvent également vouloir utiliser les moyens à leur disposition pour aider les victimes : le système pénal, et ce, sans le questionner davantage. Enfin, certain.e.s féministes défendent le système pénal, outil étatique central, dans leur intérêt, les féministes carcérales.

B) Qui sont les féministes anticarcérales ?

Les féministes anticarcérales sont loin de faire l'unanimité. Pour autant, iels existent. Certaines caractéristiques communes apparaissent entre les féministes partageant cette lutte anticarcérale.

Tout d'abord, souvent, et ce quelle que soit la lutte, les militant.e.s sont plus sensibles à ce qui les concernent. Certaines catégories de la population sont plus ciblées par les politiques pénales : les personnes racisées et les personnes pauvres (Combessie, 2001: 33-40). Les personnes qui sont visées par ces politiques, personnellement ou bien des membres de leur entourage, peuvent être en mesure d'observer les inégalités présentes et reproduites dans et par le système pénal et les dénoncer. Ces personnes peuvent alors remettre en question, voire vouloir l'abolition pure et simple du système pénal. C'est le cas de certaines afro-féministes, Marie-Laure, militante afro-féministe explique :

« Qui va en prison ? Les prisons, le système pénal, c'est fait pour maintenir la domination et la suprématie des blancs et riches, sur les hommes racisés. La prison, elle ne sert à rien, elle ne te réintègre pas, elle ne forme pas, elle ne fait rien. C'est un écrasement. On dit aux femmes noires : « vos hommes ne sont bons à rien dans la société, ce sont des criminels, il faut les enlever de la société ». »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

En cumulant les oppressions, les afro-féministes ont un regard critique sur la société, ce qui entraîne une remise en cause d'institutions acceptées par la majorité de la population comme la prison, la justice, la police. Le collectif Mwasi est le seul collectif féministe français revendiquant une position abolitionniste à l'égard du système pénal. Il est composé de plusieurs commissions dont une « police, prison, justice » qui travaille sur ces institutions, leur abolition et les alternatives qui peuvent exister.

« Mwasi s'inscrit dans un projet de libération des femmes noires dans la société et ça me fait penser à une citation d'une femme du collectif Combahee River Collective qui disait que « si les femmes noires sont libres, ce sera l'ensemble de la société qui sera libre » puisque les oppressions que subissent les femmes noires sont à l'intersection de toutes les oppressions, c'est un cumul de toutes les oppressions, et donc à partir du moment où on arrive à briser cette chaîne des oppressions et à libérer les femmes noires, alors c'est l'ensemble de la société qui en bénéficiera. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

Les afro-féministes, en relevant l'intersection des oppressions et donc des luttes, ont développé la notion d'intersectionnalité. L'intersectionnalité rejoint cette idée que c'est en observant les catégories de personnes qui peuplent les prisons qu'on questionne le système

pénal et qu'on peut en venir à vouloir l'abolition. Les féministes intersectionnel.le.s sont donc les plus propices à être abolitionnistes, n'étant pas nécessairement concerné.e.s directement, mais observant que l'État, et le système pénal à son service, reproduisent une domination raciste et classiste, pour Marie-Laure, une fois qu'on a observé cette intersection, on en vient à la pensée abolitionniste :

« Elles (les féministes qui ne sont pas anticarcérales) n'ont pas encore fait leur cheminement en fait. Elles n'ont pas encore vu toutes les oppressions intersectionnelles. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

L'abolitionnisme pénal est un projet anarchiste, dans le sens où il remet en cause tout le système. Certain.e.s militant.e.s sont d'ailleurs venu à l'abolitionnisme en y étant initié.e.s par des groupes anarchistes :

« C'est en côtoyant des personnes dans les cercles anarchistes et militants anti-système que je me suis rendue compte que la prison était un peu centrale dans tout. C'est comme un système qui maintient des populations. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

L'abolitionnisme pénal est un projet qui s'accompagne d'un changement de la société dans son ensemble, qui peut être lié à une abolition du capitalisme et du patriarcat. Mwasi s'inscrit dans cette réflexion, puisque le collectif se définit comme révolutionnaire et explique que : « (leur) afro-féminisme est une réponse politique et collective au système raciste, hétéro-patriarcal et capitaliste » (Mwasi, n.d.). Ces luttes sont liées et abolir la prison fait donc partie du projet :

« La prison ça fait partie de l'économie du pouvoir, ça permet de maintenir un ordre établi. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

Le féminisme anticarcéral est donc davantage un féminisme radical, de gauche et d'extrême-gauche qui vise un bouleversement total de la société, pour plus d'égalité et une société plus juste. Une militante du collectif Mwasi explique cette utopie abolitionniste :

« C'est un rêve, qu'on puisse bâtir une société qui soit plus juste, pas capitaliste : la révolution marxiste ! Il ne parlait pas de la prison, mais à terme j'aimerais qu'on puisse se réunir sur cette question du féminisme et de l'abolitionnisme, et comprendre qu'en fait plus de répression, ce n'est pas ce qui nous sauvera, ce qui nous sauvera, c'est d'avancée une réelle réflexion sur le patriarcat et sur ses effets, mais pas la répression. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

Cependant, tou.te.s les féministes qui revendiquent cette position ne sont pas toujours concerné.e.s directement pas le système pénal, ne font pas nécessairement partie des populations les plus visées par lui. C'est le cas des féministes intersectionnel.le.s qui ne sont pas forcément directement les cibles du système pénal. Mais il existe également des féministes qui revendiquent une position anticarcérale qui ont pu développer cette pensée au cours de leurs études supérieures et/ou de leur parcours professionnel. En effet, les militantes interrogées étaient pour la plupart des étudiantes ou anciennes étudiantes en sciences sociales, psychologie, criminologie ou droit, et/ou ont travaillé dans le milieu carcéral. Pauline, ancienne militante du Genepi Lille, explique les différentes filières qui composaient cette association :

« Les filières qu'on retrouve le plus au Genepi, c'est des filières du social ou du médical, ou de l'éducation. Nous (à Lille), il y avait beaucoup d'éducateur.rice.s spécialisé.e.s, beaucoup de personnes qui faisaient des études dans les langues, en psychologie, en droit, et dans le médico-social. »

Pauline, ancienne membre du Genepi Lille, entretien du 1er avril 2021

De plus, à côté des études, des formations ou des lectures que chacun.e peut faire de son côté, dans le militantisme, la discussion est également importante pour développer des idées et des modes de pensée alternatifs :

« C'est à l'école, à Sciences po que je me suis formée sur ces questions, car c'est vraiment de l'ordre de la formation. Il y a tout ce que j'entendais autour de moi, il y a forcément des choses que je comprenais. J'étais consciente qu'il y avait des inégalités, que c'était pas juste, qu'il y avait du racisme, mais là ça prenait une autre dimension. Ce sont mes camarades de classe qui m'ont formée à ces questions-là. Ensuite, quand on commence à s'intéresser au milieu militant, on intègre des groupes Facebook, on est amené à rencontrer plein d'autres personnes, à avoir beaucoup de discussions. Donc d'une part, je dirais que c'est par la discussion et après, c'est la lecture. (...) C'est aussi grâce aussi à d'autres personnes, car je pense qu'on n'élabore jamais seul.e ses théories et ses idées. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

L'échange et le rôle des militant.e.s dans cette déconstruction sont centraux, comme pour les autres luttes, l'information, la sensibilisation ont une place primordiale. Le militantisme prend son sens dans l'idée d'essayer de démontrer aux autres ce que l'on pense, pourquoi on le pense :

« C'est une réflexion qui ne vient pas de nulle part, moi j'ai eu la chance de côtoyer certaines femmes qui ont pris du temps pour discuter avec moi et déconstruire tout ça. »

Chloé, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

L'observation a également un rôle dans cette prise de position et la déconstruction des choses apprises tout au long de la socialisation pour arriver à cette position encore marginale :

« C'est dur d'en venir à la penser abolitionniste parce que t'es tellement conditionné.e, quand t'es plus jeune, c'est vraiment « les méchant.e.s vont en prison », « quand tu fais quelque chose de mal, tu vas en prison ». Donc te dire que tu vas abolir ce système, c'est aller loin, mais c'est vraiment nécessaire quand tu comprends les mécanismes de pouvoir et de domination qui se jouent. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

Le féminisme anticarcéral regroupe donc, pour la plupart, des féministes intersectionnel.le.s et révolutionnaires. De plus, cette position est proche de l'anarchisme, elle remet en question l'ordre établi et l'organisation sociale tel.le.s que nous les connaissons, ce sont donc plutôt des militant.e.s de gauche et d'extrême gauche, voire révolutionnaires qui partagent cette position. La construction de cette position peut naître par l'observation, de sa condition ou de celle de ses proches, de la discussion, en milieux militant et associatif, pendant des études supérieures ou son parcours professionnel. Dans tous les cas, ce féminisme est un féminisme plutôt radical, qui naît d'une réelle déconstruction, c'est une pensée qui ne vient pas de soi.

II - Contraintes et attractivité de l'abolitionnisme pénal

A) Les contraintes d'une position encore marginale

L'abolitionnisme pénal divise les mouvements féministes. Certain.e.s y sont totalement opposé.e.s alors que d'autres n'imaginent pas un féminisme qui soit en faveur du système pénal. Cependant, des féministes ne sont pas fermement positionné.e.s sur la question, pour diverses raisons. L'abolitionnisme pénal est une pensée qui a beaucoup d'autres implications. Lorsqu'une position d'abolition du système pénal est revendiquée, elle entraîne d'autres changements, un bouleversement dans la société dans son ensemble. Il ne s'agit pas simplement de fermer toutes les prisons et de les remplacer par d'autres choses, comme l'explique une membre de Mwasi :

« Être abolitionniste ce n'est pas seulement dire « il faut supprimer les prisons et ensuite on vit dans un monde parfait où tout le monde est content », non. C'est trouver des formes d'alternatives de réparation lorsque des infractions sont commises ou mettre l'accent sur l'éducation, plus prévenir les crimes qu'intervenir qu'une fois que le crime ou le délit a été commis. Et donc pour moi être abolitionniste, c'est vraiment réfléchir à quelle société on veut, avoir une véritable réflexion sur la thématique de la punition, comment elle s'inscrit dans notre système et à quoi finalement elle sert cette punition. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

L'abolitionnisme pénal sous-entend une métamorphose de la société. Cela peut donc faire peur, de devoir imaginer tout un nouveau système, en oubliant tous les codes qui nous ont été inculqués. Aimée, militante du Genepi parle des difficultés de se projeter dans un système nouveau :

« Notre abolitionnisme anticarcéral vient avec quelque chose qui est l'abolition de tout notre système, c'est l'abolition du système capitaliste, patriarcal et donc on ne peut pas vraiment penser un système qu'on a jamais connu. Toutes ces réformes amèneraient à un système totalement différent où les inégalités diminueraient ou seraient presque inexistantes, il y aurait donc très peu de criminalité. »

Aimée, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

L'abolitionnisme est un projet en construction et il est difficile de donner une réponse simple à la question « mais alors quoi ? », pour Barbara, militante, répondre à cette question, c'est un travail qui doit être fait collectivement :

« L'idée, c'est de réfléchir ensemble. Ça engage à changer le système et c'est une réponse qu'on doit porter collectivement sans attendre que ces petits groupes abolitionnistes aient la réponse à tout pour se dire qu'il faut changer. »

Barbara, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

Le fait de ne pas avoir de solutions simples et toute faite à proposer peut donc décourager des militant.e.s. En plus de cette peur de l'ampleur de la tâche, il y a aussi une peur face aux autres, de devoir défendre cette position, la justifier, la démontrer. Les réactions à des positions radicales, souvent mal comprises, peuvent être très agressives et il faut savoir trouver la force d'y répondre :

« Les réticences (que certain.e.s militant.e.s peuvent avoir) c'est vraiment la peur, la crainte. D'être marginalisée, d'être seule, d'être rejetée. »

Pauline, ancienne membre du Genepi Lille, entretien du 1er avril 2021

« Je comprends que des femmes ne veuillent pas se revendiquer comme anticarcérales parce que tu peux t'en prendre plein la gueule et ce n'est pas agréable. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

De plus, il est très peu question de ce débat dans les médias, ce qui participe au fait que cette position soit très marginale. La société française ne semble pas prête à accueillir la proposition d'un tel changement selon une militante membre de Mwasi :

« J'ai l'impression qu'aujourd'hui, si on en parle publiquement, si un débat est organisé là-dessus, tout de suite l'argument qui va être utilisé, l'argument phare des personnes qui veulent décrédibiliser une parole ça va être de dire que « c'est impossible », « c'est totalement la folie de vouloir imaginer ça ». On est toujours dans l'émotion, dans la réaction et jamais dans la prise de recul, dans la réflexion. Cette question, aujourd'hui elle ne pourrait pas faire l'objet d'une discussion apaisée, pas dans le sens où on va être d'accord, mais dans le sens où juste tu peux écouter ma parole et réfléchir à ce que j'ai dit sans déprécier ce que j'ai dit. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

D'autres raisons peuvent également expliquer que certain.e.s militant.e.s puissent partager cette position, sans pour autant la revendiquer. Tout d'abord, cette position étant très marginale, opposée au fonctionnement actuel de l'État, des associations qui bénéficient de subventions étatiques peuvent craindre de les perdre et préfèrent donc ne pas afficher un anticarcéralisme dans leurs luttes. Rachel, membre de la Marche mondiale des femmes explique ce dilemme :

« Il y a un côté institutionnel, les associations ont besoin de subventions et quand tu as besoin de subventions, tu ne parles pas de tout. Ça m'a beaucoup révoltée d'abord, mais après tu comprends qu'il y a des intérêts. Elles veulent pouvoir continuer à faire des actions. Quand tu es dans une asso, tu dois faire des compromis. »

Rachel, membre de la Marche mondiale des femmes, entretien du 7 avril 2021

Une position comme l'abolitionnisme pénal, étant contraire aux intérêts de l'État ne peut donc pas être revendiquée de la même manière qu'une position qui va dans le sens du gouvernement et qui, elle, l'incite à donner des subventions. Des choix sont donc faits par les associations pour garantir leur pérennité.

Il peut également s'agir d'une question de réputation. Effectivement, cette position étant perçue comme radicale, révolutionnaire, anarchiste, des descriptifs plutôt négatifs, certain.e.s militant.e.s préfèrent se cacher de penser ainsi, pour des raisons professionnelles notamment. C'est pourquoi, dans les entretiens réalisés pour ce dossier, plusieurs militantes ont souhaité rester anonymes.

D'autres raisons peuvent expliquer les réticences à incarner une position abolitionniste. En effet, les militant.e.s féministes luttent contre les violences sexistes et sexuelles, pour certain.e.s une incompréhension de la pensée abolitionniste mène à penser que ces militant.e.s sont opposé.e.s à la condamnation des agresseurs et que donc iels ne protègent pas les victimes. Cette peur de paraître contradictoire peut dissuader des personnes à prendre part à la lutte anticarcérale. Les militant.e.s peuvent alors par exemple expliquer que malgré leur remise en question du système pénal tel qu'il existe, iels préfèrent utiliser les outils à leur disposition, c'est-à-dire la justice, pour condamner les auteurs de violences et garantir la sécurité des victimes :

« Je pense que dans ce système, c'est les seuls outils qu'on a donc on s'appuie dessus, on prend les outils qu'on connaît pour pouvoir avancer dans l'égalité hommes-femmes, pour obtenir justice. »

Rachel, membre de la Marche mondiale des femmes, entretien du 7 avril 2021

D'ailleurs, le recours à la justice par les victimes de violences est tout à fait compris et respecté par les militant.e.s abolitionnistes, comme l'explique Marie-Laure :

« Il y a deux temps dans l'abolitionnisme, il y a le temps long et le temps court. Donc je peux comprendre que, là dans le temps court, certaines victimes ressentent du soulagement de voir leur agresseur condamné, de plus le recroiser, que leur souffrance soit reconnue. Mais dans le temps long, il faudrait prévenir ces violences pour pas qu'elles n'arrivent et ensuite trouver d'autres formes de réparation et de transformation pour la victime, et pas forcément la répression. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

Enfin, et comme nous l'avons déjà vu, il se peut que pour de nombreux.ses militant.e.s ne prenant pas position sur la question, ce ne soit pas par opposition, mais simplement par manque de temps pour s'informer, que d'autres combats viennent d'abord dans leur lutte :

« Je comprends les personnes qui dans leur histoire personnelle doivent avoir recours à la justice ou qui n'ont pas le temps de se préoccuper de ça, par exemple des groupes de quartier qui militent pour des logements, tu n'as pas le temps de te mettre sur tous les terrains, parce que c'est aussi un truc de classe d'avoir le temps de réfléchir à plein de choses. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

L'abolitionnisme pénal reste donc une position marginale avec toutes les contraintes que cela implique. De nombreux.ses militant.e.s ne se positionnent pas sur la question par peur des réactions, de ne pas avoir tous les arguments pour l'expliquer. De plus, l'abolitionnisme ne donnant pas une réponse simple et applicable dans l'immédiat, cela complexifie l'acceptation de cette lutte par ses adversaires. Ensuite, l'opposition à l'État que représente l'abolitionnisme censure certaines associations féministes qui ont besoin des subventions de l'État pour pouvoir fonctionner. Incarner cette position radicale peut également mettre des carrières professionnelles en danger, c'est pourquoi certain.e.s préfèrent ne pas l'afficher. Enfin, dans un temps court, il est plus simple d'avoir recours aux outils disponibles pour garantir la sécurité des victimes, certain.e.s militant.e.s, bien qu'ils interrogent le système pénal, y ont recours.

B) La normalisation du féminisme anticarcéral

Le féminisme anticarcéral est aujourd'hui perçu comme marginal et radical. Une pensée aussi forte que celle de vouloir abolir le système pénal, lorsqu'elle émerge, est vue comme radicale. La radicalité a un caractère absolu, elle fait table rase, se veut révolutionner la société. L'idée radicale, lorsqu'elle émerge, provoque beaucoup d'étonnement, voire d'incompréhension de la part des personnes qui la découvrent. Cependant, la position radicale n'en reste pas à ce stade. Grâce au travail de différent.e.s acteur.rice.s, des militant.e.s, des universitaires, des médias, une idée peut se normaliser, convaincre un plus grand nombre et entrer dans le débat public, au même titre qu'un autre sujet. Dans l'histoire du féminisme, grand nombre de combats ont d'abord été mal reçus, Marie-Laure prend l'exemple de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) :

« Moi je pense qu'il y a, je ne sais pas, cent ans, cinquante ans, quand certaines femmes parlaient de légaliser l'IVG, on les prenait pour des folles aussi et maintenant, personnes, enfin sauf certain.e.s, n'oseraient remettre en cause l'IVG, c'est acquis, là on veut même

pouvoir augmenter le nombre de semaines, mais voilà, il y a toujours des idées qui sont perçues comme radicales qui vont devenir mainstream par la suite. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

Les positions radicales ne sont donc pas condamnées à le rester et il est même possible de les normaliser, comme aujourd'hui pour le droit d'accès à l'IVG. La position anticarcérale pourrait donc connaître le même avenir, c'est l'espoir qu'entretiennent des militantes comme Marie-Laure :

« C'est une position radicale en fait (l'abolitionnisme). Pour l'instant ! Mais oui pour l'instant, c'est une position dite radicale. Mais moi j'ai bon espoir que dans 10 ou 15 ans, au pire 20 ans, ce soit une position un peu plus acceptée, un peu plus normale. Mais oui là, c'est une position radicale, ça fait peur de dire que tu vas abolir les prisons, ça veut dire que le système pénal tu vas le remplacer par quoi ? Donc je peux comprendre la réticence des femmes. Mais si elles réfléchissent deux secondes à l'égalité, elles verront que la police et le système pénal, c'est pas l'ami, c'est pas l'allié des femmes. Ils n'accèdent pas, ni à la prévention des violences, ni même après, le système pénal, il écrase les victimes. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

Pour arriver à la normalisation de cette position jusqu'alors marginale auprès de l'opinion publique et espérer un débat constructif autour de la question, différentes étapes sont importantes.

Tout d'abord, le travail des universitaires. En effet, iels pratiquent une théorisation de la pensée, qui peut permettre, à la fois de faire découvrir le courant, mais également de donner des arguments et renforcer la voix des militant.e.s. Dans le cas de l'abolitionnisme pénal et de son rapport au féminisme, la pensée n'est arrivée que tardivement en France et donc les sources en langue française ont longtemps manqué. Il y a d'abord eu des traductions d'œuvres nord-américaines comme *Are prisons obsolete?* d'Angela Davis (*La Prison est-elle obsolète ?* aux éditions Au Diable Vauvert en 2014), livre central dans la construction d'une pensée abolitionniste pour de nombreux.ses féministes, comme l'ont expliqué presque chacune des militantes interrogées dans le cadre de ce dossier de recherche. En 2020, Gwenola Ricordeau a sorti le livre *Pour Elles Toutes. Femmes contre la prison*, qui a apporté la pensée féministe abolitionniste en France. La sortie de ce livre est très importante pour les militant.e.s qui y voit une réelle façon de propager cette idée. Dans son livre, Gwenola Ricordeau définit et explique, à la portée de tou.te.s, cette pensée et elle marque un réel tournant dans le féminisme abolitionniste en France :

« L'abolition, ça a mis du temps à arriver en France, et j'ai l'impression que les mouvements féministes, surtout avec Ricordeau qui commence à être pas mal médiatisée, ça commence à sensibiliser, même les mouvements féministes. »

Ensuite, après les universitaires qui garantissent une base théorique, une position jusqu'ici marginale peut se normaliser grâce à des personnalités qui incarnent cette position. Lorsque des personnalités publiques et politiques prennent parti sur un sujet, iels permettent de le faire entrer dans le débat public. Dans le cas du féminisme abolitionniste, la militante féministe, fondatrice du collectif #NousToutes, Caroline De Haas est l'une de celles qui tiennent ce rôle. En effet, Caroline De Haas est une personnalité connue dans le milieu féministe et au-delà puisqu'elle a également été porte-parole du Parti socialiste, membre de l'équipe de Najat Vallaud-Belkacem au ministère des Droits des femmes, ou encore candidate aux législatives en 2017. Caroline De Haas s'exprime régulièrement sur son opposition à la prison et sa position abolitionniste.

En effet, c'est une question qui est abordée lors des formations contre les violences sexistes et sexuelles de #NousToutes, des formations qui touchent un très grand nombre de personnes, notamment pendant la période de pandémie puisque ces Zoom ont accueilli mille personnes à chacune des invitations⁶. Bien que la question ne soit pas énormément développée, c'est déjà une première sensibilisation qui laisse l'idée faire son chemin dans la tête de chacun.e. De plus, en mars 2021, Caroline De Haas a sorti un manuel d'action, *En finir avec les violences sexistes et sexuelles*, dans lequel, une nouvelle fois, elle aborde rapidement cet « enjeu de réflexion pour les mouvements féministes » (De Haas, 2021: 125). Ce livre a connu une promotion assez importante ce qui a permis à cette question d'être abordée par des médias qui ne l'aurait peut-être pas fait sans, comme la newsletter *Les Glorieuses* (Amsellem, 2021). Enfin, moins en lien avec le féminisme, mais sur la question de l'abolition, Caroline De Haas a été parmi les organisateur.rice.s d'une formation en ligne « A-t-on vraiment besoin des prisons ? » par le collectif Changer d'air le jeudi 22 avril 2021. Grâce à son audience, Caroline De Haas fait donc partie des acteur.rice.s qui aident à normaliser le débat sur l'abolitionnisme pénal.

Ensuite, le travail des militant.e.s et des associations a un rôle primordial dans l'information, la sensibilisation et donc la normalisation de l'abolitionnisme pénal encore marginal. Les événements du Village des féminismes organisés deux années de suite à l'occasion de la journée du 8 mars rassemblent plusieurs associations et collectifs, dont plusieurs luttent contre les enfermements. En 2021, cet événement s'est déroulé en ligne le 7 mars et avait pour thème « Contre les enfermements ! ». Des collectifs et associations dont Mwasi et le Genepi ont pris part à cette journée composée de différents ateliers, tables rondes,

⁶ Pages Facebook et Instagram du collectif (@noustoutesorg)

formations (voir programme et communication de l'événement de 2020 et 2021 en Annexe 2). Les militant.e.s tentent d'interpeller sur l'abolitionnisme pénal et de faire entendre leur voix de différentes manières : des événements qui peuvent rassembler beaucoup de monde et permettent de faire travailler la réflexion comme le Village des féminismes, des marches et des manifestations, mais aussi des écrits (le Genepi publie par exemple un « Zine »), leurs publications sur les réseaux sociaux ou des tribunes. Des membres du Genepi expliquent le travail de l'association :

« On a notre « Zine », on en a sorti un en janvier sur les proches de détenu.e.s, qu'on a pu imprimer en 500 exemplaires et qu'on essaye de distribuer un peu partout dans Paris, on peut organiser des grosses journées de formation, où on fait venir des gens, on paye une interprète en langue des signes française... »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

« On fait vachement de sensibilisation, des ciné-débats, un atelier théâtre, des actions publiques où on fait venir des intervenant.e.s. On essaye aussi de soutenir d'autres initiatives proches. C'est majoritairement de la sensibilisation. »

Barbara, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

Grâce au travail en amont des universitaires et des militant.e.s, bien que loin encore d'être une position courante, le féminisme anticarcéral parvient à intéresser des personnes extérieures à ce cercle abolitionniste. Des médias *mainstream*, qui ne sont pas nécessairement engagés, féministes ou non, commencent à s'intéresser à la question et à l'interroger. Nous voyons également ici les répercussions de la sortie du livre de Gwenola Ricordeau, puisqu'elle est invitée sur des médias qui n'auraient peut-être jamais parlé du sujet, comme le podcast *La Poudre*, un podcast féministe de Lauren Bastide qui évoque beaucoup de sujets féministes et antiracistes, dans lequel elle fut invitée pour parler d'une « justice féministe » (Bastide, 2021). Caroline De Haas a, elle, comme dit plus haut, évoqué le sujet dans la newsletter *Les Glorieuses*. Les militantes du Genepi ont également confié être très demandées, notamment par des médias comme *Madmoizelle*, un magazine féminin avec une orientation féministe revendiquée, bien qu'elles n'acceptent pas toutes les demandes, par peur que leur parole soit altérée :

« On est encore pas mal contactées, par des journalistes, mais généralement on ne répond pas, soit parce que c'est sur des thématiques très spécifiques, soit parce qu'on sait que notre parole va être déformée. Par exemple, on a été contactées par Madmoizelle, on a décidé de ne pas répondre parce qu'on savait qu'on allait prendre une heure de notre temps pour que nos propos soient déformés, parce que c'est ce qui arrive à chaque fois. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Des médias plus larges, comme le magazine en ligne *Slate*, un média plutôt progressiste a consacré un article sur le féminisme anticarcéral qui fait référence au travail de Gwenola Ricordeau et aux actions d'associations comme le Genepi et Mwasi (Marinier, 2020). Ces différents médias, par leur large audience, participent donc à la normalisation de cette position en informant sur ce sujet qui hors des milieux militants est peu connu, et la finalité est que cela permet de créer un réel débat sur le sujet.

Finalement, pour atteindre un maximum de personnes et que cette position ne soit plus perçue comme radicale, selon Marie-Laure, membre de Mwasi, il faut que les féministes *mainstream* incarnent cette position :

« Nous on est un groupe marginalisé, les femmes noires, pour l'instant. On le sait, on le dit, personne ne nous écoute, mais voilà, quand ça va devenir mainstream, malheureusement quand les Blancs vont s'en emparer, quand certains Blancs vont commencer aussi à parler d'abolition de la police, bah là ça va avoir plus de poids, comme tout. (...) L'avenir du féminisme est anti-carcéral. Quand les femmes blanches commenceront à dire « reform the police! » et « abolition ! ». De toute façon, le système pénal il est inégalitaire et pour moi être féministe, c'est être contre les inégalités donc au bout d'un moment, elles vont en venir à l'anticarcéralisme, c'est sûr. En sachant que la police ne protège pas contre les violences, ça va forcément changer. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

Le féminisme abolitionniste représente donc l'avenir du féminisme pour certain.e.s militant.e.s, la diffusion de cette idée pourrait peut-être en faire un sujet plus classique dans les mouvements féministes dans l'avenir.

Finalement, après avoir vu que le féminisme anticarcéral prend petit à petit plus de place dans la lutte féministe, voyons pourquoi cette question est si importante et quels sont les arguments avancés pour démontrer que ces deux positions, l'abolitionnisme pénal et le féminisme, sont liées.

C) La recherche d'égalité comme but commun au féminisme et à l'abolitionnisme pénal

Le féminisme et l'abolitionnisme pénal se rejoignent sur plusieurs points. Un des combats des féministes est de mettre fin aux violences sexistes et sexuelles. Or, le système

pénal ne parvient pas à prévenir ces violences comme l'explique une militante du Genepi. L'incapacité du système pénal à prévenir les violences sexistes et sexuelles est donc un premier point de convergence entre abolitionnisme pénal et féminisme :

« On va punir l'agresseur après qu'il ait commis l'agression, mais en amont, il n'y a aucun travail qui est fait pour qu'on arrête de se faire violer, de se faire harceler dans la rue. La prison, c'est juste l'excuse pour dire « mais oui, mais regardez on fait quelque chose, on les punit, il a des procès, ... », mais en fait non, c'est faux, ça arrive quand même tous les jours, à toutes les femmes et c'est bien la preuve que la prison ça ne marche pas et que la prison, c'est une fausse solution. »

Barbara, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

Le système pénal ne protège pas dans le sens où il ne dissuade pas non plus, et quand une condamnation a lieu, il y a parfois récidive, donc la première victime n'a pas été protégée, et le système pénal ne parvient pas non plus à éviter que cela ne se reproduise, si ce n'est pendant le temps où l'agresseur est incarcéré et donc mis en dehors de la société. Une membre de Mwasi part de ce constat pour expliquer que le problème de fond est le patriarcat :

« Je pense que les hommes, quand ils commettent ces violences, savent très bien que ce n'est pas légal, ils savent très bien que c'est puni par la loi, et pourtant ça ne les empêche pas de le faire, ni de réitérer, ni de penser qu'en fait ils ont un pouvoir sur le corps des femmes. Donc le lien entre l'abolitionnisme et le féminisme, je le fais à travers les violences sexistes et sexuelles et je ne pense pas que ce soit en réprimant plus qu'on arrivera à endiguer ce problème de société. Parce que je pense que le problème, c'est le patriarcat. C'est une des manifestations du patriarcat. Tant qu'on ne s'intéressera pas au gros problème en soit, on pourra toujours s'attarder sur les conséquences de ce que le patriarcat fait aux femmes et au système en général. »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

Or, si le patriarcat est le problème majeur, selon Pauline militante au Genepi, il n'est pas possible de mettre fin au patriarcat sans toucher au reste de la société, et donc au système carcéral :

« Le patriarcat était aussi précurseur du capitalisme et donc forcément le capitalisme et le patriarcat ne sont plus dissociables puisqu'ils ont été amenés l'un par l'autre, qu'ils sont un peu père et mère, vraiment hyper liés. Donc si on veut détruire le patriarcat et donc reconnaître le féminisme forcément on doit détruire le capitalisme et donc forcément on doit détruire la société actuelle pour en reconstruire une nouvelle, donc je pense que c'est vraiment ça le rapport entre les deux. »

Pauline, ancienne membre du Genepi Lille, entretien du 1er avril 2021

Selon les militant.e.s féministes abolitionnistes, punir ne fonctionne pas. Nous le voyons puisque des crimes et des délits sont toujours commis et que parfois, les mêmes personnes

récidivent. L'abolitionnisme et le féminisme se rejoignent dans l'idée qu'il faut faire un travail en amont pour éviter que les violences ne se produisent.

Ensuite, pour rester dans le cas des violences sexistes et sexuelles, lorsqu'un acte commis, le système pénal ne parvient pas à répondre aux besoins des victimes. On le voit dans le nombre de condamnations ou dans la façon dont sont reçues les victimes qui souhaitent porter plaintes. Les victimes sont dépossédées de leur cas lorsqu'elles portent plainte comme l'explique une militante du Genepi :

« La police, la justice, la prison ça propose qu'une seule réponse aux questions des violences sexistes et sexuelles notamment, ça maintient le pouvoir qui est toujours aux hommes, c'est-à-dire que si tu as un problème tu dois aller voir la police et donc donner ton cas aux mains des hommes et du pouvoir blanc et bourgeois. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Les féministes anticarcérales montrent que ces deux positions sont complémentaires sur ce cette question d'accompagner les victimes également. Elles montrent les faiblesses d'un système pénal qui ne répond pas aux demandes des féministes qui est d'aider les victimes, mais qui simplement les dépossèdent de leur expérience.

Pour essayer de répondre à ce manque d'accompagnement du système pénal, certaines féministes, même sans se revendiquer anticarcérales, pratiquent déjà une forme d'organisation alternative, entre elles. La sororité qui est une notion importante du féminisme, la solidarité entre les femmes, va dans ce sens, comme l'explique une membre du Genepi :

« Le féminisme, c'est la question de la sororité, comment tu t'organises entre meufs, comment tu essayes de questionner à la fois ton rapport à l'autre, mais aussi à toi et à tes copines et comment tu essayes de trouver des solutions pour survivre dans l'État patriarcal dans lequel on est sans avoir recours à ces outils : la police, la justice, la prison, entre autre. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Des féministes essaient de s'auto-organiser pour ne pas avoir à faire au système pénal, observant ses failles, et ne voulant pas attendre que les choses s'améliorent. Ces alternatives, sans être une forme directe d'anticarcéralisme, participent du questionnement de l'efficacité de ces institutions, ce que souligne Marie-Laure, membre de Mwasi :

« On voit bien que les femmes commencent à s'auto-organiser, avec des applications pour rentrer ensemble le soir, des choses comme ça, ou d'autres formes de solidarité, elles sont solidaires entre elles pour se passer de la police. De même pour les associations de femmes battues, les femmes s'organisent entre elles, elles n'attendent pas de la police une protection, elles savent que cette protection est nulle. »

Aussi, comme le système pénal peine à accompagner les victimes dans leur reconstruction, ne lui apportant pas d'accompagnement, se limitant à condamner le/la coupable, les femmes peuvent également s'organiser entre elles pour essayer d'aider la victime à se réparer et allant dans le sens d'alternatives abolitionnistes comme la justice réparatrice comme le relève Rachel de la Marche mondiale des femmes :

« Dans le féminisme, il y a aussi la notion de sororité, dans mon expérience, j'ai vu que beaucoup de choses ne fonctionnent pas, mais mettre en place des cercles, où les personnes s'écoutent, se font du bien, s'apportent du soutien, s'épaulent, font en sorte d'aller de l'avant ensemble, c'est déjà un début de justice réparatrice. »

Rachel, membre de la Marche mondiale des femmes, entretien du 7 avril 2021

Enfin, un autre lien peut être fait entre l'abolitionnisme pénal et le féminisme, sous l'angle de la domination. En effet, les féministes luttent contre la domination masculine et patriarcale. Il y a également de la domination en prison comme le fait remarquer Aimée :

« Pour moi le lien entre les deux, c'est qu'on ne peut pas vouloir l'abolition du patriarcat sans vouloir l'abolition de la prison parce que la prison est un endroit où il y a des dominations, aussi bien à l'intérieur des prisons, que ce soit les femmes criminelles ou les femmes qui font les liens entre hommes qui ont commis des crimes. Il y a tout ce système patriarcal et donc il faut l'abolition des prisons. L'un ne va pas sans l'autre. »

Aimée, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

Le féminisme, s'il inclut toutes les femmes, s'engage également pour les femmes en prison. Observer la prison mènerait donc les féministes à l'abolitionnisme. Bien que les prisons soient composées à majorité d'hommes, les femmes sont aussi touchées, en étant proches de détenu.e.s, ce qui les impactent également, leur ajoutant une nouvelle charge mentale :

« Comme on est dans un système patriarcal, la tendance, c'est de dire que les femmes sont moins violentes ou qu'elles ont moins de chances de se retrouver en prison, certes. Mais après derrière, quand ce sont des hommes qui sont emprisonnés, qui va porter le combat ? Ce sont les membres de la famille qui restent et du coup ce sont des femmes. Par là, on rajoute encore une fois une charge mentale. Alors c'est déjà compliqué de manière générale d'être une femme dans cette société, mais quand en plus tu as la pression du foyer et des tiens qui sont emprisonnés, c'est quand même beaucoup ! »

Solange, membre du collectif Mwasi, entretien du 24 mars 2021

L'abolitionnisme pénal et le féminisme peuvent donc se rejoindre par différents arguments. En définitive, féminisme et abolitionnisme pénal luttent contre les oppressions systémiques. Selon Pauline, membre du Genepi, ils sont deux moyens pour atteindre une société plus juste :

« En tant que féministe, la seule solution pour parvenir à une société qui correspond à la femme et qu'il n'y ait plus besoin de féminisme, parce que pour moi le féminisme n'est pas une finalité, c'est un moyen pour atteindre justement cet objectif d'être considérée en tant que femme, comme un être humain avec nos droits, sans distinction de genre. Donc le féminisme est un moyen, l'abolitionnisme est aussi un moyen et c'est là le rapport, je pense. Les deux sont un moyen parce qu'il y a une injustice, des droits qui ne sont pas respectés, donc les deux sont des moyens d'arriver à une société qui nous respecte en tant que femmes et qu'êtres humains. Je pense que les deux sont des moyens d'arriver à cette société-là. »

Pauline, ancienne membre du Genepi Lille, entretien du 1er avril 2021

Marie-Laure, membre de Mwasi, résume ce lien entre abolitionnisme et féminisme par la lutte commune pour l'égalité entre tous les individus :

« Quand t'es féministe, tu recherches l'égalité entre les hommes et les femmes, et quand tu es abolitionniste, de la prison et de la police, tu recherches l'égalité entre toutes les personnes en fait, puisqu'on n'est pas égaux face à la justice. »

Marie-Laure, membre de Mwasi, entretien du 18 mars 2021

III - Le Genepi ou la difficile alliance de l'anticarcéralisme et du féminisme

A) Les prises de positions politiques

Le Genepi est « une association féministe et anticarcérale qui lutte contre tous les systèmes d'enfermement » (Genepi, n.d.), mais ce ne fut pas toujours le cas. En effet, le Genepi a une longue histoire qui a démarré en 1976. Il a été créé par l'État en réponse aux mutineries dans les prisons des années 1970 dans le but d'assurer l'éducation aux personnes détenues. Dans sa forme originelle, le GENEPI pour Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées, il s'agissait :

« d'étudiants de polytech qui intervenaient pour enseigner un savoir très vertical aux pauvres petits détenu.e.s qui ne savaient rien. »

Pauline, ancienne membre du Genepi Lille, entretien du 1er avril 2021

Ainsi, « pendant des années, le Genepi était donc un partenaire institutionnel de l'État » (Genepi, n.d.). L'association permettait à la fois de faire entrer l'éducation en prison sans frais pour l'administration pénitentiaire, et d'être une première forme de formation pour les futurs fonctionnaires de la justice.

De plus en plus, le Genepi a adopté une position critique face à l'État et à l'administration pénitentiaire, tout en restant discret sur la question, recevant encore des subventions de ces institutions. Un changement majeur dans l'organisation du Genepi a eu lieu en 2019 lorsque, suite à un premier arrêt de la convention liant l'administration pénitentiaire au Genepi, l'association a décidé de mettre fin à l'action en détention :

« L'année 2018-2019 (...) il y a eu la réflexion d'arrêter l'action en détention suite au fait qu'en septembre 2018, l'administration pénitentiaire (AP) a arrêté la convention qui la liait au Genepi qui venait avec une subvention. L'AP a dit stop pour qu'on rentre en prison et cette réflexion-là, de savoir pourquoi l'AP fermait la porte des prisons au Genepi, parce que le Genepi disait ouvertement qu'il était contre la prison, a mené à réfléchir vraiment s'il était utile de continuer à intervenir en détention (...). Sachant qu'il y a plein d'asso non politisées qui interviennent en détention, on s'est dit que nous, c'était pas la peine d'y aller et qu'on préférerait avoir une réflexion hors les murs sans plus entrer, en ayant plus de lien avec l'AP pour critiquer l'enfermement de manière large. (...) Donc en juin 2019 a été arrêté l'action en détention. Suite à ça, il y a eu une restructuration globale de l'asso (...), il y avait 800 bénévoles et on était 60 l'année d'après. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Depuis l'arrêt de l'action en détention, l'anticarcéralisme est devenu la ligne politique de l'association. Il est donc question ici d'anticarcéralisme, la nuance avec l'abolitionnisme pénal est expliquée par des membres du Genepi :

« Je préfère le terme « anticarcérale », parce que pour moi l'abolition, c'est comme un but un peu utopique en soit et l'anticarcéralisme c'est la lutte de terrain, ce que tu fais au quotidien pour mener à l'abolition. Moi, je me considère plutôt comme anticarcérale, je ne fais pas du tout de théorie. (...) L'anticarcéralisme, au-delà de ma révolte personnelle, c'est comment tu essayes de réfléchir au quotidien pour ne pas devoir y avoir recours (au système pénal). »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

« Je me retrouve aussi plus dans le terme « anticarcéralisme » parce que pour moi « abolitionnisme » c'est du système pénal et moi je suis vraiment dans une réflexion sur tous les enfermements, y compris administratifs, psychiatriques, vraiment tous les systèmes d'oppressions et donc pour moi l'abolitionnisme se limite un peu trop à la justice. Je me reconnais donc plus dans l'anticarcéralisme. »

Chloé, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Cette prise de position anticarcérale n'a pas été la seule. Depuis sa création, le Genepi est une association qui regroupe des centaines d'étudiant.e.s, qui forment donc une sorte de micro-société, dans laquelle se reproduisent des rapports de domination. En effet, on y voit les inégalités entre les femmes et les hommes, puisque :

« Les postes hauts, les présidents, trésoriers, c'est souvent des mecs, il y avait beaucoup de mecs dans l'asso mais la secrétaire, le taf administratif, la com', les trucs qui sont plus rébarbatifs, qui demandent plus d'assiduité, qui sont moins stylés que d'aller faire de l'action en détention, ça reposait vachement sur des meufs. (...) Ces dernières années, c'était peut-être 50/50 (filles/garçons) mais c'était toujours les meufs qui bossaient, donc même si les mecs étaient là en AG (assemblée générale), les moments où il fallait parler fort, pour que les meufs se taisent. Il y avait quand même beaucoup de meufs, même dans le bureau et donc à un moment, elles se sont dit ça suffit. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Les femmes sont devenues de plus en plus majoritaires dans l'association. Cela peut s'expliquer de différentes manières. Cela peut être lié aux profils présents dans l'association comme l'explique une ancienne membre du Genepi Lille :

« Je pense que déjà au niveau des asso, c'est plus les femmes qui s'impliquent au niveau associatif, que les filières aussi qu'on retrouve le plus au Genepi, c'est des filières du social ou du médical, ou de l'éducation et du coup les études montrent qu'il y a plus de femmes. »

Pauline, ancienne membre du Genepi Lille, entretien du 1er avril 2021

Ce changement de tendance dans la répartition genrée de l'association est également en partie liée à l'arrêt de l'action en détention. Comme l'ont expliqué les militantes, le travail

administratif était davantage réalisé par des femmes alors que les hommes qui étaient membres préféraient l'action de terrain en détention, une mission plus gratifiante. En plus de la composition générale du Genepi, une des membres souligne les changements dans le bureau qui font partie des déclencheurs de la tournure qu'a pris le Genepi dans ses prises de positions :

« Le bureau aussi était composé à 80% de lesbiennes donc des personnes qui ont l'habitude de prendre de la place parce que sinon tu t'en sors pas. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Toute cette évolution dans la composition des membres de l'association a mené au départ de la quasi-totalité des hommes dans l'association, qui se sont retrouvés à deux au début 2020 ce qui a entraîné l'autre changement majeur dans les positionnements politiques du Genepi et à un changement dans les statuts, le choix de la non-mixité :

« On s'est rendu compte qu'on était beaucoup de meufs pour deux gars et donc on s'est dit que ça ne servait à rien d'avoir deux gars dans l'asso, ils ne font pas le taf et le taf repose sur des meufs, autant décider de fonctionner en non-mixité et d'être ouvertement un groupe féministe. Et donc cette année 2019-2020, on a réfléchi à tout ça et on a fini l'été 2020 à dire : maintenant on est une asso féministe. C'est passé à notre AG de janvier 2021, on a changé nos statuts donc on est officiellement une asso anticarcérale et féministe. Les deux mots sont sur nos statuts. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Cette décision de devenir une association féministe en non-mixité a une autre raison, assurer la sécurité des membres en évitant les agressions :

« Ça permet aussi d'éviter plein de problèmes d'agressions sexuelles. Parce que le Genepi c'est 44 ans derrière en mixité, avec des fêtes, des formations avec 800 bénévoles, des cas d'agressions sexuelles il y en a eu des dizaines, des centaines. Donc on a décidé de s'éloigner de ça et c'est une manière de se défendre, de réfléchir à des solutions concrètes de comment, dans notre petit milieu du féminisme anticarcéral, on s'organise. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

L'année 2021 marque donc un tournant pour le Genepi qui inscrit officiellement dans ses statuts, à côté de cette nouvelle position féministe, l'anticarcéralisme. La position était déjà partagée au sein de l'association, mais devenue officielle administrativement qu'à ce moment-ci.

« Avant on « décloisonnait les institutions carcérales », tout le monde déconstruisait le tout depuis 2 ans, mais c'était pas officiel, c'était un peu une stratégie, mais qui n'était pas efficace. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Pendant l'année 2020-2021 le Genepi a donc affirmé ses positions anticarcérales et féministes, dans un même temps, pour assurer une cohérence entre les idées partagées au sein de l'association et son statut officiel, au risque de beaucoup y perdre.

B) Les répercussions de ces changements sur le fonctionnement de l'association et au sein des mouvements militants

Le Genepi est une association anticarcérale et féministe qui fonctionne en non-mixité. Ces choix ne sont pas au goût de tou.te.s puisque, aussi bien sur l'anticarcéralisme que sur le féminisme, ces nouvelles positions ne font pas l'unanimité.

Sur la question du féminisme, le cas du Genepi montre une nouvelle fois les divisions au sein du milieu militant. En effet, les membres du Genepi se divisent sur la question de la non-mixité. Ces femmes, membres de la même association, qui semblent donc partager les mêmes valeurs, avoir les mêmes priorités dans leur lutte, ne tombent pas d'accord sur la nécessité de la non-mixité pour se revendiquer féministe, comme l'explique Barbara, de l'antenne de Lyon du Genepi :

« Je m'intéresse beaucoup en ce moment sur ce que c'est le féminisme. Justement quand je suis allée à l'AG avec les militantes du national, on a eu cette discussion où elles par exemple elles nous ont dit qu'on ne pouvait pas se prétendre féministes parce qu'on luttait avec des mecs, enfin que notre collectif ne pouvait pas se dire féministe parce qu'il y avait des mecs dedans. Mais je pense qu'il y a un grand écart entre ce qu'on dit être et ce qu'on fait. Donc niveau pratique, je ne sais pas ce qu'est le féminisme, et je pense que plein de femmes le voient différemment. »

Barbara, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

Cette décision de la non-mixité s'est imposée à toutes les antennes, étant présente dans les statuts de l'association, ce qui a provoqué une scission et l'antenne de Lyon a fini par se détacher du Genepi pour créer son propre collectif. Ce changement dans les statuts entraîne donc un bouleversement dans l'organisation de l'association, qui avait déjà perdu beaucoup de membres après l'arrêt de l'action en détention. Des militantes expliquent le retrait de l'antenne de Lyon :

« Elles (les militantes du Genepi France) considèrent que le schéma patriarcal, à partir du moment où il y a des hommes, il va automatiquement se reproduire, que ce soit de façon consciente ou pas, et du coup elles préfèrent s'organiser sans mec, car elles se

sentent plus en sécurité comme ça. Nous (...) on a des garçons dans notre groupe. On n'est pas du tout contre la non-mixité, au contraire, on trouve que c'est une bonne initiative, mais on a un groupe qui marche bien, on se sent bien et on n'a pas envie de casser notre dynamique pour ces raisons-là. »

Barbara, ancienne membre du Genepi Lyon, entretien du 15 avril 2021

« On a eu des problèmes avec les autres groupes avec lesquels on ne milite pas au quotidien, les groupes qui ne sont pas à Paris, parce qu'elles n'étaient pas dans la même optique et elles ont moins une réflexion féministe que nous, dans le sens où ça ne les dérange pas de militer avec des mecs en se disant féministes, et c'est là qu'on se scinde en deux. C'est pour ça que le groupe de Lyon quitte le Genepi et crée leur propre collectif, parce qu'elles voulaient continuer à lutter avec des mecs et pour nous, c'était pas possible. Mais elles l'ont compris, qu'on partait dans deux chemins différents et que c'était plus possible d'être dans le même collectif par rapport à ça. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

La question se pose donc de savoir si pour être féministe il faut forcément être en non-mixité et si cette lutte ne peut être menée que par des femmes. Pour les membres du Genepi France, il n'est pas concevable de se dire féministe sans être en non-mixité, alors que pour celles de Lyon, lutter avec des hommes et se dire féministe, ce n'est pas contradictoire. Ce sujet ne fait donc pas consensus, mais pour les membres du Genepi il s'agit d'une condition comme l'explique une des membres :

« Pour nous, c'était pas possible de se dire féministe et de militer avec des hommes, d'avoir des espaces ouverts à des mecs. On a préféré que nos ressources, nos espaces, notre temps soit pour des meufs. Nos ressources sont faites par des meufs, elles vont vers des meufs et on s'organise entre meufs. C'est la sororité, c'est comment on s'organise entre nous. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Autre preuve de l'importance de la non-mixité pour le Genepi, elles ont attendu de l'être officiellement pour faire de la communication autour du féminisme. Pour ce qui est de l'anticarcéralisme, cette position était déjà présente dans leurs travaux avant l'officialisation dans les statuts. Cependant, pour ce qui est du féminisme, la non-mixité leur assurait donc, selon elles, la légitimité nécessaire pour se positionner officiellement sur la question :

« Depuis la fin de l'arrêt en détention, clairement on se disait anticarcéral dans la com'. On ne se disait pas féministe parce qu'il y avait des mecs dans l'asso, même si la réflexion féministe, elle existe depuis longtemps, il y avait déjà eu des prises de position antisexistes donc elle existait déjà. »

Chloé, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Au-delà de l'association en interne, les réactions à ces changements sont diverses. D'un côté, dans le milieu militant anticarcéral, cette position est assez mal reçue, en expliquant

par exemple que la prison concerne principalement des hommes et que donc la non-mixité féministe n'est pas justifiée comme l'explique une des membres du Genepi :

« On nous dit souvent « oui, mais la prison ça concerne 96% de mecs » oui, mais en fait tu peux être anticarcérale, être contre la prison, vouloir qu'il n'y ait plus de taule, mais la non-mixité, c'est vraiment un mode d'organisation : militer entre meufs. Nous, on milite entre meufs, sur un terrain qui concerne énormément d'hommes bien sûr. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

De plus, les associations anticarcérales étant composées d'une majorité d'hommes, cette position féministe est mal reçue de manière générale. Beaucoup des membres des autres associations anticarcérales sont passés par le Genepi et acceptent mal ce tournant de l'association les excluant. Ils ont tendance à voir cette position comme une dérive et ne comprennent pas vraiment la démarche des militantes du Genepi, elles l'expliquent :

« (Dans les associations anticarcérales) c'est beaucoup de mecs ou alors des meufs qui ne se positionnent pas comme féministes ou estiment avoir d'autres priorités : « il y a des personnes qui sont en prison, on verra le féminisme plus tard », donc c'est très mal reçu. Beaucoup de personnes qui sont dans des collectifs qui s'estiment plus radicaux que le Genepi, les groupes anarchistes ou des groupes anticarcéraux sont souvent passés par le Genepi avant, et estiment que leur Genepi a été repris par des féministes et c'est un peu ce truc de machos qui ne sont pas contents. Donc le dialogue est complètement rompu par rapport aux groupes anticarcéraux de Paris. La réflexion politique s'arrête là, ils ne sont pas contents que ça ait été repris par des filles. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Pour les associations anticarcérales, l'exemple du Genepi souligne donc que l'alliance avec le féminisme n'est pas totalement comprise et acceptée et que les priorités de lutte ne sont pas forcément perçues comme complémentaires, même si comme nous l'avons vu dans la partie précédente, le féminisme et l'abolitionnisme pénal peuvent se retrouver sur différents points.

Du côté des associations féministes, les réactions sont partagées, comme de façon générale, sur la question de l'anticarcéralisme. Cette position n'est pas toujours bien accueillie. Pour autant le Genepi est de plus en plus écouté, même invité à des événements avec d'autres féministes, preuve que la question entre peu à peu dans le débat féministe et qu'une partie des militant.e.s reste ouverte à la discussion sur ce sujet. La question reste quand même souvent incomprise et ce n'est que le début de la réflexion sur l'anticarcéralisme, ce que souligne une membre du Genepi :

« C'est un peu plus ouvert comme sujet, on est un peu plus contactées, du fait du livre de Gwenola Ricordeau qui a quand même été assez médiatisé. Par exemple, on a été contactées par Charlotte Bienaimé d'Un podcast à soi donc des trucs un peu plus

féminisme large. Mais ça reste quand même assez incompris, de pourquoi être féministe et contre la prison. On essaye de le faire, on participe par exemple au Village des féminismes. C'est toujours un peu les mêmes questions qui reviennent, qui se comprennent, mais qui montrent que la réflexion n'est pas super avancée sur « qu'est-ce qu'on fait des violeurs ? », « vous êtes féministes, mais vous vous occupez des prisons alors que c'est 96% d'hommes ». (...) Ça a l'air d'avoir commencé, comme on a été contactées par un festival éco-féministe pour participer, on a été contactées par ActUp pour signer une tribune qui n'a rien à voir avec la prison donc on commence je pense à être reconnue comme asso féministe. »

Chloé, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Dans le milieu militant féministe, l'exemple du Genepi montre donc que l'idée fait son chemin, et que leur travail, les événements comme le Village des féminismes ainsi que la publication d'ouvrages sur le sujet sont des éléments qui permettent de normaliser ce combat.

Enfin, au niveau de l'État, la prise de position anticarcérale a entraîné une perte de subvention pour le Genepi. D'ailleurs, cette identification en tant qu'association féministe et anticarcérale pourrait mener à la disparition du Genepi comme le révèle une de ses membres :

« Ça va s'essouffler, ça va même s'éteindre, en termes de question pratique, être une association anticarcérale ça ne fonctionne pas, tu ne peux pas avoir de l'argent de l'État et avoir une ligne politique comme la nôtre. Et aussi, avec le peu de membres qu'il reste, ce n'est pas possible de reposer sur une charge aussi intense que d'être une association loi 1901. Je pense que le Genepi va mourir, mais que vont naître de ça des collectifs féministes anticarcéraux. Et même au niveau politique parce qu'on est féministes, on est anticarcérales, on critique l'État et donc on aura plus d'argent, on deviendra donc autre chose, mais ça ne nous arrêtera pas. »

Sophie, membre du Genepi, entretien du 23 avril 2021

Cette disparition programmée du Genepi, une association pourtant vieille de 44 ans, peut expliquer les réticences d'associations féministes à prendre parti sur cette question. Les associations ont besoin de subventions pour survivre et donc les perdre n'est pas envisageable pour beaucoup d'entre elles. Pour autant, les membres du Genepi gardent un discours optimiste. Pour elles, même si l'association disparaît, le combat reste et les idées anticarcérales et féministes se propageront.

Conclusion

L'abolitionnisme pénal est un sujet peu, voire pas abordé par les féministes les plus médiatisé.e.s. Nous nous sommes donc demandé si ces deux positions étaient compatibles, et s'il était facile d'incarner un féminisme anticarcéral. Une des hypothèses de départ était une compatibilité entre le féminisme et l'abolitionnisme pénal qui luttent tous les deux contre les oppressions systémiques. Cette hypothèse a été confirmée, étant un argument utilisé par les militantes pour rationaliser la compatibilité entre les deux. Aussi, le féminisme recherche l'égalité entre les genres et donc entre tous les individus, ce qui est aussi le cas des abolitionnistes qui dénoncent les inégalités de traitements du système pénal.

Pour autant, ce féminisme anticarcéral ne va pas de soi. Les féminismes sont multiples et sont divisées sur de nombreuses questions (prostitution, port du voile, accès à la PMA) et la question du système pénal ne fait pas exception, ce que cette recherche a confirmé. Les raisons sont diverses et les militant.e.s sont plus ou moins sensibilisé.e.s à la question, certain.e.s vont dans le sens du système pénal, comme les féministes institutionnelles, certain.e.s vont jusqu'à le défendre, ce dernier répondant à leurs intérêts, comme les fémonationalistes.

Une autre hypothèse de départ était que les féministes intersectionnel.le.s seraient les plus à même d'être abolitionnistes, ayant observé les personnes les plus visées par le système pénal. Cela a également été confirmé, les militant.e.s étant davantage sensibles aux choses qui les concernent, ce sont souvent des personnes qui ont rencontré le système pénal dans leur parcours comme les afro-féministes, ou qui en ont pris conscience comme les féministes intersectionnel.le.s qui peuvent critiquer le système pénal. Enfin, les féministes abolitionnistes sont proches de la gauche, de l'extrême gauche, et/ou des milieux anarchistes, ce sont souvent pas ces milieux que les militant.e.s ont rencontré l'anticarcéralisme.

Cependant, le féminisme anticarcéral ne se limite pas uniquement à ces catégories très précises du féminisme. Nous avons vu que cette idée circule dans les mouvements militants. Les féminismes déconstruisent la société dans son ensemble, le patriarcat ne s'arrêtant pas aux portes des prisons, la critique du système pénal se fait une place. Des médias aux positions plus larges ont pris possession du sujet grâce au travail des différent.e.s acteur.rice.s engagé.e.s dans ce sens, les militant.e.s, mais aussi les universitaires, comme Gwenola Ricordeau avec son livre *Pour Elles Toutes*, qui marque un réel tournant dans la connaissance du féminisme anticarcéral en France.

Pour autant, des limites et des contraintes persistent. L'État y tient un rôle puisque par ses subventions, il restreint certaines associations dans leurs prises de positions, qui préfèrent ne pas s'opposer à lui pour assurer leur pérennité. L'opinion publique, encore peu sensibilisée à cette remise en cause du système pénal, peut également décourager des associations ou des collectifs à incarner cette idée, par peur des répercussions que celle-ci peut entraîner, par peur des attaques. L'abolitionnisme pénal n'ayant pas nécessairement de réponse simple et immédiate à proposer pour l'organisation d'une société sans prison, cela peut retenir des personnes de s'engager dans ce sens.

D'autres questions sont également apparues, liées à la diversité des mouvements féministes, comme la question de la non-mixité. En effet, l'exemple du Genepi montre que ce choix peut être nécessaire pour certaines et contre-productif pour d'autres. Par ailleurs, la question de la non-mixité n'est pas propre au féminisme et fait débat quelque soit les catégories de personnes concernées. La diversité des féminismes montre bien que, même si l'anticarcéralisme peut gagner du terrain et séduire un plus grand nombre de militant.e.s, il ne fera jamais l'unanimité.

Le cas du Genepi souligne que le féminisme anticarcérale, ce n'est pas seulement des féministes qui en viennent à questionner le système pénal, mais que ce sont également des militant.e.s anticarcéraux.les qui peuvent apporter le féminisme dans leur réflexion. Le Genepi démontre que l'anticarcéralisme est une lutte que les femmes peuvent mener. Cependant, cet exemple du Genepi révèle également les difficultés pratiques d'une telle position. Allant dans le sens d'une critique de l'État, l'anticarcéralisme met en danger l'avenir de l'association, qui s'attend à perdre toutes ses subventions et donc ne pas pouvoir continuer ses actions.

Enfin, une autre difficulté que pourrait rencontrer le Genepi et donc les autres associations se positionnant officiellement comme anticarcérales est le « contrat d'engagement républicain » que les associations, pour recevoir des subventions de l'État, pourraient avoir à signer. Cette nouvelle contrainte fait partie du projet de loi confortant le respect des principes de la République et de lutte contre le séparatisme. Si le texte est adopté en l'état, les associations devront s'engager à « respecter les principes de la République », des principes n'étant pas définis de manière explicite et précise pour le moment.

Dans ce dossier de recherche, nous avons donc étudié la position des militant.e.s féministes sur l'abolitionnisme pénal. Une telle position est aujourd'hui encore radicale, peu connue, peu médiatisée. Cependant, nous avons vu qu'il était possible, grâce aux différent.e.s acteur.rice.s qui s'engagent en sa faveur, que le féminisme anticarcéral se normalise. Il serait intéressant de voir quel.le.s autres associations et collectifs pourraient s'engager dans

ce sens dans les prochaines années, ou encore, quelle est la position d'autres militant.e.s comme le mouvement LGBTQI+ sur l'abolition du système pénal.

Bibliographie

Livres

- Bard, C. Chaperon, S. 2017. *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF.
- Brossat, A. 2001. *Pour en finir avec la prison*, Paris, La Fabrique.
- Bell hooks. 1984. *Feminist Theory: From Margin to Center*, South End Press
- Combessie, P. 2018. *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte.
- Davis, A. 2014. *La Prison est-elle obsolète ?*, Paris, Au Diable Vauvert.
- De Haas, C. 2021. *En finir avec les violences sexistes et sexuelles. Manuel d'action*, Paris, Robert Laffont.
- Fassin, D. 2015. *L'Ombre du monde*, Paris, Seuil.
- Foucault, M. 1975. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Hugo, V. 1829. *Le Dernier jour d'un condamné à mort*, Charles Gosselin.
- Jean, J.P. 2008. *Le système pénal*, Paris, La Découverte.
- Koechlin, A. 2019. *La révolution féministe*, Paris, Editions Amsterdam.
- Lesage de la Haye, J. 2019. *L'abolition de la prison*, Paris, Libertalia.
- Lhuissier, S. 2020. *Décarcérer*, Paris, Rue de l'échiquier.
- Marx, K. 1998. *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, Edition Allia.
- Mathiesen, T. 1974. *The Politics of Abolition Revisited*, Londres, Routledge.
- MacLean, B. D. Pepinsky, H.E. 1993. *We who would take no prisoners*, Vancouver, Collective Press.
- Renard, N. 2018. *En finir avec la culture du viol*, Paris, Les Petits matins
- Ricordeau, G. 2019. *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, Montréal, Lux Editions.
- Pratt, J. 2007. *Penal Populism*, New York, Routledge.
- Salas, D. 2005. *La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal*, Paris, Hachette.
- Shaw, J. A. 1998. *Sexual Aggression*, Washington, D.C., American Psychiatric Press.
- Vergès, F. 2020. *Une théorie féministe de la violence*, Paris, La Fabrique.

Articles scientifiques

Audesse, A. Martel, J. 2020. « L'architecture singulière du populisme pénal ». *Champ pénal*, 19. [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/11931>

Bérard, J. 2014. « Dénoncer et (ne pas) punir les violences sexuelles? ». *Politix*, n°107, p. 61-84. URL: <https://www.cairn.info/revue-politix-2014-3-page-61.htm>

Bernat de Celis, J. (1982) « Les grandes options de politique criminelle. La perspective de Louk Hulsman », *A.P.C.*, 1982, 5, p.13-60.

Bernstein, E. 2007. "The Sexual Politics of New Abolitionism", *Differences: A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 75, n°3, p. 128-151.

Blad, J. Van Mastrigt, H. Uildriks, A. 1987. "Hulsman's abolitionist perspective: the criminal justice system as a social problem", in J. Blad (éd.), *Liber amicorum L. Hulsman, The criminal justice system as a social problem: an abolitionist perspective*, Rotterdam, Erasmus Universiteit.

Brigant, F. 2012. « La prise en charge des délinquants sexuels en milieu fermé ». *Archives de politique criminelle*. Editions A. Pédone. n°34, p. 135-153. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-politique-criminelle-2012-1-page-135.htm>

Chevalier, C. Grihom, M.J. 2013. « Injonction de soins et populisme pénal. La tension entre mêmeté et altérité pour l'agresseur sexuel et sa victime ». *Topique*. L'Esprit du Temps, n°122, p. 93-106. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-topique-2013-1-page-93.htm>

Cugno, A. 2012. « Prison : Ce n'est pas la peine d'en rajouter ». *Revue du MAUSS*, La Découverte, n°40, p.25-34. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-2-page-25.htm>

Crenshaw, K. 1989. "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics". *University of Chicago Legal Forum*, Vol. 1989. [En ligne] URL : <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>

Delage, P. 2020. « Genre et violence : Quels enjeux ? ». *Pouvoirs*, Le Seuil, n°173, p.39-49. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2020-2-page-39.htm>

De Larminat, X. 2018. « Denis Salas, La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal ». *Champ pénal* [En ligne] 25 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/9658>

Dumont, H. 2011. « Chronique canadienne - une décennie de populisme pénal et de contre-réformes en matière punitive au Canada ». *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*. n°1, p. 239-252. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-de-science-criminelle-et-de-droit-penal-compare-2011-1-page-239.htm>

Faith, K. 2002. « La résistance à la pénalité : un impératif féministe ». *Criminologie*, Les Presses de l'Université de Montréal, vol. 35, n°2, p. 115-134. [En ligne] URL : <https://doi.org/10.7202/008293ar>

- Gourmelon, N. 2012. « La prise en charge pénitentiaire des délinquants sexuels sous le sceau de la gestion des risques et de la lutte contre la récidive ». *Déviante et Société. Médecine & Hygiène*, Vol. 36, pp.363-387. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2012-4-page-363.htm>
- Hachet, A. 2008. « Traiter les agresseurs sexuels », *Temps d'arrêt*. Ministère de la Communauté française.
- Hanson, R. K. 2001. « Facteurs de risque de récidive sexuelle : caractéristiques des délinquants et réponse au traitement », n.d. [En ligne] URL : http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/conf&rm/conf/confagrsex/RapportsExperts/Hanson.html#_ftn1
- Hazan, A. 2020. « Repenser le système pénal et pénitentiaire ». *Les Cahiers de la justice*, n°1, p. 7-11. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-justice-2020-1-page-7.htm>
- Heckett, C. Whalley, E. 2017. "Carceral feminisms: the abolitionist project and undoing dominant feminisms". *Contemporary Justice Review*, pp. 456-473. [En ligne] URL : <http://dx.doi.org/10.1080/10282580.2017.1383762>
- Hulsman, L. Bernat de Celis, J. (1984) « Fondements et enjeux de la théorie de l'abolition du système pénal », in F. Ringelheim (éd.), *Punir mon beau souci. Pour une raison pénale*, Rev. U.L.B., 1984, p.300.
- Montalti, F. Orlandini, P. 2002. « Prise en charge des délinquants sexuels en prison ou dynamique de soins possibles chez les auteurs d'agressions sexuelles incarcérés ». *Victimologie & criminologie*, p. 105-109. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/victime-agresseur-tome-deux---page-105.htm>
- Mormont, C. 2002. « Le concept d'agresseur sexuel ». *Victimologie & criminologie. Champ social*. p. 167-170. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/victime-agresseur-tome-deux---page-167.htm>
- Morris, R. 1998. "Two Kinds of Victime: Meeting Their Needs", *Journal of Prisoners on Prisons*, vol. 9, n°2.
- Perrot, M. 2020. « Féminisme Pluriel ». *Pouvoirs*. Le Seuil, n°173, p.5-13. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2020-2-page-5.htm>
- Renard, T. 2019. « Quelles(s) forme(s) de spécialisation(s) dans la prise en charge des criminels sexuels ? ». *Champ pénal*. [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/11436>
- Saetta, S. 2016. « Inciter des auteurs d'infractions à caractère sexuel incarcérés à se soigner ». *Champ pénal*, vol. 13. [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/9401>
- Salle, G. 2002. « Mai 68 a-t-il changé la prison française ? » *Critique internationale*. Presses de Sciences Po, n°16, p. 183-195. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2002-3-page-183.htm>
- Scot, M. 2020. « Les Nouveaux débats féministes ». *Pouvoirs*, Le Seuil, n°173, p.101-116. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2020-2-page-101.htm>

Slingeneyer, T. 2005. « La pensée abolitionniste hulsmanienne ». *Archives de politique criminelle*, Editions A. Pédone, n°27, p.5-36. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-politique-criminelle-2005-1-page-5.htm>

Terwiel, A. 2019. "What is Carceral Feminism?". *Journal Sage*, 1-22.

Toupin, L. 1997. « Les courants de pensée féministe ». *Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années*. Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine/Relais-femmes.

Articles de presse

Cagé, A. 2021. « Féminisme. Radicalité. Respect. ». *AOC*. 8 mars 2021. [En ligne] URL : <https://aoc.media/opinion/2021/03/07/feminisme-radicalite-respect/> [consulté le 30 avril 2021].

Chiche, S. et al. 2018. Tribune « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle », *Le Monde*. 9 janvier 2018. [En ligne] URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-in-dispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html

Farris, S. 2017. « Au nom des droits des femmes ? Fémonationalisme et néolibéralisme ». *Contretemps*. 22 novembre 2017. [En ligne] URL : <https://www.contretemps.eu/femonationalisme-islamophobie-neoliberalisme/> [consulté le 25 avril 2021].

Marinier, F. 2020. Pour certaines féministes, la prison n'est pas la solution contre les agressions sexuelles. *Slate*. 8 avril 2020. [En ligne] URL : <http://www.slate.fr/story/189273/violences-agressions-sexuelles-pourquoi-feministes-contre-prison> [consulté le 20 mars 2021].

Sergent, H. 2021. « Harcèlement de rue : « Ce que l'on veut, c'est créer des QSR, des quartiers sans relous », annonce Marlène Schiappa ». *20 minutes*. 14 avril 2021. [En ligne] URL : <https://www.20minutes.fr/societe/3020243-20210414-harcelement-rue-veut-creer-qsr-quartiers-relous-annonce-marlene-schiappa> [consulté le 26 avril 2021].

Valais, L. 2017. Violences sexuelles : le nombre de plaintes a augmenté de 30% en octobre. *RTL*. 13 novembre 2017. [En ligne] URL : <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/violences-sexuelles-le-nombre-de-plaintes-a-augmente-de-30-en-octobre-7790932661> [consulté le 10 avril 2021].

Collectif. 2018. Tribune « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle », *Le Monde*. 9 janvier 2018. [En ligne] URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-in-dispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html

Newsletters

De Haas, C. 2019. « Le jour d'après ». *Les Glorieuses*. 28 août 2019. [En ligne] URL : <https://lesglorieuses.fr/caroline-de-haas/>

Amsellem, R. 2021. « L'amour est indispensable à la révolution ». *Les Glorieuses*. 31 mars 2021. [En ligne] URL : <https://lesglorieuses.fr/les-newsletters/les-glorieuses/>

Podcasts

Bastide, L. 2021. « Une justice féministe avec Gwenola Ricordeau ». *La Poudre*. Production Nouvelles Écoutes. 25 février 2021. [En ligne] URL : <https://nouvellesecout.es.fr/podcast/la-poudre/>

Rapports et documents officiels

Auconie, S. Rixain, M. P. 2018. Rapport d'information fait au nom de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'égalité des Chances entre les hommes et les femmes, sur le viol. Assemblée Nationale, n° 721, 22 février 2018. URL : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/ega/l15b0721_rapport-information#P122_5245

Balier, C. Parayre, C. Parpillon, C. 1995. *Traitement et suivi médical des auteurs de délits et crimes sexuels*, Paris, Ministère du Travail et des Affaires Sociales, Paris, Ministère du Travail et des Affaires Sociales.

HCE. 2019. Premier état des lieux du sexisme en France, Haut Conseil à l'égalité.

INED. 2016. Enquête « Violences et rapports de genre » (VIRAGE), Observatoire national des violences faites aux femmes.

Insee. 2021. Age moyen et âge médian de la population. Données annuelles de 1991 à 2021. [En ligne] URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381476>

Juillard, M. Timbart, O. 2018. *Les condamnations pour violences sexuelles*. Infostat Justice. Bulletin d'information statistique. Ministère de la Justice.

Communiqués de presse

Ministère de l'Intérieur. 2020. Communiqué de Presse du 30 septembre 2020. Insécurité et Délinquance en 2019 : Bilan statistique. Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

Sites internet

Genepi. n.d. *Notre histoire*. [En ligne] URL : <https://www.genepi.fr/lassociation/notre-histoire/> [consulté le 28 avril 2021].

Mwasi collectif. n.d. *Présentation*. [En ligne] URL : <https://www.mwasicollectif.org/presentation/> [consulté le 28 avril 2021].

Vie publique. 2021. *L'évolution des droits des femmes : chronologie*. République Française. 15 février 2021. [En ligne] URL : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes> [consulté le 14 avril 2021].

Annexe 1 - Les vagues du féminisme

Les féministes, pour parler de l'évolution chronologique des luttes depuis les premiers mouvements, utilisent le terme de « vague ». La première à l'utiliser est Elizabeth Sarah dans *Retour sur la Première vague* en 1920. Le terme se stabilise au moment de la troisième vague, dans l'article « Becoming the third wave » de Rebecca Walker en 1992. L'usage de « vague » permet à la fois de montrer que ces combats durent dans le temps, mais également qu'ils ont lieu simultanément dans plusieurs pays. De plus, parler de « première vague », « deuxième vague »,... permet à la fois de marquer une rupture et une continuité, puisqu'un changement est souligné, tout en rappelant qu'il y avait déjà quelque chose avant (Koechlin, 2019: 16-17).

Première vague (années 1850-1945)

Les préoccupations principales sont le droit à l'éducation, l'amélioration de la condition des femmes dans le mariage, l'égalité au travail, l'accès aux droits civiques, sociaux et politiques, surtout au droit de vote, sur le principe du suffrage universel. Les Suffragettes, mouvement d'origine britannique, sont les plus célèbres militantes de cette période. Elles n'hésitent pas à utiliser des actions violentes. Les problématiques féministes entrent dans le débat public.

Quelques dates :

- **1893** : La Nouvelle-Zélande est le premier pays à donner le droit de vote aux femmes.
- **1918** : L'Angleterre accorde le droit de vote aux femmes, après la Première Guerre mondiale, pour les remercier en quelque sorte, de leur rôle pendant la guerre.
- **1920** : En France, les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari.
- **1944** : Les Françaises obtiennent finalement le droit de vote après la Seconde Guerre mondiale.
- **1946** : L'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans le Préambule de la Constitution (alinéa 3) : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. »

Deuxième vague (années 1960-1970)

Les préoccupations principales sont les droits sexuels (accès à la contraception, légalisation de l'avortement), un questionnement sur la place des femmes dans la société, et en particulier dans la famille, les violences domestiques (viols, violences conjugales). De nouveaux enjeux apparaissent comme la lutte des classes, la lutte contre l'oppression des dominé.e.s et la lutte contre le patriarcat. Cette vague s'accompagne des premières théorisations du féministe (féminisme radical, libéral,...).

Cette vague est marquée par les actions du célèbre MLF (Mouvement de Libération des Femmes), créé en 1970, les publications de Simone de Beauvoir ou encore le Manifeste des 343 (1971), dans lequel de nombreuses personnalités déclarent avoir avorté et réclament l'avortement libre.

Quelques dates pour la France :

- **1956** : Création de la « Maternité heureuse », mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances. Il devient le Mouvement français pour le Planning familial (MFPF) en 1960. Les principaux objectifs du mouvement sont l'information sur la sexualité, l'abrogation de la loi de 1920 (qui « réprime la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle »).
- **1965** : Les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari et ouvrir un compte en banque à leur propre nom.
- **1967** : Légalisation de la contraception. Les décrets d'application ne sont publiés qu'en 1971.
- **1970** : Le Code pénal est modifié, « les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille ».
- **1972** : Principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes
- **1974** : Création du secrétariat d'État à la condition féminine. La même année, la pilule contraceptive est remboursée par la Sécurité sociale.
- **1975** : Légalisation de l'avortement. La même année, la loi autorise le divorce par consentement mutuel.

Troisième vague (années 1980-1990)

Les préoccupations principales sont la redéfinition du féminisme avec la prise d'importance de l'expérience singulière de chaque femme (classe sociale, groupe ethnique, sexualité, religion...), une réalisation de l'intersectionnalité des luttes. Féminisme qui commence à se propager dans la pop culture.

On observe une prise de conscience que le genre est déterminant dans les rapports de pouvoir, à la fois dans les sphères du privé et du public. On observe une volonté de déconstruire la notion de « genre ». Les discussions abordent les limites de l'hétérosexualité, la façon d'être une femme et les luttes de la communauté LGBT+ se développent.

Quelques dates pour la France :

- **1980** : Loi relative à la répression du viol en donne une définition précise et le reconnaît comme un crime : « *Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol.* »
- **1982** : Remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale.
- **1983** : Réforme du Code du travail et du Code pénal qui établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- **1995** : La Cour de Cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux.se.

- **1995** : Création de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, remplacé en 2013 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une quatrième vague ? (années 2010...)

Les préoccupations principales sont le combat contre les violences sexistes et sexuelles, le *body shaming* (dévalorisation du corps), les discriminations au travail. Combat dans la sphère privée et publique. Cette vague, dans laquelle nous sommes actuellement, ouvre la voie à la libération de la parole des femmes. Les féministes utilisent les réseaux sociaux comme outil (#MeToo, #BalanceTonPorc). Le féminisme est omniprésent, dans la culture, et entre également dans le discours politique, avec Emmanuel Macron qui en 2017 avait annoncé que les droits des femmes étaient la « grande cause du quinquennat »⁷.

Quelques dates pour la France :

- **2006** : Promulgation d'une loi renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineur.e.s.
- **2007** : Mise en place du 3919, numéro de téléphone national destiné aux victimes et aux témoins de violences conjugales.
- **2010** : Promulgation d'une loi relative aux violences faites aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces violences sur les enfants. Elle institue notamment l'ordonnance de protection des victimes et met en place une surveillance électronique du conjoint violent.
- **2012** : Loi sur le harcèlement sexuel.
- **2014** : Ratification par la France de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique.
- **2016** : Loi créant le délit d'atteinte à la vie privée à caractère sexuel, le *revenge porn*.
- **2018** : Création d'une infraction d'outrage sexiste pour réprimer le harcèlement de rue.

Source : Vie publique. 2021. *L'évolution des droits des femmes : chronologie*. République Française. 15 février 2021. [En ligne]

URL : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes> [consulté le 14 avril 2021].

⁷ Discours prononcé à l'Élysée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes en novembre 2017

Annexe 2 - Le Village des féminismes

Toutes les informations sont issues :

- du site internet de l'événement : <https://villagedesfeminismes.com/>
- de leur page Facebook : <https://www.facebook.com/VillagedesFeminismes>

Village des féminismes du 7 mars 2021



VILLAGE DES FÉMINISMES
ATELIERS
LIEN POUR INSCRIPTION EN BIO

Atelier anti-carcéral
GENEPI
ATELIER VIRTUEL PAR ZOOM EN
NON MIXITÉ
LIMITÉ À 15 PARTICIPANTES

Atelier Maladie chronique
QTPOC
ATELIER VIRTUEL EN NON MIXITÉ RACISÉE
LIMITÉ À 15 PERSONNES

Rompre avec une culture militante de l'enfermement
VOIX DÉTERRÉS
ATELIER VIRTUEL SUR LA PLATEFORME JITSJI
EN MIXITÉ CHOISIE (SANS HOMMES CIS)
LIMITÉ À 25 PLACES

Qu'est ce que le panasiatféminisme?
PAAF
ATELIER PARTICIPATIF PAR ZOOM OUVERT À TOUS.TES MAIS PRIORISATION AUX PERSONNES ASIODESCENDANTES AU SENS GÉOGRAPHIQUE
PLACES NON LIMITÉES

VILLAGE DES FÉMINISMES
ATELIERS
LIEN POUR INSCRIPTION EN BIO

Atelier de construction des savoirs autour de la question du harem et du politique de Fatima Merniss
LALLAB
ATELIER OUVERT À TOUS
EN PRIORITÉ AUX FEMMES MUSULMANES
LIMITÉ À 30 PLACES

Atelier : Comment créer des espaces safes ?
PAAF
ATELIER PARTICIPATIF, SUR ZOOM
EN MIXITÉ CHOISIE (PERSONNES RACISÉES ET NON MECS CIS)
LIMITÉ À 15 PERSONNES

Atelier participatif littérature jeunesse
PAAF
ATELIER PARTICIPATIF SUR ZOOM
LIMITÉ À 15 PLACES

Vers une justice communautaire?
NTA RAJEL?
ATELIER PARTICIPATIF, SUR ZOOM
OUVERT À TOUS.TES
LIMITÉ À 45 PLACES

PREMIÈRES ORGANISATIONS SIGNATAIRES

Collectif Afro-Fem
Association Hystérique*
Les Bavardes
Collectif Fémin/Asie
FièrEs
Collectif Filles de Blédards
Collectif des Juifves VNR
Genepi
Collectif Irrécupérable
Humans for Women
Collectif Collages Judéité Queer
Mwasi - Collectif Afroféministe
Nta Rajel?
Les Ourses à plumes
Lallab
Collectif PAAF
Polysème Mag
QTPOC Autonomes Paris
Association Qwinz
Collectif des Rosas
Sorore Ensemble
Strass
Voix Déterres
Women's March Paris

Contact à villagedesfeminismes8mars@gmail.com pour signer le manifeste

Village des féminismes du 8 mars 2020



STANDS PRESENTS

ASSIEGÉES

La Revue Assiégées affirme la légitimité des luttes dites "minoritaires" ainsi que la nécessité stratégique de la construction d'une autonomie politique parmi les descendantes de colonisées. Il s'agit d'une revue intersectionnelle radicalement anti-capitaliste, francophone et non-académique, produite par des racisées, femmes, queers, et/ou trans.

ABANIKO

Abaniko est un groupe de musique féministe non-mixte dans ce monde hyper-masculinisé de l'industrie musicale. Leurs chansons sont féministes, militantes, chantées en espagnol et en français. Elles apportent un soutien aux nombreuses victimes du patriarcat et dénoncent des situations machistes multiples. Elles jouent pour rendre visible les luttes féministes, déconstruire l'hétérocentrisme, pour rendre hommage à des femmes et créer des moments joyeux de sororité.

AFRO-FEM

Afro-Fem est un collectif féministe abolitionniste et humaniste qui lutte contre les discriminations faites aux femmes noires de par leur sexe et leurs origines faisant d'elles les doubles tributaires d'une pensée à la fois sexiste et raciste-nérophobe.

ASSEMBLÉES GÉNIALES QUEER VNR

Ces AGs sont issues d'un besoin de réflexion collective sur ce qu'est et pourrait être la communauté TPBGI (Trans PD BIEs Goulines Inter) en Ile de France, et sur ce qu'on pourrait inventer, faire, politiquement ensemble. Ces AGs sont ouvertes et s'organisent sur le mode auto-gestionnaire, avec un fonctionnement qui est ouvert à de nouvelles réflexions, discussions, actions collectives.

LES BOMBES ATOMIQUES

Les Bombes Atomiques est un collectif féministe et antinucléaire en mixité choisie sans mecs cisgenres.

LES CHIANTEUSES

Créée en septembre 2019 par un groupe de meufs qui voulaient lutter en chantant, Les Chanteuses est une chorale joyeuse et révolutionnaire. Nous chantons contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, racistes, classistes, transphobes, homophobes, validistes, grossophobes, putophobes. Posing levé contre l'exploitation et l'oppression, notre chœur prend fièrement la rue parce que nous savons que nos libérations seront collectives ou ne seront pas.

CLE - AUTISTES

CLE-Autistes est une association loi 1901 visant à lutter pour les droits des personnes autistes. Nous nous inscrivons dans une vision politique du handicap, inspirée par la neurodiversité et les disability studies. Par conséquent, notre collectif se veut intersectionnel, géré par les concerné.e.s, et indépendant de l'Etat et des structures associatives et/ou médico-sociales, qui défendent une vision apolitique, aliénante et validiste du handicap.

COLLECTIF FÉMINISTE P6 (SORBONNE CAMPUS JUSSIEU)

Lutte contre le sexisme sur une fac de sciences (ou !). Organisation de discussions en non-mixité pour prendre conscience de notre oppression en tant que femmes, reconnaître nos souffrances et nous révolter. Infokiosques pour diffuser des écrits féministes, se saisir d'outils à un niveau personnel mais aussi pour la lutte collective. Ce sont principalement des lectures concrètes se basant sur le système d'oppression matérielle des femmes, donc des lectures matérialistes.

FIERES

FIERES est une association (loi 1901) féministe radicale et révolutionnaire créée en 2013. Notre féminisme est intrinsèquement lié à nos identités lesbiennes, bis et/ou trans. L'objectif principal de l'association est de contribuer à détruire le cis-hétéropatriarcat dans toutes ses dimensions.

GUARICHAS CÔSMIKAS

Un collectif composé de féministes à majorité racisé.e.s, insoumis.e.s et révolté.e.s, de toutes origines (lesbiennes, trans, indécises, latines, migrant.e.s, africaines, caribéennes, européennes, étudiantes, précaires, travailleuses, post-pornoises, GUARICHAS), qui au rythme du tambour décident de faire passer la politique par les corps qui s'imposent, par les pieds qui dansent et par les bouches qui crient rébellion !

GENEPI

Le Genepi est une association étudiante qui milite pour le décloisonnement des institutions carcérales par la circulation des savoirs et des témoignages entre les personnes enfermées, les bénévoles et la société civile.

HUMANS FOR WOMEN

Association étudiante féministe intersectionnelle créée en 2014, qui lutte contre les violences et oppressions subies par les femmes à travers des actions de sensibilisation, de formation, un accompagnement juridique et social et un appui matériel. Nos actions sont fondées sur l'analyse d'inégalités structurelles/institutionnelles et se pensent sur le long terme.

IRRECUPERABLES

Le collectif Irrécupérables est un collectif LGBTQ+ contre les récupérations capitalistes, racistes et classistes des luttes LGBTQ+ et féministes.

JASMINE

Jasmine est un programme de lutte contre les violences faites aux travailleur(euse)s du sexe dans leur activité. Les travailleur(euse)s du sexe sont des victimes privilégié(e)s par les agresseurs. Ils/elles sont stigmatisé(e)s, marginalisé(e)s, par les lois répressives et la réprobation sociale entourant la prostitution. Lutter contre ces violences, c'est lutter contre le stigmate. Faire valoir ses droits est un acte militant permettant de protéger d'autres personnes.

LALLAB

Lallab est une association féministe et antiraciste dont le but est de faire entendre les voix et de défendre les droits des femmes musulmanes qui sont au cœur d'oppressions sexistes, racistes et islamophobes. Nous apportons un changement de paradigme dans le système politique français de lutte contre les discriminations. Nous façonnons un monde dans lequel les femmes choisissent en toute liberté leurs propres chemins d'émancipation.

LES MAINS PAILLETES

Collectif Les Mains Paillettes: collectif queer, sourd.e.s et entendant.e.s signant.e.s. Nos actions ont pour but : reconnaissance de la langue des signes français- visibilité de la communauté sourde queer- valorisation du métier d'interprète LSF et traducteur.ice.s sourd.e.s

MWASI

MWASI est collectif afroféministe qui s'inscrit dans les luttes de libération - révolutionnaire. Nous nous organisons en non-mixité en genre et en race: personnes assignées femmes noires et métisses. Notre afroféminisme est une réponse politique et collective au système raciste, hétéro-patriarcal et capitaliste, s'inscrivant dans l'histoire et les héritages des femmes et féministes noires ayant mené des luttes pour l'émancipation et la libération.

NTA RAJEL

« Nta rajel ? » ou « Yes un homme, toi ? » est une expression insolente qui interroge les hommes sur leurs attitudes et comportement indignes, notamment en société. A l'origine un mouvement sur twitter, devenu le nom d'un collectif qui rassemble des femmes nord-africaines, antiracistes, décoloniales et anticapitalistes qui élèvent leurs voix pour faire entendre leur existence et imposer leur humanité ; dans la lignée de leurs aïeules.

LES OURSES A PLUMES

Lancé en 2015, notre webzine a développé sa ligne éditoriale autour d'une analyse intersectionnelle des rapports d'oppression, elle s'ancre dans les féminismes matérialiste et lutte de classes. Nous avons également publié deux revues. Nous sommes des personnes lesbiennes, bissexuelles, pansexuelles, hétéros, racisées et non racisées, transgenres et cisgenres, intersexes et biyadiques, en situation de handicap, grosses, neuroatypiques... Nous voulons représenter une diversité de vécus.

QTPOC

Groupe radical et autogéré de personnes Queer et/ou Trans racisé.e.s/non-blanc.e.s ayant la volonté de se rassembler autour de ces identités. D'abord réuni.e.s pour l'EXISTRANSINTER 2019, puis lors du festival Avides Tempêtes, nous proposons des cortèges en non-mixités lors de marches mais nous voulons aussi favoriser les échanges, faire circuler bons plans, événements, textes militants, et se former entre nous.

SAINT DENIS VILLE COEUR

Saint-Denis Ville au Cœur est une association dijonnaise constituée de jeunes banlieusard.e.s qui se mobilisent pour leurs territoires à tous les niveaux. Nous sommes anti-capitalistes, féministes, queers, et nous optons pour une approche intersectionnelle des discriminations socio-politiques en banlieues pour tenter, autant que possible, d'en saisir toutes les nuances.

STRASS

Le STRASS - Syndicat du Travail Sexuel existe depuis 2009 en France. Parce que nous, les travailleuseS du sexe, considérons que le respect des droits fondamentaux d'une personne est le meilleur moyen de favoriser son émancipation, nous nous battons pour que toutes les travailleuseS du sexe aient les mêmes droits que toute personne et toute travailleuse. Alors, seulement, nous serons en mesure de nous défendre contre toute atteinte à nos droits.

VOIX DETERRES

Fondé en 2019, Voix Déterres est né d'une volonté de raviver ou redécouvrir les pratiques et imaginaires écoféministes. Nous pensons les luttes écologiques et féministes de façon indissociable, et attaquons de front un patriarcat blanc, hétéronormatif et écocidaire. Notre perspective est révolutionnaire, trans-espèces, queer et magique.

WOMEN'S MARCH PARIS

Women's March Paris est un collectif féministe et anti-raciste qui lutte pour TOUS les droits humains et qui fait partie du réseau international Women's March Global, avec ses plus de 100 chapters dans le monde entier.

VILLAGE DES FEMINISMES

Dimanche 8 mars 2020
CICP, 21ter rue Voltaire 75011 Paris
14h à 18h

Des stands animés, des ateliers, des performances, une cafétéria & une garderie

	Stands	Grande salle	Salle de presse	Cafétéria	
14h-14h30	Ouverture du village				Garderie & cafétéria
14h30-15h	Plus de 25 stands d'associations et collectifs féministes	Lecture de l'appel Par Mwasi	Position afroféministe contre la prison Par Mwasi	Atelier de sensibilisation à la LSF et au monde sourd Par Les mains Paillettes	
15h-15h30	Discussions, Infokiosques, Cognottes de luttes,	Chants féministes et batucada Par les Chanteuses et Guarichas Còsmikas			
15h30-16h	Photomaton	Lecture de communiqués des CRA Par Afro-Fem et Nta Rajel	Ateliers d'écriture Par Lallab et Voix Déterres		
16h-16h30	Féministe, Fresque participative,	Spectacle de marionnettes sur la Grève pour enfants Par Mwasi			
16h30-17h	Projet Jasmine...	Musique Par Abaniko			
17h-17h15		Lecture de textes politiques Par différents collectifs			
17h15-18h					

Annexe 3 - Retranscription de l'entretien avec Marie-Laure, membre de Mwasi

Marie-Laure, membre du collectif Mwasi.
Entretien du vendredi 19 mars 2021 à 10h sur Zoom.

Question : Peux-tu te présenter ? Quel a été ton parcours de militante ? As-tu eu ou as-tu d'autres engagements associatifs que celui-ci ?

Réponse : Je m'appelle Marie-Laure, j'ai 35 ans. Je suis mariée, j'ai deux enfants. Mon parcours militant, dans ma jeunesse, vers 20 ans je me suis engagée au PS, à gauche, quand j'étais bête et quand je croyais que ça pouvait changer quelque chose ! Je militais en 2007 pour le Parti Socialiste de ma ville, donc de Cergy, il y avait la campagne pour Ségolène Royal, et j'étais même allée à un meeting de Stauss-Kahn ! La honte ! Ce grand violeur ! Donc j'étais PS, très à gauche, je faisais du porte à porte. J'étais très jeune, j'avais 19 ans, 20 ans, je faisais du porte à porte, tout ce qui est campagne locale, distribution de tracts, les réunions aussi, réunions du soir, les réunions appartement, enfin du militantisme classique. J'ai fait ça pendant 2-3 ans. Ensuite j'ai quitté le PS, je ne me suis plus du tout engagée pour quoi que ce soit enfin ni politiquement, limite je pense que je ne votais même pas. Je ne suis pas allée voter au premier tour de la présidentielle en 2017 par exemple. Donc à ce point-là ! Je me suis désintéressée de la chose politique. Je pense parce que je ne trouvais pas de lieu qui me ressemblait, avec des personnes qui avaient les mêmes idées que moi. Je ne me sentais pas représentée. Après, vers 2015-2016, j'ai commencé à entendre parler de Mwasi, de l'afro-féminisme. C'est grâce aux réseaux sociaux. Donc l'afro-féminisme, que des femmes noires qui se rejoignent, qui ont les mêmes problématiques, qui ont grandi en France, qui sont nées en France, qui vivent les mêmes choses, un espace *safe* en fait. Tu peux vraiment avoir les mêmes discussions, les mêmes sujets, parler de misogynoir, avoir les mêmes concepts. En fait tu peux parler d'un problème et tu ne vas pas te faire *gaslighter* en disant « mais non mais t'exagères », « mais vous vous êtes trop dans la victimisation », vraiment un espace *safe*. Donc j'ai commencé à m'en rapprocher. Déjà j'ai commencé à suivre des militantes afro-féministes, sur Twitter, à écouter, à acheter des livres, à m'autoformer. Et ensuite comment j'en suis venue à rejoindre Mwasi ? C'était cet été. En fait, c'était un collectif fermé au début et elles ont fait ensuite un truc « membres sympathisantes » donc elles ont ouvert le collectif à toutes les femmes. Il fallait faire un dossier, écrire quelque chose, se présenter, vraiment se vendre, car ce n'était pas ouvert à tout le monde non plus et du coup elles m'ont accepté et voilà, c'est comme ça que j'ai rejoint Mwasi, premier collectif afro-féministe. J'avais entendu parler d'elles parce qu'elles avaient fait des réunions en non-mixité, elles avaient fait le Camp Décolonial. Déjà je les suivais de loin à cette époque, mais je ne me sentais pas de m'engager, j'ai deux jeunes enfants, donc je ne me sentais pas de m'engager à 100% tout le temps, et donc membre sympathisante ça permettait de pouvoir faire des choses aussi à côté et en même temps de pouvoir militer. Et par exemple, je sais que je ne fais pas forcément toutes les marches, toutes les manif', mais il y a eu un article à écrire pour le Genepi, c'est l'association anticarcérale, je me suis proposée, je l'ai fait avec une autre membre, on l'a fait à quatre mains, on l'a envoyé au Genepi, ils étaient super contents. Donc du coup on peut quand même faire des choses, même en étant très prise par deux jeunes enfants, je pense qu'on peut trouver le temps de faire des choses.

Q : Pourrais-tu présenter le collectif ? Les positions, les actions ?

R : C'est un collectif pour les femmes noires donc, en non-mixité. On a plusieurs commissions. Donc, il y a la commission pratique de soins, qui va aider sur les pratiques de soins, les médecins *safe*, le *care* pour les femmes noires. Il y a police-justice, dont je fais partie. Ensuite, il y en a d'autres. L'idéologie, où on va rédiger l'idéologie du collectif, communication, police-justice, pratiques de soins, riposte, manif', bureau politique. Donc voilà toutes ces catégories, et on pouvait intégrer par choix chaque commission. Et moi j'ai intégré police-justice parce que ça m'intéressait beaucoup : l'anticarcéralisme, la police, la justice, abolir la police. J'ai beaucoup lu dessus, et ce n'était pas gagné ! Parce que moi, plus jeune, j'étais du style à dire « mais pourquoi la justice est trop laxiste, les violeurs ils ne vont pas en prison, les meurtriers vont pas en prison... », mais ça, c'est quand on ne comprend pas en fait. Quand on lit un petit peu, on regarde qui va en prison, qui prend des peines de prison et de qui sont surpeuplées les prisons et là, là tu te rends compte que vraiment, c'est un

système raciste. Un système raciste et classiste, qui met que les pauvres en prison, pour des délits de droit commun en fait.

Q : Quelle est ta représentation de la prison et du système pénal ? Comment as-tu commencé à te questionner sur l'abolitionnisme ?

R : C'est dur d'en venir à la penser abolitionniste parce que t'es tellement conditionné.e, quand t'es plus jeune, c'est vraiment « les méchants vont en prison », « quand tu fais quelque chose de mal, tu vas en prison ». Donc te dire que tu vas abolir ce système, c'est aller loin, mais c'est vraiment nécessaire quand tu comprends les mécanismes de pouvoir et de domination qui se jouent. Tout d'abord la prison : qui va en prison ? Il faut juste prendre les stat' de qui va en prison. D'abord les droits communs et les atteintes aux biens, c'est ces gens-là qui vont en prison. Donc tu vas aller en prison pour quoi ? Du petit trafic de drogue ? Du vol ? Du recel ? Du vol de voiture ? Du matériel en fait, mais pas les meurtriers. Les peines longues, elles représentent une très fine partie. Les longues peines, ça représente quoi ? Même pas 5 à 10% des prisonniers. Alors que la majorité des hommes qui vont en prison, déjà, c'est des hommes pauvres, des hommes racisés, et c'est pour des peines de 2-3 ans, des délits mineurs en fait. Donc c'est pas vrai, la prison, elle ne protège pas. Et en plus, même s'ils mettaient les violeurs en prison, les tueurs en prison, est-ce que ça arrête le crime ? En fait, est-ce que la prison a fait quelque chose ? Est-ce qu'elle a pacifié la société ? Est-ce que le fait qu'on puisse aller en prison empêche les gens de commettre les crimes, en amont ? Est-ce que les gens ont peur de commettre ces crimes ? Et est-ce que déjà la société est plus *safe* et moins violente ? Non. Par contre, la prison agit comme un système pour maintenir les masses et les hommes noirs en fait. Parce qu'il y a même des *pipelines*, des études qui montrent que tu es criminalisé dès l'enfance et donc du coup dès l'enfance tu as le *pipeline* école-prison. C'est ça en fait. Les hommes noirs ils sont plus punis à l'école, pour les mêmes faits que par exemple, des hommes blancs, et ils vont directement être criminalisés à 12-13 ans, très jeune, et donc tu vas finir, tu décroches de l'école, tu es criminalisé très tôt, elle disait Assa Traoré que « t'as un doigt pointé vers toi dès l'école », qui fait que tu finis en prison, mais pourquoi ? Pour du trafic de barrette de shit, des trucs vraiment ridicules. Donc regarde, qui va en prison ? Donc tu vois, les prisons, le système pénal, c'est fait pour maintenir la domination et la suprématie des blancs, et riches, sur les hommes racisés. Parce qu'en fait, la prison, elle ne sert à rien, elle ne te réintègre pas, elle ne te forme pas, elle te fait rien. C'est un écrasement en fait. On dit aux femmes noires « voilà, vos hommes ne sont bons à rien dans la société, ce sont des criminels, il faut les enlever de la société », on les enlève de la société, mais en fait ça ne règle rien : les gens sont toujours aussi pauvres, les gens font toujours autant de délits et ces délits-là mènent toujours à la prison. Donc c'est vraiment un système d'oppression sociale. Il n'y a pas de réinsertion, il n'y a pas, rien. En fait, la prison, c'est vraiment le dernier cran du capitalisme. Il faut abolir la prison, il faut abolir le capitalisme. Il faut abolir la police. Parce que la police est raciste. Mais la police elle n'est pas raciste parce qu'il y a des personnes au sein de la police qui sont racistes, la police elle est raciste parce que c'est dans son ADN, elle a été construite comme ça. Il ne faut pas oublier que la police nationale telle qu'on la connaît, elle a été créée en 1941 par Maurice Papon, sous Vichy. Parce qu'au début, c'était que des polices municipales dans les villes et lui il a dit « voilà on va créer un grand organe, ça va être la police nationale ». Et la police nationale son grand fait d'arme ? En 41 qu'est-ce que c'est ? C'est d'avoir livré les Juifs en fait. Donc la police nationale est raciste. La police, même de cette époque qu'est-ce qu'ils faisaient ? Ils allaient se former en Algérie, pendant la guerre d'Algérie, ils allaient se former là-bas, et quand ils revenaient ici ils appliquaient les méthodes qu'ils avaient appris là-bas. Donc c'est même pas une question de « oui il y a quelques brebis galeuses », « il faut réformer », « il faut faire de la pédagogie », « il faut leur dire d'être moins raciste », non. Il faut les démanteler, il faut les désarmer.

Relance sur comment elle a réfléchi à tout ça

C'est surtout oui des lectures, des rencontres. Surtout des lectures. Il y a Gwenola Ricordeau qui bosse beaucoup dessus. Mathieu Rigouste aussi, il a écrit un livre sur la police aussi, sur la création de la BNA, la brigade, l'ancienne de la BAC. Donc vraiment, la prison, le système pénal prison-police, c'est vraiment l'horreur. L'horreur.

Q : Qu'est-ce que pour toi être abolitionniste ? Et être féministe ? Quel rapport vois-tu entre les deux ?

R : C'est la recherche d'égalité. Déjà quand tu es féministe, tu recherches l'égalité entre les hommes et les femmes, et quand tu es abolitionniste, de la prison et de la police, tu recherches l'égalité entre toutes les personnes en fait. On n'est pas égaux face à la justice. On n'a pas les mêmes armes. Les Noirs, les Arabes, quand ils sont devant un juge, ils n'ont pas les mêmes armes que les Blancs en

fait. Donc à partir de ce moment-là, c'est pour ça qu'on veut abolir les prisons et le système, c'est pour que les Hommes soient vraiment égaux, pouvoir parvenir à cette égalité. En fait aussi, on ne va pas se cacher, les gens qui vont en prison, ce sont les hommes, peu de femmes vont en prison. Donc avant, les féministes d'avant, elles disaient la prison, la police ce sont nos alliés parce que du coup, les hommes qui commettent des violences envers les femmes ils sont mis en prison. Mais c'est faux ! Déjà, les policiers qui commettent des violences sur leur compagne ? Ils ne sont pas en prison, ils sont protégés par le corps policier. Ensuite, certaines femmes qui vont porter plainte sont mal reçues, on l'a vu, dans des commissariats, elles sont abandonnées. Il y en a, elles ont porté plainte X fois, elles n'ont pas été protégées, elles ont quand même été victime de féminicide, donc la prison ne sert à rien en cas de violences contre les femmes et ce ne sont pas les alliés. Les policiers ne sont pas les alliés des femmes. Ils ne sont pas contre la violence. Ils sont déjà porteurs de cette violence. Donc moi je pense vraiment que si on est vraiment une vraie féministe, on veut l'égalité pour toutes les personnes et donc même pour les personnes noires.

Q : Comprends-tu la réticence de certaines féministes et associations féministes à revendiquer cette position abolitionniste ? À ton avis, quels problèmes cela pose-t-il d'être féministe et abolitionniste ? Et vis-à-vis de qui ? Des autres féministes ? De l'opinion publique en général ?

R : Oui, c'est comme pour toutes les idées, c'est une position radicale en fait. Pour l'instant ! Mais oui pour l'instant, c'est une position dite radicale. Mais moi j'ai bon espoir que dans 10 ou 15 ans, au pire 20 ans, ce soit une position un peu plus acceptée, un peu plus normale. Mais oui là, c'est une position radicale de dire... Enfin ça fait peur de dire que tu vas abolir les prisons, ça veut dire que le système pénal tu vas le remplacer par quoi ? Donc je peux comprendre la réticence des femmes. Mais si elles réfléchissent deux secondes à l'égalité, elles verront que la police et le système pénal, c'est pas l'ami, c'est pas l'allié des femmes. Ils n'accèdent pas, ni à la prévention des violences, ni même après, le système pénal, il écrase les victimes. Il les écrase, il ne prend pas en compte les victimes. Il y a encore une femme qui n'a même pas été convoquée à son propre procès, contre son agresseur. Je comprends leur réticence, mais il faut y venir. Moi, je pense que il y a, je ne sais pas, cent ans, cinquante ans, quand certaines femmes, elles parlaient de légaliser l'IVG, on les prenait pour des folles aussi et maintenant, personnes, enfin sauf certains, n'oseraient remettre en cause l'IVG, c'est acquis, là on veut même pouvoir augmenter le nombre de semaines, mais voilà, il y a toujours des idées qui sont perçues comme radicales qui vont devenir *mainstream* par la suite. Et donc je pense que l'abolitionnisme, regarde, toi tu fais un mémoire là-dessus ! Qui aurait cru il y a 4-5 ans que quelqu'un parlerait d'abolitionnisme ? Donc je pense que de plus en plus de personnes vont s'emparer de ces sujets, et ça va devenir quelque chose. Là, à Londres, il y a une jeune femme qui rentrait chez elle, à pied, qui s'est fait tuer, la semaine dernière, par qui ? Par un policier ! Et en soit c'est pas ça le problème, mais c'est que comme c'était une victime blanche, jeune, jolie, il y a eu des marches et des *protests*, et ils ont commencé à parler de quoi ? « *reform the police* », tu vois, ça commence à venir. Les gens commencent à se dire « mais attends, la police, ils sont censés nous protéger et c'est eux qui tuent les femmes, qui commettent les féminicides ? ». Nous, on est un groupe marginalisé les femmes noires pour l'instant. On le sait, on le dit et voilà, personne ne nous écoute, mais voilà, quand ça va devenir *mainstream*, malheureusement quand les Blancs vont s'en emparer, quand certains Blancs vont commencer aussi à parler d'abolition de la police, là ça va avoir plus de poids, comme tout.

Q : Vous ne vous sentez-vous pas trop seules ? Face à un féminisme qui prend de l'ampleur sur la scène publique et politique, qui se bat pour le durcissement des condamnations, face à des choses qui se popularisent, condamnation pour 'féminicide', condamnation du harcèlement de rue, etc.

R : Alors moi je trouve que « féminicide » rentre dans la loi, je trouve ça très bien, car des fois quand tu vois des titres, « elle le quitte, il l'a tue », « crime passionnel », ce n'était plus possible. Mais par contre sur le harcèlement de rue, je suis vraiment plus sceptique, car une fois de plus, il faut regarder qui ça touche : les Noirs et les Arabes, alors que le patron gros dégueulasse non. Le harcèlement, c'est partout, pas que dans la rue. Donc là qui ça vise encore une fois, un seul type de population. Donc je suis contre la condamnation du harcèlement dit « de rue ». Si on criminalise, il faut criminaliser le harcèlement partout, pas que dans la rue, comme si on se faisait harceler que dans la rue. C'est partout : dans les magasins, au travail, dans les études, à l'école, donc c'est de l'hypocrisie de parler de rue.

Q : Lorsqu'une condamnation à la prison est prononcée pour un auteur de violences sexuelles, quel est ton sentiment ? Une victoire ? Ce n'est pas la solution ?

R : Moi j'aurais préféré qu'on agisse en amont des violences en fait. S'il y avait eu des alertes. Dans notre position chez Mwasi, dans la justice transformative, restaurative, ce qu'on veut, c'est prévenir en amont. Notre utopie, c'est que ces violences, elles n'existent même pas. Donc quand je vois un auteur qui est condamné, ça dépend qui, quoi, comment, enfin condamné pourquoi ? Moi, je peux comprendre que là, dans le temps dans lequel on est... parce qu'il y a deux temps dans l'abolitionnisme, il y a le temps long et le temps court. Donc je peux comprendre que, là dans le temps court, certaines victimes ressentent du soulagement de voir leur agresseur condamné, de plus pouvoir le recroiser, que leur souffrance soit reconnue. Mais dans le temps long, il faudrait prévenir ces violences pour pas qu'elles n'arrivent et ensuite trouver d'autres formes de réparation et de transformation pour la victime, et pas forcément la répression. Parce qu'on en revient à la question de qui va en prison en France aujourd'hui ? En France on n'a pas le droit aux statistiques ethniques, du coup on ne sait pas, mais Didier Fassin a fait une liste, à partir des noms, il a vu donc qui va en prison et c'est trop inégalitaire par rapport au nombre d'étrangers sur le sol français. C'est pas normal qu'ils soient surreprésentés comme ça en prison. Par exemple, aux États-Unis, la population noire est de 10 à 12% et ils représentent 40% de la population carcérale. 40 ! Sur 10 à 12% de Noirs ! C'est pas possible quoi, il faut le dire si les prisons sont faites que pour les Noirs. Et en France sûrement qu'on n'en est pas loin. En Ile-de-France on croit qu'il y a beaucoup de Noirs, mais en fait non, s'il y avait des statistiques on verrait que non, c'est pas normal qu'ils soient surreprésentés comme ça, même chose pour les Arabes, en prison. C'est bien qu'il y a quelque chose, parce qu'ils n'ont pas le gène de la criminalité. Il n'y a pas un gène qui pousse comme ça, dès que tu es petit, tu vas aller voler des voitures, c'est qu'il y a quelque chose qui te pousse, un fait social, une détermination qui te pousse à adopter ce type de comportements. Tu es assigné comme ça à la naissance et tu adoptes ce type de comportements et ça, quand on veut une société égalitaire, c'est pas possible de fonctionner comme ça. De toute façon, ça ne peut plus durer comme ça, ces inégalités, sociales, territoriales, raciales, ça peut plus durer, cet apartheid.

Q : Que ressens-tu face aux militantes féministes qui voient comme victoire des condamnations, des hausses de durée et de sévérité des peines pour violences sexistes et sexuelles ?

R : Elles n'ont pas encore fait leur cheminement en fait. Elles n'ont pas encore vu toutes les oppressions intersectionnelles. Elles sont encore restées sur le durcissement des peines. Mais il y a encore vraiment des féministes qui sont pour le durcissement des peines ? Je peux comprendre, car elles pensent que l'arsenal juridique, de rajouter la loi à la loi, ça va changer quelque chose. Mais moi, dans les faits, je pense que ça ne va rien changer. Et il faut plutôt militer, au lieu aussi d'apprendre aux femmes à dire non, toujours remettre sur les femmes et les enfants, à eux de porter, plutôt apprendre aux hommes de ne pas violer par exemple. Pourquoi c'est un enfant qui doit apprendre le consentement, oui bien sûr, je suis d'accord, dire aux enfants « ton corps, c'est ton corps, personne ne doit le toucher », tout ça oui, je le fais tous les jours avec mes enfants. Mais pourquoi les hommes ne pourraient-ils pas tout simplement arrêter de violer ? Puisque c'est eux qui le font. Mais aussi j'en ai marre que pour ne pas froisser les hommes, on est là, à enrober les discours « les auteurs de violence », utiliser des périphrases, c'est eux qui commettent ces violences. Qui commet les violences ? Après les hommes ils te répondent « oui, mais nous aussi on se fait agresser dans la rue », oui, mais par qui ? Par d'autres hommes, par vous. Vous agresser les gens. Les hommes agressent les femmes et les enfants. Donc c'est vers eux que doit se tourner l'attention, et pas plus de peine de prison ou quoi. Est-ce que les peines de prison ça les a empêché depuis tout ce temps de ne pas commettre ces actes ? Si on ne leur parle pas dès l'enfance, si on ne parle pas dans l'éducation, si toutes les générations ne se révoltent pas, si on ne leur parle pas, si un violeur ne se remet pas en question, s'il ne fait pas face à sa victime... C'est pour ça que la justice restaurative et la justice transformative sont hyper intéressantes, c'est qu'il doit faire face à son crime, le reconnaître, et ça, c'est hyper intéressant. Mais voilà, est-ce qu'une nouvelle loi va empêcher ? Moi, je demande à voir, on va bien voir, si les nouvelles lois empêchent, s'ils ont des datas après qui prouvent que ça a baissé, on va voir, mais j'y crois pas, j'y crois pas.

Q : Est-ce une prise de position qu'on vous reproche au sein du mouvement militant féministe ? Êtes-vous mises de côté pour cela ? Si oui, par qui ?

R : Déjà la non-mixité, elles n'aiment pas. On nous reproche ça aussi, mais après je pense que ça commence à bouger, même en France. On voit, même Fania Noël, notre présidente, elle est reçue, elle écrit, elle n'est pas marginalisée, elle n'est pas boycottée. Bon elle a dû quand même s'exiler, elle

vit à New York, parce qu'après le Camp Décolonial, ça a été trop, même Anne Hidalgo elle a attaqué, elles n'avaient même plus de salles. Mais à part ça non, après aussi on pense à l'abolition en temps long, on n'est pas à dire que demain on ferme toutes les prisons. Il faut que l'idéologie travaille et qu'elle fasse son chemin. Mais c'est bien que déjà un magazine comme *Cheek Magazine* nous a écrit et voulait écrire un article sur nous, sur le collectif et sur les positions abolitionnistes aussi. Donc je pense que ça commence à prendre, à se propager.

Q : Qu'en est-il de votre place au sein du mouvement abolitionniste ? Votre position féministe est-elle entendue ? Êtes-vous mises au second plan ? Vous sentez-vous minoritaires ?

R : On n'est pas mises de côté, on est entendues, je pense qu'ils nous regardent de loin. De toute façon, ce sont les hommes qui vont en prison, donc que des femmes prennent position, disant que la prison, il faut l'abolir, c'est plutôt bien pour eux. Nous du coup on les aide dans ce combat. On est reconnu, on a pu écrire même pour Généri.

Q : Cherchez-vous à adapter votre discours pour ne pas choquer : vis-à-vis de l'opinion ? Vis-à-vis de votre entourage ? Vis-à-vis d'autres féministes ?

R : Non. Mon entourage, ils sont surpris. Déjà je suis mariée avec un homme blanc, donc ils sont surpris qu'en étant mariée avec un homme blanc, j'ai des positions aussi radicales, mais je ne vois pas de soucis. Je n'édulcore jamais mes positions. Mon fils, il a trois ans, je lui explique en quoi la prison est problématique. Donc il sait très bien. Je n'édulcore pas, ni mes pensées, ni l'idéologie pour pouvoir mieux passer ou autre. De toute façon pour moi ce n'est même pas ni violent ni radical, c'est juste sensé. Déjà si juste on y pense, en posant la question deux minutes à quelqu'un : Est-ce que depuis le temps que la police existe, le système pénal existe, les prisons existent, est-ce qu'il y a moins de violences ? Est-ce que les violences ont cessé ? Est-ce que ça va mieux ? Est-ce que les femmes peuvent se promener à 4h du matin dans la rue seules ? Est-ce qu'on peut marcher seule ? Est-ce que... ? Non en fait. Et c'est bien un problème, ça n'a jamais rien résolu. Donc rien qu'en posant ça. Si ça n'a jamais marché, il faut peut-être essayer quelque chose d'autre, et peut-être que ça marchera, ça fonctionnera. C'est là que le féminisme rentre en jeu, car le féminisme, c'est par l'éducation. Nous, les féministes, on fait le boulot, mais le vrai boulot, c'est les hommes qui devraient le faire sur eux-mêmes ! Encore une fois, on axe sur les victimes, les femmes et les enfants, mais ceux qui perpétuent les violences ce sont les hommes. Moi, je le dis, dès que je rencontre un homme qui dit « oui non mais les féministes vous êtes reloues, vas-y, on peut plus rien dire ouin ouin », alors vous faites quoi ? Quand quelqu'un fait une blague sexiste, tu rigoles ? Ou tu dis quelque chose ? Nous aussi on aimerait se reposer, être dans la légèreté, ne pas être en colère tout le temps, on aimerait, mais est-ce qu'on nous laisse ? Ils nous disent « non mais attendez les féministes... », mais vous vous faites quoi vous ? Vous êtes les auteurs des violences, vous êtes même parfois victime, mais qu'est-ce que vous faites ? À part dire que « les féministes sont reloues » ?

Q : Vois-tu l'avenir du féminisme comme anti-carcéral ? Penses-tu qu'il soit possible de concilier féminisme et abolitionnisme dans le discours porté ?

R : Oui, ce qui se passe en Angleterre, quand les femmes blanches commenceront à dire « *reform the police!* » et « abolition ! ». Oui je pense que oui, l'avenir du féminisme, il est anti-carcéral. De toute façon, le système pénal il est inégalitaire et pour moi être féministe, c'est être contre les inégalités donc au bout d'un moment, elles vont en venir à l'anticarcéralisme, c'est sûr. En sachant que la police ne protège pas contre les violences, ça va forcément changer. Et on voit bien que les femmes commencent à s'autoorganiser, avec des applications pour rentrer ensemble le soir, des choses comme ça, ou d'autres formes de solidarité, elles sont solidaires entre elles pour se passer de la police. De même pour les associations de femmes battues, les femmes s'organisent entre elles, elles n'attendent pas de la police une protection, elles savent que cette protection est nulle.

Q : De manière générale, es-tu optimiste face à ces questions (abolition, fin des violences sexistes et sexuelles, tournant du féminisme, prise en compte de l'intersectionnalité des combats) ?

R : Oui je suis optimiste. Déjà je vois les plus jeunes, elles sont au taquet, elles font plein de trucs, elles diffusent l'idéologie. C'est trop bien ! Elles ont 15 ans, 20 ans... Une fille dans un lycée, elle avait organisé la journée de la jupe, à 15 ans. Même sur TikTok, tous les mouvements. Je vois comment ça se diffuse en fait. En plus les féministes, elles se font de plus en plus attaquées, donc tu te fais attaquer que si tu es visible, que si ton idéologie elle se propage. Avant, les féministes étaient dans leur coin, elles criaient toutes seules, personne ne les calculait, maintenant, elles se font attaquer de tous, les côtés, par les boomers, par les Blancs, par les sociologues, par tout le monde,

ça veut dire que ça se diffuse quelque part, ça se diffuse. Les plus jeunes elles vont monter au créneau, elles ne vont pas se laisser faire comme avant. J'espère aussi que les petits garçons vont être mieux éduqués par leurs parents pour être des meilleurs féministes, que, eux aussi, deviennent féministes, et pas masculinistes. Donc oui, c'est vrai je suis optimiste. Je pense qu'il y a un besoin de justice sociale qui va aller de l'avant et on ne peut plus reculer. On voit déjà comme la sociologie, elle est attaquée dans les médias, les universitaires, ils sont attaqués, c'est qu'ils travaillent en fait, ça se propage. On n'attaque pas quelque chose dont on n'entend pas parler. C'est sûr que je suis optimiste, sinon je ne serai pas là.

Annexe 4 - Retranscription de l'entretien avec Solange, membre de Mwasi

Solange, membre du collectif Mwasi (son prénom a été changé afin de garantir son anonymat).
Entretien par téléphone le mercredi 24 mars 2021 à 10h10

Question : Peux-tu te présenter ? Quel a été ton parcours de militante ? As-tu eu ou as-tu d'autres engagements associatifs que celui-ci ?

Réponse : Concernant mon parcours militant, moi j'ai vraiment commencé quand j'étais à l'université, j'ai fait partie d'une association qui s'appelait l'Intersection et le but de l'association c'était de mettre en exergue des problématiques qui étaient liées à la race notamment et aussi à la classe au sein de notre école. Pour se faire on organisait différentes conférences sur différentes thématiques, ça pouvait aussi bien concerner les répressions policières, mais aussi des événements liés à la culture, à l'appropriation culturelle ou encore on soulevait des problématiques sanitaires, de société, comme les enjeux liés au sida. On faisait donc ça au sein de notre école. Et en parallèle je participais à des manifestations, à des groupes de réflexion sur des enjeux sociétaux qui concernaient des minorités. Et suite à ça j'ai rejoint le collectif Mwasi, depuis juin 2020 officiellement, depuis plus longtemps par contre je participe aux événements, aux formations,...

Q : Peux-tu présenter un peu l'association/le collectif ?

R : Mwasi c'est une association afro-féministe, qui a été fondée par Sharon Omankoy notamment, parce qu'il n'y a jamais qu'une personne à l'origine d'un mouvement. Ça signifie « femme » en lingala « *mwasi* », qui est l'une des langues officielles des Congo. Pourquoi la création de cette association ? Parce que tout simplement, en France, il y a un manque de représentation des femmes afro-descendantes et donc forcément un manque de réflexion par rapport aux problématiques spécifiques qu'elles subissent. Et donc le collectif afro-féministe Mwasi a pour but de porter un afro-féminisme qui serait radical et révolutionnaire, et qui permettrait de mettre en avant les problématiques qui sont spécifiques aux femmes noires, mais plus globalement aux minorités parce que certes on ne se concentre pas sur les hommes noirs mais tout ce qui est répressions policières on sait que ça touche en majorité les hommes noirs et pourtant on fait des actions sur ce genre de problématiques. Mwasi s'inscrit vraiment dans un projet de libération des femmes noires dans la société et ça me fait penser à une citation, il me semble que c'est une citation d'une femme du collectif Combahee River Collective qui disait que « si les femmes noires sont libres, ce sera l'ensemble de la société qui sera libre » puisque les oppressions que subissent les femmes noires sont à l'intersection de toutes les oppressions, c'est un cumul de toutes les oppressions, et donc à partir du moment où on arrive à briser cette chaîne des oppressions et à libérer les femmes noires, alors c'est l'ensemble de la société qui en bénéficiera.

Q : Quelle est ta représentation de la prison et du système pénal ? Comment as-tu commencé à te questionner sur l'abolitionnisme ?

R : Personnellement, la prison, ce que je vais dire c'est forcément lié à mon activité militante parce que, quand j'étais au lycée, j'avais conscience de certaines injustices mais pas forcément de l'ampleur de tout ça. Mais du coup, la représentation que j'ai de la prison c'est que c'est une institution qui ne sert à rien. C'est-à-dire que, dans *Surveiller et punir*, Foucault explique très bien en quoi l'idée de la réforme est consubstantielle à l'idée de la prison, c'est-à-dire que dès le départ on a conscience que c'est une institution qui ne fonctionne pas, ou en tous cas qui ne fonctionne pas pour les raisons qui lui sont accolées. C'est-à-dire, on va parler de réhabilitation, de rééducation, de changement de l'âme, on sait que tout ça en plus ce sont des arguments fallacieux. Donc déjà, la première chose que je dirais c'est ça. Ensuite, en France, la prison elle s'inscrit dans un système qui est raciste et classiste, malheureusement on a pas de statistiques ethniques mais on sait, enfin à partir du moment où le défenseur des droits nous dit que les hommes noirs et arabes ou perçus comme tels ont trois fois plus de chances de se faire contrôler par la police, bon, c'est pas une démarche qui est rigoureuse comme on ne dispose pas de chiffres, mais c'est pas étonnant qu'au sein des prisons on retrouve énormément de personnes issues des minorités, donc des hommes noirs ou arabes ou perçus comme tels ou des hommes roms. Donc en plus d'être une institution qui ne sert pas les motifs qu'elle prétend servir, c'est une institution qui bénéficie au système raciste et classiste. Et je dis raciste parce que, bon encore une fois il n'y a pas de statistiques ethniques donc

on peut pas savoir, mais les diverses enquêtes qui sont menées elles montrent très bien que les personnes qui sont non-blanches sont plus sujettes à subir des discriminations, que ce soit à l'emploi, au sein même du système scolaire ou pour obtenir un prêt bancaire et classistes parce que c'est souvent les personnes qui sont au bas de l'échelle sociale qui se retrouvent en prison, c'est lié au déterminisme social aussi. Et par exemple la Cour de justice de la République qui est chargée de juger les crimes ou délits commis par les membres du gouvernement durant l'exercice de leur fonction, depuis sa création, il y a 7 ministres jugés et même quand il y a condamnation, la cour prononce plusieurs fois des dispenses de peine ou des peines de prison avec sursis ou relaxe. Ceux qui sont en haut de l'échelle sociale ne sont jamais condamnés. Donc voilà ça c'est un exemple qui me sert à dire que pour moi la prison est classiste. De cela il résulte que pour moi la prison c'est une institution qui est profondément injuste. D'une part, elle ne prétend pas corriger les maux de la société, les problèmes liés aux crimes et délits et d'autre part, c'est un système qui s'abat toujours sur les mêmes personnes. Et à côté de ça, on nous vend la prison comme un système qui est censé réhabiliter, rééduquer, réinsérer, or, depuis le début, on sait que la prison produit de la récidive. Souvent aussi on parle « d'école du crime », c'est-à-dire qu'en prison on est pas du tout dans un lieu qui nous permet de se réfléchir par rapport à ce qu'on a fait, de prendre conscience de nos actes, car on est entouré de personnes qui ont aussi commis des actes qui sont répréhensibles et il n'y a pas d'élément qui permet vraiment de se dire « pourquoi j'ai fait ça ? », l'école c'est pas du tout, enfin, par exemple le fait de pouvoir assister à des cours, ce n'est pas du tout quelque chose de commun, le fait d'avoir accès à des psychologues qui comprennent réellement ces problématiques et pourquoi ces personnes sont là, je sais pas, on en parle pas trop, donc moi j'ai l'impression qu'il ne se passe pas grand chose à ce niveau-là. Et les personnes qui travaillent pour l'institution pénitentiaire, elles servent le système, donc elles ne sont pas amenées non plus à avoir un esprit critique sur ce qu'elles font et sur la façon dont elles font les choses. Et le dernier point, c'est que la prison c'est aussi un système qui est capitaliste, qui sert le capitalisme. Par exemple, les prisonniers sont utilisés comme force de travail, ils n'ont pas de contrat de travail, ils sont rémunérés à un taux qui est tellement bas, c'est compliqué de calculer ça mais c'est de l'ordre de moins d'un euro de l'heure, c'est absolument n'importe quoi. Les conditions de travail sont déplorables et ils travaillent pour des grandes entreprises. Donc ça peut être Yves Rocher, ça peut être Dior,... Bon en France on est pas du tout encore au même stade que les Etats-Unis mais la prison elle s'inscrit dans le capitalisme où c'est l'utilisation de la force de travail mais là c'est carrément une force de travail qui est gratuite quoi. Donc ça c'est pour ma vision de la prison. Et le système pénal il sert directement les intérêts de la prison, c'est-à-dire que les infractions qui sont créées, elles répondent à des phénomènes de société, c'est-à-dire que notre droit pénal illustre quelque part l'état dans lequel la société se trouve, par rapport aux infractions qui sont réprimées et celles qui ne le sont pas. Et voilà, par exemple en France, on met énormément l'accent sur la répression du trafic de drogue ou de l'utilisation de drogue, qu'elle soit douce ou plus dure et ça pour moi par exemple c'est un choix de société. Et du coup pour moi le système pénal, c'est un système aussi qui a énormément de lacunes et qui est énormément injuste parce qu'il choisit de réprimer « ce qui arrange ». On ne va jamais mettre, enfin, ces dernières années ça a un peu changé, mais la tradition en France ce n'est pas de mettre l'accent sur les délits politico-financiers ou de mettre l'accent sur la lutte contre l'évasion fiscale. Alors là, par exemple, on va nous en parler mais dans les faits, les personnes qui rentrent en prison, c'est rarement pour des faits économiques et financiers c'est plus souvent sur les atteintes à la personne. Le système pénal est je pense, indissociable à la prison, les deux font corps, et à partir du moment où le but du système est de porter un jugement et qu'à partir de ce moment, la personne peut possiblement aller en prison, je pense que c'est du pareil au même. C'est à l'école, à Sciences po que je me suis formée sur ces questions, car c'est vraiment de l'ordre de la formation. Il y a tout ce que j'entendais autour de moi, il y a forcément des choses que je comprenais, pour moi c'était un saut vers l'inconnu, enfin vers l'inconnu dans le sens où, j'étais consciente qu'il y avait des inégalités, que c'était pas juste, qu'il y avait du racisme, mais là vraiment ça prenait une autre dimension. C'est mes camarades de classe qui m'ont formée à ces questions-là. Ensuite, quand on commence à s'intéresser au milieu militant, on intègre des groupes Facebook, on est amené à rencontrer plein d'autres personnes, à avoir beaucoup de discussions. Donc d'une part je dirais que c'est par la discussion et après c'est la lecture. J'ai lu des livres sur ces thématiques, le premier c'était celui d'Angela Davis, *Are prison obsolete?* et là vraiment c'était... le livre est incroyable, et c'était tellement précis, un travail méthodologique tellement rigoureux et elle disait des choses où on pouvait pas en toute bonne foi, après je vis pas aux Etats-Unis, donc ce qu'elle écrit je suis obligée de le recevoir d'une certaine façon comme je n'ai pas non plus les outils pour le critiquer, mais elle disait des choses qui faisaient sens, qui étaient pertinentes et qui faisaient écho à ce qu'on pouvait entendre dans les médias. Et donc après j'ai lu des livres par rapport à la prison, par rapport

au racisme, par rapport à l'afro-féminisme et c'est comme ça que je me suis formée. Et l'idée de l'abolition de la prison elle est quand même venue plus tard, parce qu'au début, j'étais critique, mais je pense un peu comme tout le monde, quand on me disait abolition de la prison, je me disais que l'idée pouvait sembler judicieuse, mais on remplace par quoi la prison ? Et du coup, après il y a *Surveiller et punir* qui vient de Foucault et on se rend compte que la prison on la pense comme une donnée qui a toujours existé dans notre système, dans notre société alors que c'est une institution qui est extrêmement récente dans l'histoire du monde, si on prend l'échelle de l'humanité, la prison c'est une poussière. Et en écoutant aussi des féministes abolitionnistes, je me suis rendue compte que la prison met uniquement l'accent sur la répression mais qu'elle ne permet pas de penser en amont des crimes et des délits qui sont commis. C'est-à-dire qu'on va toujours intervenir trop tard, c'est-à-dire que quand la case prison intervient, pour moi la société elle a déjà failli, le crime ou le délit a déjà été commis. On voit ça comme une façon de réparer mais c'est compliqué de réparer quand le mal a déjà été fait. Et du coup, je pense que mon abolitionnisme il est venu comme ça et c'est grâce aussi à d'autres personnes, car je pense qu'on élabore jamais seul.e ses théories et ses idées, c'est des choix de société, des choix qui sont politiques et les politiques n'ont pas cette volonté-là. Mais si on parle d'abolition de la prison, c'est pas pour dire que les crimes et les délits resteront impunis, ça, ça n'a pas de sens, et dans la société dans laquelle on vit, bon il faut être réaliste, mais il faut trouver d'autres solutions, de prévenir davantage les crimes et les délits. Ça passe pour moi par l'éducation, et pas au sens scolaire, mais sur des sujets aussi importants que le racisme, le sexisme, comment on se comporte les un.e.s avec les autres, les rapports hommes-femmes, le patriarcat, ce genre d'éducation-là. Et après, tout l'argent qui est injecté dans la prison, que cet argent-là sert à réinstaurer des réseaux qui permettront de mieux prévenir un certain type de violences, certains délits. C'est-à-dire on va véritablement dans les quartiers où c'est nécessaire, dans les villes où c'est nécessaire, on va investir dans les éducateurs, que ce soit de l'éducation populaire qui soit faite, ou alors on va mettre l'accent sur la santé mentale des individus, en bref, plein de petites choses comme ça, qui feront en sorte que l'abolition de la prison elle soit corrélative à une véritable prise en charge des individus. Je parle d'individus de manière générale, de la société.

Q : Qu'est-ce que pour toi être abolitionniste ? et être féministe ? Quel rapport vois-tu entre les deux ?

R : Être abolitionniste, pour moi, j'y ai déjà un peu répondu, c'est non pas militer pour une réforme de la prison mais pour une abolition de la prison, c'est-à-dire une société sans prison. Mais être abolitionniste c'est pas seulement dire « il faut supprimer les prisons et ensuite on vit dans un monde parfait où tout le monde est content », non. C'est trouver des formes d'alternatives de réparation lorsque des infractions sont commises, donc là par exemple ça peut être la justice transformative ou, et comme je l'ai dit, vraiment mettre l'accent sur l'éducation, pour plus prévenir les crimes plutôt qu'intervenir qu'une fois que le crime ou le délit a été commis. Et donc pour moi être abolitionniste c'est vraiment ça le sens que ça prend. Et c'est vraiment réfléchir à quelle société on veut, comment on veut punir ou pas les individus et est-ce que la punition va être une fin en soi. Et vraiment une véritable réflexion sur cette thématique de la punition, comment elle s'inscrit dans notre système et à quoi finalement elle sert cette punition. Parce que quand on voit le taux de récidive, on se dit certes, ils vont en prison, ils sont punis, mais à quoi ça sert aux personnes qui ont commis les faits et aux victimes de ces faits si on arrive pas à prévenir ? Pour moi c'est vraiment ce sens que prend l'abolitionnisme.

Ensuite, moi je dirais qu'est-ce qu'être une afro-féministe, parce que moi je suis une femme noire donc ça prend pas le même sens. Donc être afro-féministe c'est comprendre qu'il n'y a pas qu'un type de femmes et que toutes les femmes n'ont pas les mêmes problématiques. Par exemple, les femmes blanches, on va mettre l'accent sur le sexisme, les femmes noires c'est le racisme et le sexisme, et dans le racisme il y a des problématiques aussi incongrues que « comment je vais être coiffée pour un entretien d'embauche ? ». Et donc être afro-féministe, c'est oeuvrer pour la libération des femmes noires, faire en sorte que la société nous accepte telles qu'on est, qu'on ait pas à se justifier d'être nous-même, c'est aussi déconstruire tous les préjugés qui sont liés au fait d'être une femme noire aujourd'hui en France et c'est porter un projet qui est révolutionnaire. Pour moi être afro-féministe ce n'est pas être dans une démarche de « compromis », je dis pas qu'il faut toujours être dans l'offensive, mais je n'ai pas à négocier ce que je suis, mon être, ma façon d'être. Pour moi c'est ça être afro-féministe. C'est transformer le système pour qu'il soit plus juste, non pas seulement pour moi mais pour tout le monde.

Le lien du coup entre l'abolitionnisme et le féminisme, ce lien-là je le fais par le biais d'une part des violences policières et des violences sexuelles qui sont faites aux femmes. Puisque par exemple, on va se dire que les crimes et les délits sexuels doivent être punis par plus de répression.

Personnellement je n'ai jamais été, en tous cas, ma mémoire ne me dit pas que j'ai été victime de violences sexuelles. Donc, pour contextualiser, ma parole n'a pas du tout le même poids qu'une personne qui a été victime. Je pense que les hommes, quand ils commettent ces violences, savent très bien que ce n'est pas légal, ils savent très bien que c'est puni par la loi, et pourtant ça ne les empêche pas de le faire. Ça ne les empêche pas de le faire, ni de réitérer, ni de penser qu'ils ont un pouvoir sur le corps des femmes. Donc le lien entre l'abolitionnisme et le féminisme je le fais à travers les violences sexistes et sexuelles et je pense pas que ce soit en réprimant plus on arrivera à endiguer ce problème de société. Parce que je pense que le problème c'est le patriarcat, c'est une des manifestations du patriarcat. Tant qu'on ne s'intéressera pas au gros problème en soit, on pourra toujours s'attarder sur les conséquences de ce que le patriarcat fait aux femmes et au système en général. Et après, à travers la problématique des violences policières, encore une fois on a pas de statistiques ethniques mais on sait qu'il y a énormément de minorités en prison et que du coup les personnes non-blanches ont plus de chances de se retrouver en prison que les personnes blanches et ça fait que, moi par exemple j'ai deux grands frères, et depuis que je suis petite, je sais qu'ils se sont déjà fait contrôler de manière totalement injustifiée et je sais qu'ils ont plus de chances de se faire contrôler que moi. Et donc du coup, l'idée du lien entre l'abolitionnisme et le féminisme c'est de dire que il y a un système de base qui est mis en place qui est injuste et que ce système de base, peut conduire à des « erreurs judiciaires » dans le sens où il y a des gens qui se retrouvent en prison alors que leur place ce n'est absolument pas d'être en prison. C'est là encore une fois que je fais le lien, les manifestations contre les violences que j'ai pu faire c'est toujours des femmes, enfin pas toujours mais souvent des femmes qui sont à l'origine de ça. Je peux citer Assa Traoré, Ramata Dieng... C'est toujours des femmes qui sont des porte-paroles de ces violences-là. Là aussi ça fait sens pour moi, comme on est dans un système patriarcal, la tendance c'est de dire que les femmes elles sont moins violentes ou elles ont moins de chances de se retrouver en prison, certes. Mais après derrière, quand ce sont des hommes qui sont emprisonnés, qui va porter le combat ? Ce sont les membres de la famille qui restent et du coup ce sont des femmes. Par là on rajoute encore une fois une charge mentale. Alors c'est déjà compliqué de manière générale d'être une femme dans cette société mais quand en plus tu as la pression du foyer et des tiens qui sont emprisonnés, c'est quand même beaucoup. Donc c'est comme ça que je fais le lien entre abolitionnisme et féminisme, à travers le prisme des violences sexistes et sexuelles et à travers cette question des violences policières.

Q : Comprends-tu la réticence de certaines féministes et associations féministes à revendiquer cette position abolitionniste ? A ton avis, quels problèmes cela pose-t-il d'être féministe et abolitionniste ? Et vis-à-vis de qui ? Des autres féministes ? De l'opinion publique en général ?

R : Bien sûr que je comprends la réticence, moi-même je l'ai été, je me suis dis « c'est un peu bizarre cette idée de vouloir supprimer la prison, l'abolir ». C'est quelque chose que je comprends. Mais à partir du moment où on a fait des recherches, on s'est véritablement instruit sur cette question et on a encore des réticences, ça je peux être amenée à être moins compréhensive. Après j'ai jamais été face à une personne qui m'a dit « non il faut absolument maintenir la prison ». Mais franchement, on lit *Surveiller et punir* et on se rend forcément compte qu'il y a un problème et ce dès le commencement de la prison, dès le commencement de l'institution. Après je sais qu'il y a des personnes qui sont contre l'abolition mais qui sont pour sa réforme, là encore une fois je répondrais que l'idée de la réforme elle est consubstantielle à l'idée même de la prison. Donc je comprends qu'il y ait des réticences mais je pense qu'il faudrait faire preuve de moins de paresse intellectuelle. Je ne parle pas des personnes qui sont du côté du pouvoir parce que pour elles, la prison c'est quelque chose de nécessaire, ça fait partie de l'économie du pouvoir, ça permet de maintenir un ordre établi, donc je ne parle pas des politiques. Mais je parle par exemple des personnes militantes qui sont réfractaires à l'idée de l'abolition de la prison, je les comprends mais je pense que c'est parce que peut-être le travail de recherche n'a pas été mené à son terme. Moi-même je n'en suis pas au terme, je n'ai pas la prétention de le dire. Mais je pense que si on prend sérieusement en compte cette question, la conclusion ça ne peut pas être la réforme de la prison mais son abolition. Et pour finir, je pense que les personnes qui sont réfractaires à l'abolition de la prison, ce sont des personnes qui pensent qu'abolir la prison c'est la remplacer par rien. Non. On ne peut pas juste abolir la prison et se dire qu'il n'y aura aucun système de « répression », non, c'est penser d'autres formes de justice, d'autres formes de positions qui soient véritablement utiles, à la société et à la victime. Et après je pense, pareil c'est vraiment de l'expérience, je n'ai pas de statistiques ou de chiffres mais en général, les personnes pour moi qui sont contre l'abolition de la prison ce sont des personnes qui n'ont jamais subi de prêt ou loin ce que la prison pouvait faire subir à un être. Du coup ça va être des personnes

qui pour moi sont privilégiées d'une certaine façon. Parce que et malheureusement les citoyen.ne.s n'ont pas le droit de mettre les pieds en prison, enfin à part pour les parloirs, mais on ne peut pas visiter une prison si on est pas dans un cadre spécifique. Franchement, moi par exemple j'ai vu un dépôt, donc les dépôts c'est là où les personnes sont gardées à vue dans les tribunaux. Donc j'ai eu l'occasion de voir un dépôt dans un tribunal, et c'est monstrueux, sincèrement et je pèse mes mots. Ça sent, mais l'odeur est nauséabonde, on entend les gens qui crient, il n'y a pas de fenêtre sur les barreaux, c'est des mini-cellules, avec une porte en fer, c'est un monde à part. Et je pense que pour réaliser ce que c'est vraiment l'univers carcéral il faudrait aussi pouvoir y accéder et comme on ne peut pas y accéder c'est normal quelque part qu'on dise que « la prison c'est nécessaire, ça permet de punir, c'est bien de punir », mais je pense que la réflexion elle n'est pas menée à son terme. Donc oui je pense que les personnes qui sont contre cette abolition de la prison, ce sont des personnes qui sont privilégiées, pas nécessairement mais quand même je pense qu'elles sont privilégiées et des personnes qui n'ont pas conscience du fait que ce soit une institution qui est raciste et classiste. On peut aussi très bien être noir.e et ne pas avoir conscience que c'est une institution qui est raciste et classiste et être contre l'abolition de la prison, ce n'est pas du tout contradictoire, enfin, quelque part.

Qu'en est-il des personnes qui remettent en question l'institution mais qui ont une réticence à l'affirmer ?

Je comprends très bien, la preuve en est, je témoigne anonymement, aussi du fait de mon parcours scolaire et de ce que je veux faire plus tard, mais je comprends très bien qu'il y ait des réticences à cette idée de promouvoir l'abolition de la prison. Je pense que clairement la société française n'est pas du tout prête pour aborder ce genre de thématiques. Rien que déjà sur la question de l'existence ou pas des violences policières il y a débat. Alors que par exemple, aux Etats-Unis ou dans d'autres pays, il n'y a pas de débat, on sait que c'est un fait les violences policières, c'est documenté, il y a des chiffres et des recherches là-dessus. En France, c'est très minime, c'est-à-dire qu'on accepte même pas l'idée que la police en soit puisse être violente. Donc aujourd'hui, dans l'état du débat, ce n'est même pas la peine. Après moi je pense que c'est la peine, parce que je pense que c'est une thématique qui doit être portée et ce dans tous les milieux, aussi bien dans le milieu judiciaire que dans le milieu policier. Mais oui, l'état du débat public actuel, on est dans un tel déni, un déni qui est orchestré, enfin je pense qu'à un moment l'ignorance ça a ses limites. Je pense qu'à un moment, aujourd'hui, en France, si on veut faire des recherches sur une question, peu importe laquelle, on est amené à faire ces recherches-là, dans une majeure partie. Mais il y a un déni qui est orchestré, par le pouvoir, par rapport à ces questions-là et ça fait que c'est difficile d'en parler, mais d'en parler paisiblement. Parce que c'est-à-dire moi je peux en parler, et je peux entendre qu'on soit pas d'accord avec cette idée de l'abolition. Mais j'ai l'impression qu'aujourd'hui, si on en parle publiquement, si un débat est organisé là-dessus, tout de suite l'argument qui va être utilisé, l'argument phare des personnes qui veulent décrédibiliser une parole ça va être de dire que « c'est impossible », « c'est totalement la folie de vouloir imaginer ça », que « c'est vouloir l'anarchie » alors que l'anarchie n'a rien à voir avec ça. L'état du débat public, je le trouve tellement médiocre et tellement dans l'émotion. On est toujours dans l'émotion, dans la réaction et jamais dans la prise de recul, dans la réflexion que cette question, aujourd'hui elle pourrait pas faire l'objet d'une discussion apaisée, pas dans le sens où on va être d'accord mais dans le sens où juste tu peux écouter ma parole et réfléchir à ce que j'ai dit sans déprécier ce que j'ai dit ou dire que « je suis totalement folle, hystérique » ou ce genre de choses. Donc oui tout ça pour dire que je pense que ça doit se faire par étapes. Si on est dans une démarche révolutionnaire, je pense que les choses doivent se faire par étapes et que les choses ne peuvent pas se faire d'une façon directe. Dans une société où on est dans le déni des violences policières, on parle de « certains policiers » de « certaines violences », on est pas capable d'admettre le passé colonial de la France, on est pas capable de regarder en face le racisme institutionnel, dans ce genre de société là, parler d'abolition de la prison ce serait quelque part se tirer une balle dans le pied. Il faut que ça aille par étapes. Si on pense que l'ordre policier c'est un ordre qui est juste et qui est nécessaire on peut pas parler tout de suite d'abolition de la prison, il faut d'abord remettre en cause le système policier tel qu'il s'exerce aujourd'hui et le système pénal et le système judiciaire pour aboutir à cette conséquence d'abolition de la prison. Et moi j'ai l'impression que c'est ce qui se fait aux Etats-Unis, par exemple suite à la mort de George Floyd, l'abolition de la prison elle a pris un autre tournant, des manifestant.e.s lambda se sont mis à revendiquer cette abolition de la prison, et ça venait pas du haut, ça venait du bas. Et pour que cette revendication elle vienne du bas, il faut que la population prenne conscience vraiment de ce qui ce fait, et de la violence qui est exercée sur certains corps.

Q : Vous ne vous sentez-vous pas trop seules ? Face à un féminisme qui prend de l'ampleur sur la scène publique et politique, qui se bat pour le durcissement des condamnations, face à des choses qui se popularisent, condamnation pour « féminicide », condamnation du harcèlement de rue, etc.

R : Personnellement, moi j'ai l'impression qu'on est totalement seules, totalement, et qu'en fait, quand on essaye même de mener des projets, des actions, il y a toujours des polémiques. Mais parce que les gens sont racistes. Comme la polémique sur le Camp Décolonisé ou le festival Nyansapo Fest il y a deux ou trois ans. Ça fait que, en plus d'être seule sur le « terrain », c'est la double peine, d'une part on est seule et d'autre part on cherche à nous abattre. Parce que s'il s'agissait juste de porter une position qui est à contre-courant, ou qui n'est pas majoritairement admise, bon, j'ai envie de dire il y pas de problème, on est des femmes noires on sait ce que c'est que d'être minoritaires dans des endroits, on sait porter une parole à contre-courant et minoritaire. Mais oui, je pense qu'il y a un grand vide sur ces questions-là, encore une fois c'est des politiques de décrédibilisation organisées par le pouvoir. Quand on a Schiappa qui lutte contre le harcèlement de rue, on sait très bien qui elle vise. Donc oui on est seules... Mais en même temps, j'ai envie de dire, j'ai pas envie d'être mal accompagnée sur ces questions, car ce sont des questions qui sont fondamentales pour moi. Depuis que le féminisme a été repris par le pouvoir, le fémonationalisme par l'Etat...

Q : Lorsqu'une condamnation à la prison est prononcée pour un auteur de violences sexuelles, quel est ton sentiment ?

R : Par rapport à ces condamnations, dans l'état actuel de la société, personnellement quand je vois ça, quelque part j'ai une satisfaction. C'est là qu'il y a beaucoup de contradictions quelque part. A la fois, je milite pour l'abolition de la prison et je pense que ça ne sert à rien. Mais quand on voit des personnes si puissantes que Weinstein qui tombent quelque part, oui ça me procure une satisfaction, parce que je me dis « quelque part, les choses bougent ». Est-ce que je suis contente pour les victimes, oui, parce qu'elles ont eu le courage de mener cette action en justice, enfin c'est même pas une question de courage car on peut aussi ne pas mener une action en justice et être très courageuse, c'est pas à moi de juger, c'est chacun qui sait ce dont il a besoin et qui arrive à le mettre en action. Mais donc, oui quand je vois que Weinstein est condamné, oui je suis contente parce que je me dis que c'est ce que les victimes attendaient. Elles attendaient qu'il soit condamné pour les actes qu'il a commis. Donc aussi quand j'entends que Polanski est viré de l'Académie des César je suis contente parce que je me dis enfin quoi. Pour moi quelque part ce qui me rend heureuse c'est pas tant de me dire qu'il va aller en prison, ça je m'en fous mais c'est de me dire que la société, petit à petit, elle prend conscience de certaines choses. La reconnaissance d'une violence qui est faite aux femmes me fait plaisir, plutôt que de me dire « il va aller en prison et ce sera réglé » parce que ce ne sera pas la solution et je ne sais même pas dans quelles conditions il est enfermé. Mais dans l'état actuel de la société, malheureusement ou heureusement je ne sais pas, quand on voit qu'une personne est condamnée pour violences sexuelles ou sexistes, on se dit qu'on avance quelque part, mais pour moi ce n'est pas une solution qui est pérenne.

Q : Que ressens-tu face aux militantes féministes qui voient comme victoire des condamnations, des hausses de durée et de sévérité des peines pour violences sexistes et sexuelles ?

R : J'ai envie de dire, c'est vraiment le féminisme blanc dans toute sa splendeur. Ce n'est pas nouveau, quelque part, ces féministes-là, comme elles bénéficient, certes c'est des femmes, mais comme elles bénéficient aussi à certains égards du patriarcat, elles n'ont aucun intérêt à se mettre dans notre camp et à revendiquer.. c'est-à-dire qu'elles pensent que ça les protégera mais moi je pense que c'est un leurre. Sincèrement je ne m'en préoccupe pas, je préfère construire des choses et avancer plutôt que de m'interroger sur des gens qui n'ont pas le même avis que moi. Moi, mon but ce n'est pas qu'elles me rejoignent, c'est que je puisse mener mon projet à bout, avec ou sans elles. Mes alliées d'aujourd'hui peuvent être mes ennemies de demain et *vis versa*, donc c'est aussi des jeux politiques. Si elles pensent que le durcissement des peines c'est quelque chose... D'ailleurs elles ne sont pas toutes d'accord, il y en a qui sont pour le durcissement et d'autres qui pensent que l'imprescriptibilité des violences sexuelles ça n'a aucun sens, même au sein de #NousToutes par exemple, elles n'ont pas toutes la même position là-dessus. En tous cas oui ça montre qu'elles n'ont pas de consensus sur ces questions là. Et peut être qu'il y a un des partis qui finira par remporter « la victoire » mais je n'en pense rien à part qu'elles font fausse route, mais elles ont le droit et on a pas été moulées de la même façon donc forcément.

Q : Est-ce une prise de position qu'on vous reproche au sein du mouvement militant féministe ? Êtes-vous mises de côté pour cela ? Si oui, par qui ?

R : J'ai pas l'impression qu'on soit mises de côté, parce que j'ai pas l'impression que ce soit très visible que Mwasi est un collectif anticarcéral, au sein même de Mwasi c'est clair, mais à l'extérieur, par exemple avant d'intégrer Mwasi j'avais pas perçu cet aspect-là par exemple. L'abolition du système carcéral pour moi de l'extérieur, ça ne paraît pas central dans le collectif. Je pense qu'on est simplement mises de côté parce qu'on est noires et que la société française est une société raciste. Dès que des Noires veulent revendiquer leur autonomie on aura des battons dans les roues. Donc je pense qu'avant même d'être abolitionnistes et anticarcérales, ce qui pose problème c'est tout simplement que l'on soit pas blanches.

Q : Qu'en est-il de votre place au sein du mouvement abolitionniste ? Votre position féministe est-elle entendue ? Êtes-vous mises au second plan ? Vous sentez-vous minoritaires ?

R : Je peux pas trop en parler parce que j'ai pas été confrontée à d'autres asso ou à d'autres milieux qui partageaient cette position abolitionniste donc ça je peux pas trop en parler.

Q : Cherches-tu à adapter votre discours pour ne pas choquer : vis-à-vis de l'opinion ? vis-à-vis de votre entourage ? vis-à-vis d'autres féministes ?

R : Non, franchement, je suis une personne assez directe, et même quand j'essaye de cacher, donc non j'essaye pas, enfin, comment dire, bien sûr que j'adapte mon discours en fonction de la personne qui est en face de moi, mais ça veut pas dire que je serai moins radicale dans ce que je dis. Donc en fonction de l'âge, de là où elle a vécu, de ce que je sais d'elle, ou de ce que je ne sais pas, je vais m'adapter. Par exemple avec mon frère, carrément je peux crier, donc ce sera plus dans ma façon de m'exprimer que dans le fond de ce que je veux dire. Mais donc non je ne suis pas là pour faire des compromis ou pour me faire bien voir. Si je sens que je suis dans un espace où je peux m'exprimer et peux avoir une discussion utile, je vais le faire. Si je sens que je suis dans un environnement hostile, je ne vais même pas parler parce que je sais que ma prise de parole elle sera veine, c'est plutôt ça.

Q : Vois-tu l'avenir du féminisme comme anti-carcéral ? Penses-tu qu'il soit possible de concilier féminisme et abolitionnisme dans le discours porté ?

R : Moi c'est un de mes rêves, je pense qu'on va y arriver, je pense pas que ce sera de mon vivant, mais oui c'est un rêve, qu'on puisse bâtir une société qui soit plus juste, pas capitaliste, la révolution marxiste quoi ! Il parlait pas de la prison mais à terme oui j'aimerais qu'on puisse se réunir sur cette question du féminisme et de l'abolitionnisme, et comprendre que plus de répression, je pense pas que c'est ce qui nous sauvera, ce qui nous sauvera c'est d'avancée une réelle réflexion sur le patriarcat et sur ses effets mais pas la répression. Elle aboutit à quoi ? Depuis deux siècles, trois siècles qu'est-ce qui a changé ? Rien. Enfin les réformes sur les violences faites aux femmes c'est début des années 2000, qu'est-ce qui a changé ? Il y a rien qui a changé. Donc je pense que c'est possible. Par exemple, l'Espagne, alors, on est pas sur de l'anticarcéralisme mais la politique menée en matière de féminicide porte ses fruits. Je ne connais pas assez pour donner des détails donc je m'arrête là mais ils ont vraiment pris à bras le corps cette question et les chiffres espagnols et les chiffres français sur les féminicides n'ont rien à voir. Donc oui j'y crois et je pense qu'à terme on peut se libérer du patriarcat, des violences sexistes et sexuelles et qu'à terme on peut carrément se libérer de la prison. Si la prison elle a été inventée il y a peu, je sais pas pourquoi elle restera *ad vitam aeternam* dans l'histoire de l'humanité mais voilà il faut qu'il y ait des collectifs comme Mwasi et d'autres qui mènent ces combats et qui n'aient pas peur de prendre la parole publiquement sur ces sujets.

Q : De manière générale, es-tu optimiste face à ces questions (abolition, fin des violences sexistes et sexuelles, tournant du féminisme, prise en compte de l'intersectionnalité des combats) ?

R : Je suis très optimiste, par nature, mais si je pensais que c'était perdu d'avance je pense que je ne me fatiguerais pas à lire et à faire partir de collectif. Après certaines qui font partie du collectif sont assez pessimistes, mais je pense qu'on y arrivera, pas de mon vivant, mais je pense qu'on y arrivera.

Annexe 5 - Retranscription de l'entretien avec Rachel, membre de la Marche mondiale des femmes

Rachel, membre invitée de la marche mondiale des femmes à Toulouse.
Entretien du mercredi 7 avril 2021 à 10h, par Zoom

Question : Peux-tu te présenter ? Quel a été ton parcours de militante ? Tes engagements associatifs ?

Réponse : Je m'appelle Rachel, j'ai 26 ans, j'ai commencé mes études quand j'avais 19 ans, j'étais déjà dans une forme de militantisme, enfin je n'appelle pas forcément ça du militantisme d'ailleurs, je trouve que le mot est faible, j'appelle ça de l'activisme plutôt. J'étais dans une perspective féministe plutôt, mais je ne qualifiais pas ce que je faisais de féminisme parce que je ne savais pas ce que c'était le féminisme en fait. Depuis l'adolescence, la préadolescence, j'ai remarqué qu'il y avait des choses qui me révoltait, je me sentais agressée, harcelée par les garçons et je voyais que de façon générale les garçons avaient des privilèges que nous les jeunes filles et les jeunes femmes n'avions pas. Je n'arrivais pas à le formuler comme je le formule aujourd'hui mais j'avais un sentiment d'injustice, d'impuissance, de révolte aussi. J'avais 12-13 ans et des mecs plus âgés commentaient mon physique, quand je marchais, je me prenais des réflexions, il y a eu des agressions, il y a eu plein de choses. Quand je suis devenue ado, en plus j'étais très coquette, ça a été quotidien, j'ai subi énormément de harcèlement de rue, donc du coup j'ai commencé à me rebeller. J'étais la seule à me rebeller dans mon souvenir, donc j'étais un peu la folle de service qui pétait des câbles parce que les mecs nous agressaient ou m'agressaient moi plus particulièrement. C'est comme ça que ça a travaillé. J'ai eu des tas de phases avec pleins de questionnements, d'états d'âmes, tentatives de théorisation, ... Je n'avais pas vraiment de ressources à l'époque, de personnes avec qui parler de ça, parfois j'en parlais à mes copines, j'étais venir « mais pourquoi vous faites rien », « c'est pas possible ces mecs », c'était plutôt ça. Et puis je suis arrivée à la fac et à l'époque, pareil je ne connaissais pas les asso, enfin je connaissais de façon générale parce qu'on en entend parler ou parce que ma mère fait partie d'une asso mais je ne savais pas qu'il y avait des asso politiques, féministes, pour les droits des animaux, ... à l'époque vraiment pas du tout et du coup j'ai commencé mes études, j'ai changé de parcours. J'avais commencé avec de l'info-com, c'était pas du tout pour moi, je me suis renseignée, je me suis renseignée sur ce qui pouvait correspondre à ce que j'aimais, parce que j'étais un peu paumée, mais je savais que je voulais faire un truc qui sortait de l'ordinaire. Toutes les filières dont on entendait parler, je ne me reconnaissais pas dedans. Questionnements sur questionnements, me rendant compte que les autres n'ont pas les mêmes questionnements que moi, et finalement je tombe sur l'anthropologie et en fait ça correspondait totalement à ce que j'aimais, une matière dédiée aux questionnements, aux autres cultures, on interroge le capitalisme, le patriarcat, etc. Je suis arrivée à Toulouse après 2 ans, je continue mon parcours en anthropologie, j'ai terminé ma licence là-bas. Et c'est à Toulouse que mon militantisme, mon activisme s'est intensifié. J'ai rencontré des gens, au fur et à mesure. Déjà dans mes études la plupart des gens se questionnaient beaucoup, sur plein de choses, moi dans le féminisme je n'arrivais pas à rencontrer des personnes avec qui j'étais en accord, j'étais encore paumée et c'est à force d'aller à des événements militants que j'ai rencontré des féministes, et comme ça se mettait de plus en plus en place par l'expérience, la maturité. Voir des personnes, des femmes en action, déjà de l'extérieur, j'étais vraiment externe au débat, j'observais. C'est comme ça que j'ai mis un pied dans ce militantisme et après, au fil de rencontres, ça, c'est fait de manière informelle, d'avoir des discussions autour de ce qui nous arrive en tant que femmes dans la société. J'ai fait plein de rencontres comme ça qui m'ont donné l'opportunité d'en parler, d'autres avec qui j'ai pris la liberté d'en parler et où les gens n'étaient pas sur la même longueur d'onde que moi, mais moi je persistais, je suis vraiment dans une rébellion. Et ensuite j'ai rencontré la Marche mondiale des femmes et c'est la seule asso à laquelle j'assistais aux réunions parce que c'est la seule asso où il y avait tout, l'abolitionnisme du système prostitutionnel était revendiqué, mais aussi du système de criminalisation des femmes parce qu'elles ont décidé de se révoltées, de ne pas se laisser faire, de se défendre. Ça m'intéressait donc beaucoup pour ça, donc je suis allée à plusieurs réunions. On a fait plusieurs actions, plutôt des manifs. Donc voilà, c'est surtout des rencontres que j'ai faites qui m'ont donné beaucoup à penser, des femmes avec lesquelles on s'est entraïdées.

Q : Qu'est-ce que pour toi être féministe ?

R : C'est un état d'esprit, une façon de vivre, une façon d'être. C'est ça que j'ai compris avec le temps. Alors je suis encore dans mon parcours, dans mon esprit on est toujours en processus, en changement, j'essaye de travailler sur moi au maximum aussi, je fais face aussi à mes défauts, ce qui me travaille, des gens peuvent te renvoyer aussi des choses mauvaises sur toi, ça, c'est en général bien sûr, mais je trouve que je l'ai beaucoup expérimenté en tant que femme et en tant que féministe en fait, d'être beaucoup remise en question dans ce que je disais. Dans des milieux militants même je voyais des trucs qui n'allaient pas, où je me disais « mais où sont les femmes ? Pourquoi il n'y a pas de femmes qui parlent à cet événement ? », quand on parle de capitalisme, mais on ne parle pas de femmes alors que c'est les premières cibles, tout ça me révoltait et je me suis pris des murs comme ça. C'est comme ça que ça s'est affirmé au fur et à mesure et affiné aussi et que j'ai compris que j'étais radicale dans ce que j'étais et que les hommes autour de moi ils n'étaient pas du tout là-dedans, ils sont privilégiés donc ne l'expérimentent pas, ils ne peuvent donc pas voir. Quand tu expérimentes des choses très mauvaises, très violentes, de la discrimination, du sexisme, du racisme, du classisme, etc, tout ça s'imbrique, c'est le concept d'intersectionnalité, quand t'es une femme et que tu vois tout ça, que tu veux faire des changements et que même dans les milieux où on est censé penser le changement ça ne marche pas, tu te rends compte que ta démarche elle n'est pas la même et que tu as tout intérêt à continuer à faire des trucs et c'est super compliqué parce que moi je me sens complètement à l'extérieur de tout ça. Donc pour moi il a été question de réaliser ça au fur et à mesure et de l'accepter, parce que je n'arrivais pas à l'accepter je pense et du coup mon féminisme est radical. Je suis abolitionniste, je ne considère pas que les femmes qui disent qu'elles décident qu'elles sont libres de se prostituer sont des femmes ne méritent pas d'être aidées. J'entends leur parcours, j'entends ce qu'elles disent, mais en même temps pour moi il est clair que la prostitution opprime les femmes et que la plupart des femmes qui sont en situation de prostitution ne l'ont pas choisi, qu'il y a tout un tas de contexte dans lesquels elles sont forcées par des hommes, des groupes ou elles-mêmes c'est la seule façon qu'elles ont de se faire de l'argent pour survivre, donc voilà, je suis toujours sur cette position-là. Après, mon féminisme, il est anti-raciste, il est inclusif. Après quelque chose qui est logique pour moi, mais qui pour d'autre ne l'est pas, mais il y a des personnes qui dans leur féminisme incluent les personnes trans, moi je n'inclue pas les personnes trans femmes, qui se définissent comme femme, moi je ne peux pas l'entendre. Pour moi on est femme parce qu'on subit une oppression qui est basée sur notre sexe en fait, le genre nous opprime aussi, il y a une hiérarchie entre les genres et c'est n'importe quoi je suis bien d'accord. Par contre, les discriminations reposent sur notre capacité à procréer, enfanter, pour nos attributs sexuels de femmes. Moi, je n'essentialise pas du tout, pour moi dans mon esprit il n'y a pas l'homme, la femme, le masculin, le féminin qui se complètent etc, mais il y a quand même des facteurs biologiques et on peut en parler sans être essentialiste donc je défends aussi cette idée-là. Bien sûr que je suis avec les personnes qui se battent pour pouvoir être reconnues dans leur identité sans être réprimées ou discriminées. Les personnes devraient être libres de faire ce qu'elles veulent, mais je n'accepte par pour autant de les inclure dans le combat féministe. On a des combats en commun, mais en même temps il y a des revendications qui sont différentes et on ne peut pas l'inclure sur tout dans notre combat. Donc mon féminisme inclut toutes les femmes et la base de ça, c'est l'oppression sexuée.

Q : L'abolition de la prison, c'est une position que tu tiens ?

R : Bien sûr que je suis pour l'abolition du système carcéral, après je ne suis pas hyper informée. Je sais que Michel Foucault, Angela Davis ont travaillé là-dessus, j'ai des références comme ça, j'ai lu, écouté des émissions. Pour moi ça va de soi. Le féminisme, c'est aussi une façon de vivre de façon alternative pour moi, c'est vraiment révolutionnaire, questionner tout ce qui se passe, tout ce qui nous opprime. Le patriarcat est incarné par les hommes, mais aussi par les institutions bien évidemment, donc l'institution de la prison, de la police, le système gouvernemental, tout ça, c'est à réinterroger et bien souvent à abolir. Le système carcéral, il incarne le patriarcat, on va venir vous réprimer. Il faut toujours prouver qu'on est des personnes bien alors que les personnes qui font le plus de bêtises sont peu ou pas réprimandées. Je pense qu'il y a d'autres manières de faire société et si les personnes ont des agissements terribles. Un violeur bien sûr qu'en tant que femme j'ai envie qu'il soit puni, il y a le côté émotionnel qui ressort, mais mettre un homme en prison au milieu de je ne sais pas combien d'autres, la prison, c'est un milieu très patriarcal, très dominant, on met les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. Les hommes sont dans des rapports de domination intense même entre eux. Bien sûr que ce système-là n'est pas fait pour que les personnes se remettent en question, guérissent aussi. Il y a d'autres façons de traiter le sujet. J'ai pu avoir des propos très différents, vouloir mettre les gens en prison. Mais on n'a pas le droit de vie ou de mort sur une personne et mettre une personne en prison, c'est comme si on la tuait aussi, c'est une autre façon, on les tue petit

à petit, il y a énormément de suicides aussi. Les gens ressortent cassés, la réinsertion sociale n'est pas possible, tu es marginalisé. Je sais qu'il y a d'autres sociétés avec d'autres façons de faire, avec un cercle, la justice réparatrice, restaurative. C'est intéressant dans une perspective féministe pour mettre en dialogue les agresseurs et les victimes, dire que ce statut est temporaire et qu'on donne l'opportunité de changer. Laisser la chance de changer.

Q : C'est venu avec le reste, dans l'ensemble de ton questionnement ?

R : C'est venu logiquement pour moi, je n'ai jamais connu quelqu'un en prison. Je sais qu'il y a des personnes qui se sentent concernées du moment que ça les touche personnellement, leur famille proche ou leur être. Moi, dans ma façon de vivre, je me sens impactée par tout ce qui se passe dans la société. Donc le féminisme, comme je l'ai dit au début, c'est une façon de vivre révolutionnaire, mon féminisme interroge tout et est à l'opposé de tout ce qui peut se faire aujourd'hui, toutes les figures d'autorité, les institutions, le président de la République parce que j'ai remarqué que ça ne marchait pas, que ça découle, c'est logiquement. Le système carcéral, punir les gens, les mettre dans des poulaillers, pour qu'ils s'entre-tuent et les marginaliser, continuer de faire en sorte de nourrir ça. La logique du système est aussi de dire, « regardez, il y a des mauvais », parce que dans notre système, il y a le mal, il y a le bien, il faut toujours des mauvais pour pouvoir se dire « moi je suis une personne bien ». C'est bien d'avoir ces personnes-là pour se déculpabiliser des choses qu'on fait mal aussi. Je trouve aussi qu'on devrait s'interroger sur ce qu'on fait au quotidien pour être une bonne personne, sans forcément être dans quelque chose de religieux. Faire la part des choses pour le bien de la société. C'est un questionnement existentiel qui devrait faire partie de l'apprentissage de vie, du système scolaire. Savoir vivre en phase avec les autres, comprendre les autres, qu'on soit dans un échange qui permette que toutes les personnes puissent guérir, et pas dans un système de punition.

Q : Pour toi, anticarcéralisme et féminisme sont-ils liés ?

R : Oui bien sûr, naturellement, on ne peut pas dire que la personne a fait quelque chose de mal, qu'on va la punir, elle va rester seule dans son coin. Ce n'est pas possible. Il faut ce support-là. Dans le féminisme, il y a aussi la notion de sonorité, dans mon expérience, j'ai vu que beaucoup de choses ne fonctionnent pas, mais mettre en place des cercles, où les personnes s'écoutent, se font du bien, s'apportent du soutien, s'épaulent, font en sorte d'aller de l'avant ensemble, c'est déjà un début de justice réparatrice. On met en place des choses pour guérir et pour transmettre. Par extension, ça part d'une volonté de pas être dans la domination, que la violence nous est commune, qu'on doit se serrer les coudes pour y arriver. On le voit dans les médias que les femmes dénoncent publiquement leur agresseur et il y a plein de gens qui disent que c'est quelque chose de personnel que c'est de la diffamation. Pour moi, c'est légitime, je suis avec ces femmes-là. La diffamation existe, mais c'est rare. Quand des femmes dénoncent, c'est rare, c'est pas facile donc non. Tout ça peut soulever des questionnements sur le système carcéral, comment établir que la personne doit vraiment aller en prison. Le système de justice de toute façon n'est pas adapté. Même les femmes, quand elles sont victimes de violence, qu'elles veulent porter plainte et qu'il y a un procès, déjà, c'est rare, et quand il y en a, on les remet sans cesse en question, c'est jamais assez, donc tout ça ne va pas. Le système carcéral se retourne contre les femmes.

Q : Au sein de l'association, c'est une position qui est partagée ?

R : Oui moi je pense. Je pense que le problème, c'est comment faire pour réclamer justice pour les femmes. Ça m'avait aussi donné à réfléchir, je te dis oui, les positions anticarcérales sont partagées, mais de façon informelle. Formellement non on n'est pas anticarcérales. Quand on en discute, oui, on est contre le système carcéral, mais comment on fait pour avoir justice aujourd'hui. Le système carcéral est là, donc on va dans le sens du système carcéral, car je veux aller jusqu'au bout. Je pourrai dire de changer les outils, mais qui va changer les outils aujourd'hui ? C'est pour ça qu'elles n'en parlent pas de façon ouverte je pense. Je comprends tout à fait. Pour avoir une réponse dans le temps court, quand tu es une victime, tu as envie de pouvoir passer à autre chose et donc de voir ton agresseur répondre de ses actes. Il ne faut pas que la personne soit comme ça dans la nature. Le système pénal il n'est pas du tout de notre côté ça, c'est sûr. Moi j'ai eu recours à la police pour obtenir justice, mais en même temps, je savais très bien qu'il y avait beaucoup de chances qu'il ne se passe rien. Mais si le mec était arrêté, il aurait été humilié sûrement, et d'un côté ça me fait un peu de peine, mais moi je dois aussi faire quelque chose. Donc je pense que la marche des femmes et d'autres associations féministes sont dans l'obligation aujourd'hui, pour leur bien être personnel en tant que femme, et pour le bien être d'autres femmes qui sont dans des situations incroyables, qui ne peuvent rien faire pour essayer de poursuivre les mecs qui les torturent, qu'on est obligé de dire que

la justice doit agir, on est obligées d'invoquer le système qui est en place, bien qu'on ne soit pas d'accord avec ce dernier. Notre bien être est prioritaire.

Q : C'est une idée qui est donc assez partagée ? Ou bien y en a-t-il encore qui ne se sont jamais posée la question ou qui croient et ont confiance dans le système pénal ? Ou une majorité se questionne sur le système pénal ?

R : Mon impression, c'est que la majorité est consciente de ça, que ça ne marche pas. Après je ne saurais pas dire dans quelle mesure. Dans la lutte féministe, on n'est pas formées à tout ça, le droit, c'est tellement énorme. Il y a un manque de formation déjà. Je pense que ce système, c'est les seuls outils qu'on a donc on s'appuie dessus, on prend les outils qu'on connaît pour pouvoir avancer dans l'égalité hommes-femmes, pour obtenir justice. Le système de façon générale ne fonctionne pas. Le consentement, on voit bien que tout le monde a été éduqué à se voir arracher son consentement à un moment ou à un autre, quel que soit l'âge. Et au niveau des condamnations, il y a même toujours une différence entre la théorie et la pratique, quand tu vois que dans les textes, il y a une condamnation prévue pour un viol et que dans les faits, c'est très rarement appliqué. On est donc obligé de s'appuyer sur ces structures qui sont injustes, mais juste pour avoir le contrôle de nos vies quelque part.

Q : Y a-t-il aussi une peur vis-à-vis de l'opinion ?

R : Oui je pense qu'il y a une peur vis-à-vis de l'opinion parce qu'on est éduqué dans ce système, c'est bien, c'est mal, il y a des méchants, des gentils et il faut qu'il y ait des méchants pour qu'on puisse se sentir gentils. C'est quelque chose qui rassure les gens qu'il y ait des vilains. Il y a un côté institutionnel, les associations ont besoin de subventions et quand tu as besoin de subvention, tu ne parles pas de tout en fait. Ça m'a beaucoup révolté d'abord, mais après tu comprends qu'il y a des intérêts. Elles veulent pouvoir continuer à faire des actions. Dans ma perspective, les actions, c'est bien, mais c'est pas suffisant, ce qui explique que je ne sois pas aussi active dans une asso, moi je suis vraiment révolutionnaire et quand tu es dans une asso, tu dois faire des compromis et je pense que ça doit venir de là. Dans certains cas aussi, je pense qu'elles veulent garder leur statut donc ne sortent pas du rang. Tout ça, c'est mis en question.

Q : Tu penses que le féminisme anticarcéral est l'avenir du féminisme ?

R : Mais bien sûr oui, le féminisme, il doit être anticarcéral, pour moi, c'est un des piliers bien sûr.

Q : Es-tu optimiste par rapport à tout ça ?

R : J'essaye, c'est dur de l'être tout le temps. Mais sans un minimum d'optimisme, on ne continue pas. Je le suis moins qu'avant, je le sens, mais dans les asso, je vois qu'il y a beaucoup de non-dits, des volontés de garder ses statuts, son égo, donc je suis assez écoeurée par rapport à beaucoup de choses, mais en même temps je suis optimiste parce que je me dis que les gens sont de plus en plus conscients, les femmes sont de plus en plus conscientes et il y a beaucoup de gens qui font des belles choses, mais j'ai aussi conscience des points négatifs.

Annexe 6 - Retranscription de l'entretien avec Pauline, ancienne membre du Genepi Lille

Pauline, ancienne membre du Genepi Lille.
Entretien le jeudi 1er avril 2021 à 12h30 en présentiel.

Question : Peux-tu te présenter ? Quel a été ton parcours de militante ? As-tu eu ou as-tu d'autres engagements associatifs que celui-ci ?

Réponse : Je pense que j'ai plus d'engagements que de parcours professionnel, malgré le fait que je travaille depuis mes 16 ans ! Franchement je ne sais même pas à partir de quand... Déjà, mes premiers emplois étaient au sein d'associations, dans l'animation sociale, donc avec plusieurs publics d'enfants, que ce soit de milieux aisés ou enfants de foyer, orphelins, etc. ou même de gens du voyage, de populations tchéchènes, etc. Donc on va dire que ça m'a mis un pied dedans avec des personnes qui étaient déjà engagées. Ma mère aussi je pense qu'à la base aussi est très engagée, elle était déléguée du personnel à la CGT, enfin voilà, déjà vraiment d'éducation, j'ai déjà vraiment été amenée à me questionner, à être conscientisée, éveillée. Donc ça part de là, mon premier engagement, c'est ma mère, c'est bizarre dit comme ça. Et ensuite, pendant ma scolarité, jusqu'au lycée, c'était plus l'animation je pense. Ensuite asso étudiantes comme tout le monde, mais ce n'est pas vraiment militant, et c'est là vraiment on va dire que je suis passée d'apolitique à « tout le monde est politique », l'apolitisme n'existe pas, on ne peut pas être la Suisse, on ne peut pas être neutre dans la société vu que quand on revient à la définition de la politique, c'est justement la vie dans la cité. Donc je ne vois pas comment, à part si on est ermite, on est obligé de se positionner, forcément par nos actes, même si on n'en est pas conscient, on est politisé. Donc j'ai un peu eu cette réflexion en première et deuxième années de fac et c'est là où j'ai vraiment senti un scission avec mes collègues, mes camarades de classes et tout ça, puisqu'ils ne voulaient pas comprendre ce que ça signifie, ils ne pensaient pas par eux-mêmes et ça commençait vraiment à me heurter. J'étais un peu dans une phase de désocialisation alors que j'étais plutôt populaire. Aussi j'étais dans la liste du syndicat l'UNEF en tant que secrétaire parce qu'ils étaient les seuls pour moi qui agissaient vraiment. Donc voilà j'ai commencé vraiment à me politiser à partir de la L2 je pense. Ensuite j'ai fait pas mal de bénévolat dans des asso, théâtre,... pour parler à des gens qui questionnaient un peu la société dans laquelle on évoluait. Ensuite je suis partie à Rennes, c'est là où j'ai mis un pied dans la détention, car j'ai fait un stage d'un mois en tant que stagiaire psychologue clinicienne, et là pareil j'ai commencé à me questionner sur la détention. En fait j'avais pour but d'explorer la société et de rencontrer vraiment tous les publics, de voir comment se sentaient les gens, fibre psycho-socio bien prononcée déjà on va dire et ensuite en M1 j'ai intégré le Genepi, un peu par hasard. J'ai intégré la fac de Nîmes. En fait j'ai changé trois fois de fac, en L1-L2 j'étais à Nîmes et il faut savoir que c'est la plus petite fac de France, dans un fort de Vauban, c'est vraiment tout petit, et déjà ça recréait un microclimat sociétal qui m'a fait prendre conscience que ça m'insupportait en fait, tout ce qui se reproduisait dans la fac et qu'on pouvait généraliser à l'échelle sociétale, je me suis dit « il faut vraiment qu'on change ça, qu'on arrive à penser par nous même ». Et même la fac, alors que c'est un lieu de connaissance, on n'arrive pas à s'enlever des carcans qu'on nous inculque. À Nîmes il y avait déjà le Genepi, mais présenté comme pas du tout militant, vraiment, c'était l'ancien Genepi qui a été fondé sous VGE, à la base qui était des étudiants en polytech qui intervenaient pour enseigner un savoir très vertical aux pauvres petits détenus qui ne savaient rien, et ce n'est plus du tout ça maintenant le Genepi. On s'est même désolidarisé pour ne plus intervenir en détention, car on ne pouvait pas accepter les subventions de l'État et en même temps produire des propagandes trop extrêmes pour que ce soit justement financé par l'État. Et en fait, quand à Nîmes ils m'ont exposé ce que c'était, ils disaient que c'était des ateliers où on faisait du découpage en gros avec les personnes détenues, et du coup je ne m'y retrouvais pas et j'ai un peu abandonné. Quand je suis arrivée à Lille, parce que j'ai fait Nîmes-Rennes-Lille et à Lille là du coup on m'a présenté le Genepi comme moi j'en avais envie en fait, vraiment se questionner, intervenir, se dire qu'on invisibilise des thématiques et des personnes, une certaine population, une certaine partie de la société, pour oublier et mettre de côté sans vraiment questionner « que faire de ces gens ? ». J'y suis restée deux ans, c'était super parce qu'on s'autoformait tout le temps, on rencontrait des groupes du réseau national, on intervenait en détention. Après on se questionnait sur pourquoi on intervient, pourquoi on devrait ne plus intervenir et ça là où vraiment j'ai généralisé ma pensée et où j'ai vraiment affirmé mes positions et mes convictions, où j'ai su aussi m'entourer, où il y avait beaucoup de bienveillance. Ça, c'est aussi une grande question dans les asso militantes, qui n'est pas toujours là, et c'était vraiment le cas à

Lille. On s'est retrouvé avec des gens très ouverts, très tolérants, vraiment, dans le respect tout le temps, dans la remise en question et l'activité avait vraiment du sens. On est arrivé sans savoir trop quoi mettre derrière le terme abolitionniste, mais en finissant notre année en étant vraiment conscients que c'était peut-être la seule condition pour évoluer dans un monde avec le moins d'injustices possible et qui prenait tout le monde en compte, sans parti pris. Plus on se rendait compte de ça, plus on entrait dans la lutte intersectionnelle, la convergence des luttes, et là on s'est dit qu'il fallait vraiment qu'on parle à tout le monde, sans confondre les luttes. Parce que moi des fois convergences ça me faisait peur parce que j'avais l'impression que c'était une fusion et que du coup le grand public qui n'est pas sensibilisé à ça et pour qui engagement et militantisme sonnent péjoratif, « rebelles de la société qui ne veulent pas s'intégrer » ça passait pas, ça faisait une grosse masse, alors que chaque lutte a un sens et du coup j'avais un peu peur de cette dérive-là, de tout fusionner comme une grosse masse et on sait bien en sciences sociales que la masse est une foule qui ne pense pas, donc là vraiment pour se rendre compte qu'on était conscient de ce que l'on faisait et qu'on agissait intelligemment, en ayant réfléchi, je me suis dit qu'il fallait vraiment qu'on construise la convergence des luttes et que ça ait du sens pour tout le monde sans qu'on se fusionne tous n'importe comment.

Après j'étais aussi au Relais enfants-parents incarcérés à Lille en tant que stagiaire et bénévole pendant un moment. J'ai pas mal aussi fréquenté Chez Violette, l'asso féministe sur Lille. J'ai beaucoup lu, j'ai assisté à beaucoup de conférences sur le féminisme, sur tous les sujets en fait sur lesquels on pouvait se questionner... En ce moment j'ai repris une asso qui est liée à une coopérative d'activité salariale d'éducation populaire politique et on reprend l'asso pour la rendre un peu plus portée sur le féminisme, en alliant politique et féminisme et on fait des arpentages de livres féministes pour voir comment on peut à la fois prendre en compte notre histoire en tant que femmes et l'histoire féministe, pourquoi ça dure, et comment on peut agir et enfin arriver à quelque chose de productif, parce que j'ai l'impression qu'en se cultivant sur ce qui s'est passé, ce qui est essentiel pour la lutte, au final la lutte ne se finit jamais et on n'avance pas et là je pense que vraiment en tant que collectif, déjà les femmes qui se réunissent, en tant que collectif de non-mixité, là on peut vraiment agir, par exemple, l'histoire de l'arpentage c'est par exemple tu prends un livre, tu le déchires, tu lis chacune 10 pages et du coup la finalité c'est qu'en une soirée tu as lu un livre donc c'est beaucoup plus rapide au niveau d'intégration des connaissances et du coup tu peux agir beaucoup plus vite, pour justement lutter, faire la révolution dans un sens, pas physique, plus idéologique, changer une société qui est trop patriarcale, trop vieillissante pour se l'approprier. Un constat aussi, je trouve qu'il y a vraiment une évolution, au niveau des générations un peu plus jeunes que moi, lycéennes et début de fac, qui s'engagent vraiment pour le sens qu'il y a derrière et qui ont des convictions plus prononcées que certaines années où moi, à mon époque, c'était limite on fait blocus ou manif pour rater les cours. Là je pense que les jeunes se questionnent beaucoup plus sur les questions, les termes qu'il y a derrière, donc ça, c'est encourageant quand même. Les filles deviennent des femmes conscientes plus tôt et donc il y aura peut-être plus d'actions concrètes et ça c'est plus cool !

Q : Quelle est ta représentation de la prison et du système pénal ? Comment as-tu commencé à te questionner sur l'abolitionnisme ?

R : Je vais commencer peut-être par le début, quand j'ai commencé à aborder le sujet de la prison, sujet qui est invisibilisé donc je n'étais pas du tout familière. Ma première approche, ça a été quand j'ai fait mon stage en licence 3, là, c'était dans le soin, comme j'étais en psycho, donc j'ai trouvé ça intéressant en fait de voir la partie soin de la prison, mais j'ai tout de suite eu un sentiment de « moi je peux sortir et rentrer alors qu'eux non » donc il y a vraiment un problème avec ça. Et je pense que la première problématique que j'ai mise en lumière en expérimentant vraiment la réalité de la prison, ça a été la double peine. Le fait qu'il y ait déjà une restriction de liberté, qu'en tant que population en général on ne comprend pas, qu'on ne peut pas comprendre. Juste en restant une demi-journée j'ai déjà compris ce que ça faisait et je pense que le fait qu'il y ait toujours ce débat public en mode « oh ils ont la Play, c'est le Club Med... », mais ça m'insupporte parce qu'ils ne savent pas ce que c'est que d'être dans 9 m2 toute une journée clairement, de se questionner sur ta vie, de voir que tu n'as pas d'avenir, que tu es coincé quand même parce qu'à partir du moment où tu passes en prison c'est vraiment comme le Monopoly, tu sais que tu es passé par la case prison, il n'y a pas de retour possible, c'est pas réversible et on est impardonnable sur ça. On a beau dire qu'on a un système libre et tout ça, « Liberté, Fraternité » ça m'insupporte encore plus maintenant. Donc j'ai eu vraiment ce truc « on ne sait pas ce que c'est », réduire la liberté d'un être humain, déjà, c'est pour moi inhumain. Je ne comprends même pas. J'ai eu assez rapidement l'image du chien en cage en fait, un chien, qu'il soit domestique ou sauvage, si on le met en cage, forcément, sa nature la plus monstrueuse va ressortir, parce que c'est le conditionnement de l'animal, ce n'est pas l'animal qui est de nature

méchante. On dit aussi en éducation canine qu'il n'y a pas de mauvais chien, que de mauvais maîtres et je trouve que c'est vraiment ça. On est des animaux. Mettre un animal en cage, ça ne peut pas être une solution pérenne. On ne peut pas parler de réinsertion, ce mot il ne veut rien dire déjà parce qu'il y a des gens qui n'ont pas été insérés, tu ne peux pas les réinsérer s'ils n'ont pas été insérés. La réinsertion sociale, tu ne peux pas enlever une personne d'un système pour la remettre sans que ça change. Un système, si tu changes un seul élément, un seul paramètre, ça foire, forcément il y a un équilibre à recréer après. Donc déjà ce système-là, c'est beaucoup quelque chose qu'on questionne au Genepi et qui arrive vite en fait, que ce soit les anciens qui on va dire plantent la graine de ce raisonnement ou juste des gens qui constatent ça et qui veulent le faire remonter et le partager à des plus anciens, ça se comprend, ça arrive vite. Donc il y a le fait que ce ne soit pas suffisant pour la population en général d'enfermer quelqu'un et de le priver de ses libertés. Ensuite il y a aussi tout de suite la question des droits qui ne sont pas respectés en détention, le droit médical, le fait qu'il y ait beaucoup de la population incarcérée qui soit atteinte de troubles psychiques, qu'il y ait beaucoup la question des maladies réactionnelles et qui forcément par la condition de l'incarcération fait qu'on est malade et ça prouve bien qu'il y a un lien, que l'être humain est rendu malade par ce système-là. Donc je ne vois pas comment on peut avoir une société saine si, ce système pénal amène à la maladie, et comment on peut se dire que c'est une solution de retirer un individu, puis de le remettre. On a beau parler de réinsertion, ça ne pourra jamais être compensé, ce fait de retirer quelqu'un, de le remettre et de se dire « oui ça va bien se passer », non en fait. La socialisation est un apprentissage, même si c'est dans la nature humaine, il faut quand même le faire. On ne peut pas dire à quelqu'un, ne t'entraîne pas du tout dans les conditions où tu vas passer un examen et après s'attendre à ce qu'ils réussissent. Donc je pense qu'on se foire nous-même. Je ne néglige pas du tout la question de protéger les victimes, il y a des choses qui sont inadmissibles, qui sont très dures à accepter, des choses horribles qui se passent et qui doivent être traitées, mais de là à dire que la punition et la répression fonctionnent, je pense qu'aujourd'hui on peut être à même de dire que la répression n'est pas une bonne solution. Après voilà, il faut toujours questionner, on ne peut pas reproduire un modèle qui marche ailleurs, on avait pensé aux peines alternatives par exemple au Genepi, mais les choses qui marchent en Suède ça ne peut pas marcher en France. Forcément ce n'est pas la même population, pas la même géographie, pas la même culture, mais je pense qu'il faut quand même vraiment questionner ce système pénal qui ne fonctionne pas, qui n'arrête pas la récidive. On a un fort taux de récidive, je crois qu'il est entre 60 et 70% pour la population incarcérée donc on ne peut pas se dire que ça fonctionne en fait. C'est surtout ça je pense que le Genepi questionne et que je pense autour du système pénal et de la prison. Après, je pense que mon point de vue abolitionniste il a été renforcé et intégré par ma personne par la constatation que l'abolitionnisme, ce n'est pas mettre le feu à une prison et ne rien faire après, c'est juste que la prison ça ne fonctionne pas actuellement, donc on peut l'appeler comme on veut, que ce soit prison ou autre, mais il faut construire une autre réalité, même si on n'a pas de prison, et encore je ne suis pas sûre. On a déjà tou.te.s une représentation de la prison, mais je pense qu'il faut vraiment changer quelque chose, et ce n'est pas juste relâcher tout le monde. C'est vraiment prendre en charge des personnes qui ne sont pas adaptées, qui font du mal à l'autre, et qui ne savent pas évoluer sans atteindre des libertés des autres, et ça, ce n'est pas la question non plus. On néglige vraiment pas, et ça, c'est vraiment une question cruciale aussi que les gens de l'extérieur du Genepi peuvent croire, mais on ne néglige pas du tout la position des victimes et on la travaille aussi. On sait très bien que par exemple la justice réparatrice peut ne pas marcher à tous les coups, qu'il y a un cadre à inculquer. On sait que les choses ne se font pas du jour au lendemain, mais juste, un truc qui ne marche pas, il faut réfléchir dessus, comme tout.

Q : Qu'est-ce que pour toi être abolitionniste ? Et être féministe ? Quel rapport vois-tu entre les deux ?

R : Être abolitionniste pour moi, c'est penser que la prison ne peut pas rester comme ça, sans qu'on la modifie et que ça fonctionne. Que vraiment il faut abolir ce système pénal parce qu'il ne fonctionne pas. Que la prison, qui est relative au système pénal, ça fait pour moi une triangulation, ne fonctionne pas donc pareil, il faut tout abolir, tout ce système-là et repenser à neuf, avec évidemment la prise en compte de l'Histoire, pour qu'il ait quelque chose qui fonctionne. Donc pour moi, c'est vraiment ça, abolir l'existant dans une société qui dysfonctionne, pour aller mieux. En résumé.

Être féministe, c'est hyper large pour moi, on peut se définir féministe de plusieurs façons différentes, il y a trop de courants et tout ça, mais pour moi, la base... Enfin on va poser le postulat direct, pour moi, une femme, dans notre société actuelle, ne peut pas ne pas être féministe, déjà. Parce que qu'on soit consciente ou pas de cette position-là, forcément, par ce qu'elle vit, dans la société, elle ne

peut pas ne pas l'être. Elle peut par exemple adhérer à un système traditionnel, aimer faire plaisir à son mari, être dans la cuisine, ne jamais rien dire... Elle peut aimer ça, il y a des femmes qui aiment les boîtes de chocolat et les roses à la Saint-Valentin et qui sont féministes ! Il y a beaucoup par exemple de célébrités ou de d'instagrammeuses, de personnes suivies et populaires, et je suis d'accord avec elles, par exemple Marion Séclin, souvent elle revient sur le fait qu'être féministe, ce n'est pas refuser certaines choses, c'est avoir le pouvoir de choisir. Une femme doit avoir le pouvoir de choisir pour elle-même. Donc du coup le féminisme, pour moi, existera, tant qu'il y a cette problématique de « la femme n'est pas l'égal de l'homme » dans le sens que oui, évidemment elle est différente biologiquement, par sa pensée, etc, physiquement, ou pas d'ailleurs, ça, c'est une autre question, mais je pense que la question de l'égalité, c'est une égalité des droits, égalité de choisir, égalité des libertés, enfin vraiment en tant qu'être humain. On devrait être des êtres humains, aussi différents qu'il soit, mais aussi similaires dans l'évolution dans notre société. Ça peut être porté par des hommes, mais ça doit être porté majoritairement par des femmes parce que forcément on ne peut pas se mettre à la place d'autres. C'est comme en tant que Blancs on ne peut pas lutter seuls pour la cause des Noirs, c'est pas possible, on ne vit pas ce qu'ils vivent. On peut soutenir la lutte, mais on ne peut pas lutter si on n'appartient pas à la catégorie de la lutte. Je pense qu'il y a beaucoup de disparités dans la lutte féministe, mais que le consensus, c'est vraiment ça, de savoir qu'on lutte parce qu'on veut les mêmes droits que tout le monde, qu'on veut être considérées, choisir pour nous et qu'on veut arrêter de subir de la discrimination, du harcèlement qui est propre à notre genre. C'est surtout ça je pense la lutte, arrêter de subir tout ça juste, laissez nous vivre tranquille.

Rapport entre abolitionnisme et féminisme ?

C'est l'exemple que j'ai, comme on a fait l'arpentage d'un livre qui s'appelle *Révolution féministe*, donc je pense que le titre parle de lui-même et je suis vraiment d'accord avec ce que l'auteure dit, en gros, je pense que la conclusion définitive et inéluctable, c'est vraiment qu'en tant que féministe, la seule solution pour parvenir à une société qui correspond à la femme et qu'il n'y ait plus besoin de féminisme, parce que pour moi le féminisme n'est pas une finalité, c'est un moyen pour atteindre justement cet objectif d'être considéré en tant que femme, comme un être humain avec nos droits, sans distinction de genre. Donc le féminisme est un moyen, l'abolitionnisme est aussi un moyen et c'est là le rapport, je pense. Les deux sont un moyen parce qu'il y a une injustice, des droits qui ne sont pas respectés, donc les deux sont des moyens d'arriver à une société qui nous respecte en tant que femmes et qu'êtres humains. Je pense que les deux sont des moyens d'arriver à cette société-là. Et je pense qu'ils sont indissociables, parce que si on est juste féministe et que par exemple, c'est ce que disait aussi l'auteure de *Révolution Féministe* c'est qu'on peut être féministe, accéder des postes à pouvoir, être dans des Ministères, là, à l'heure actuelle, l'État est devenu un interlocuteur du féminisme, mais, ne pourra jamais assouvir la finalité du féminisme, parce que le gouvernement est dans une société patriarcale, donc même s'ils nous entendent, ils ne vont jamais appliquer les choses, enfin ils vont toujours, réguler, modérer, nous faire nous calmer en fait, mais ne jamais accepter ce qu'on veut, mais donc la seule solution, c'est la révolution féministe. Ce qui veut dire changer la société, en trouver une qui nous corresponde, qui n'est pas patriarcale, parce que le patriarcat, c'est juste une évolution historique de quelque chose qui n'a plus lieu d'être. Le patriarcat était aussi précurseur du capitalisme et donc forcément le capitalisme et le patriarcat ne sont plus dissociables puisqu'ils ont été amenés l'un par l'autre, qu'ils sont un peu père et mère, vraiment hyper liés. Donc si on veut détruire le patriarcat et donc reconnaître le féminisme forcément on doit détruire le capitalisme et donc forcément on doit détruire la société actuelle pour en reconstruire une nouvelle, donc je pense que c'est vraiment ça le rapport entre les deux.

Q : Peux-tu me présenter le Genepi en quelque mot ? Tel que tu l'as connu s'il a changé depuis. Pour quelles raisons tu as décidé de t'investir dans le Génépi ?

R : Le Genepi donc je l'ai connu en L3, donc on va dire sous le mauvais angle. Donc on va d'abord peut être remettre en contexte donc le Genepi, qu'est-ce que c'est ? Donc, à l'origine, ça vient de Valéry Giscard d'Estaing, je sais plus en quelle année, comme j'y suis plus depuis 2018 j'avoue qu'il y a des informations que j'ai plus, mais bon ça correspond à son mandat. Donc du coup à la base, c'était vraiment pour apporter un savoir dans la détention, par des étudiants en plus élites, et ça voulait dire Groupe d'Étudiants au niveau National pour les Personnes Incarcérées et en fait maintenant le sigle ne veut plus rien dire du tout, et le changement, il a été fait dans les années peut être 80, ça fait un moment qu'on a des positions un peu divergentes au moins de pourquoi il a été créé. Et donc du coup j'ai intégré le Genepi en 2016, j'ai fait un an de bénévolat là-bas, où je faisais les trois volets du Genepi, qui sont la sensibilisation, donc dans la rue, dans les écoles, partout où on peut en fait, l'intervention en détention et la formation et donc la formation, c'est l'autoformation ou la

formation par des experts, par les gens qu'on contacte et qui sont ok pour nous former, sachant qu'on est national, qu'il y a en France des groupes dans beaucoup de grandes villes, je crois qu'il y avait 16 groupes, ou même plus. Et il y avait un siège social à Paris, avec des salariés, une équipe de service civique et un CA. Les grandes décisions se prenaient au CA et donc la première année, je ne faisais pas partie du CA, la deuxième, j'en ai fait partie, en tant que responsable du Nord, c'était assez étendu parce que je suis allée à Rouen aussi pour rencontrer le groupe. Dans cette première année, j'étais hyper impliquée donc vraiment je faisais toutes les actions, on faisait beaucoup de choses, on avait instauré un ciné-débat à l'univers une fois par mois, d'autres groupes avaient des émissions radio, des fois on faisait des podcasts, on faisait des actions dans la rue pas coup de poing, mais des trucs visibles, après on a fait des trucs à Paris au niveau national, on parlait aussi beaucoup, dans la rue, on allait parler aux gens, on intervenait aussi en milieu scolaire. Après j'intervenais une fois par semaine auprès des femmes en détention, on était en binôme à chaque fois. Il y a beaucoup de filles il faut savoir dans les groupes de Genepi, en tout cas dans celui du Nord, après dans les autres groupes, c'est plutôt mixte, mais c'est jamais vraiment une majorité d'homme et les personnes sont assez déconstruites, hommes ou femmes, c'est pas trop la question, au Genepi, c'est vraiment des gens qui ont fait beaucoup de chemin en général, des gens très conscients, le plus que je connaisse. J'ai sûrement oublié des asso dont j'ai fait partie, mais le Genepi ça a vraiment été une clé de voûte dans mon propre parcours, j'en parle même dans mon propre mémoire. Donc voilà ça, c'était la première année de 2016 à 2017, il y a une fille qui était prof en formation et du coup on est même intervenu dans les classes de son lycée. En fait dès qu'on pouvait faire un truc on le faisait, on était beaucoup sur le terrain, beaucoup en formation, on faisait des formations interrégionales à peu près tous les trimestres, des plénières avec des experts, avec des témoins, avec des victimes d'injustices policières, on était très proches de la cause des violences policières, je crois même qu'on a fait une donation à l'asso pour Adama. Après les autoformations, ça tournait beaucoup autour de la lecture de textes, de recherches, dès qu'il y avait un sujet dont on voulait traiter, on le faisait. Et après, il s'est passé beaucoup de choses aussi de 2017 à 2018 où là je faisais partie du Conseil d'Administration (CA), on avait des projets en lien avec la Commission Européenne, en vrai c'est assez reconnu le Genepi, comme on est assez vieux on est quand même connu dans le milieu, au moins étudiant, on a même retrouvé des anciens, enfin moi du coup en faisant comme ça des conférences, des colloques, j'ai rencontré des gens qui étaient au Genepi avant, il y a maintenant des avocats ou des gens qui sont en détention qui étaient au Genepi avant, enfin je pense que ça a vraiment été un moment charnière pour beaucoup de gens. En 2017-2018, c'est là qu'on a parlé du sujet, pour être plus cohérents dans nos convictions, de ne plus être subventionnés par l'État, sauf que c'était une grosse subvention donc c'était compliqué de vivre et de pouvoir être vu et médiatiser l'action sans subvention. Au final on a quand même fait ce choix-là, car ils nous imposaient, je sais plus si c'était tous les ans, mais on devait retravailler la convention avec la détention et ils nous imposaient toujours plus, des choses qu'on refusait comme être filmés pendant les interventions, ou être écoutés, ou qu'il y ait un intervenant tiers, et donc nous on se disait que c'était pas possible, on avait tous la même position. Parce qu'il y avait parfois des positions qui étaient un peu différentes au sein du Genepi mais il y a quand même un gros consensus sur ce qu'on fait. Après on a aussi instauré... J'ai rencontré le fondateur de l'asso et la coopérative d'Éducation populaire politique qui s'appelle l'Étincelle et j'ai rencontré William le fondateur lors de conférences gesticulées et en gros, c'est un format un peu théâtralisé pour faire passer un message politique par le biais de ton parcours. Donc lui par exemple il parle de sa passion pour la moto, mais à côté il dénonce le capitalisme et notamment la position du service civique qui est juste un biais par l'économie sociale et solidaire pour en fait juste servir le capitalisme, donc il dit que pour faire honneur à nos convictions, on ne peut pas être pro-capitaliste. Donc ça m'a beaucoup parlé et j'ai remonté l'idée au CA qu'on pouvait se former, parce qu'on avait quand même du coup du budget, à cette formation de conférence gesticulée pour faire passer un message politique, un peu plus ouvrir le travail qu'on faisait au Genepi, parce que au final, je crois que l'objet, c'est en gros « on est une association étudiante qui œuvre en faveur du décroissement carcéral par le biais de la libre circulation des savoirs entre les étudiants, la société et la détention ». Et du coup nous on voulait vraiment décloisonner cette lutte aussi, pas que par le parcours carcéral, mais en disant que si on questionne la détention qui est au sein de la société, de toute façon, si on ouvre à plus grande échelle il faut questionner la société et du coup, c'est pour ça qu'on se formait un peu à tout, qu'on était partenaire avec d'autres, qu'on soutenait les actions des autres. Parce que la lutte ça coûte, ça coûte en énergie, c'est chronophage, et tu comptes plus ton temps et au final, c'est une sorte de travail gratuit, point de vue socio-économique ça devient du travail gratuit et qui épuise parce que l'émotion aussi est mise à rude épreuve, ton corps aussi, quand tu vas dans la rue et tout ça. Donc clairement il faut du collectif, tu ne peux pas faire cette lutte seule, parce que tu n'as pas de portée, parce que tu te sens inutile et parce que tu te sens épuisé.e en fait.

J'ai un peu l'image dans Astérix et Obélix quand ils font une formation avec plusieurs boucliers, au moins ça te permet de répartir la force que tu as en face et d'avoir chacun un peu de coups reçus, mais pas tout seul.

Q : J'ai vu que le Genepi se revendique comme anti-sexiste et féministe depuis 2018 ? Tu étais au courant ? Tu sais pourquoi cette nouveauté ? À l'initiative de qui ?

R : Je ne savais pas. Mais c'est un continuum, clairement il y avait beaucoup de questions de genre, et de discriminations de genre qui étaient liées à la détention, notamment par l'incarcération des personnes trans ou queer qui sont encore moins respectées dans leurs droits puisqu'elles n'ont pas accès au traitement. Ils ne savent pas dans quelle section les mettre, avec les femmes, avec les hommes, donc il y a beaucoup de violence au niveau psychologique, je pense au niveau physique aussi. C'est vraiment de la désocialisation, dans la prison, alors que c'est déjà isolé de la société, c'était vraiment une question qui revenait souvent, le féminisme et la prison, parce que c'est exacerbé comme problème, et parce que voilà, c'est très compliqué. C'est une lutte qu'on soutenait beaucoup. On était aussi beaucoup en lien avec les Sœurs de la perpétuelle indulgence qui font de la prévention sur le sida, et donc forcément elle pose la question du genre aussi, des discriminations de genre donc vraiment anti-sexiste ça se pose là, il y a des discriminations de genre, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes et c'est important de le relever et c'est exacerbé par la prison, par l'incarcération, toutes ces problématiques-là donc on ne peut pas y couper quoi.

Q : Tu disais qu'il y avait beaucoup plus de membres femmes. Tu saurais expliquer pourquoi ?

R : Je pense que déjà au niveau des asso, c'est plus les femmes qui s'impliquent au niveau associatif, que les filières aussi qu'on retrouve le plus au Genepi, c'est des filières du social ou du médical, ou de l'éducation et du coup pareil, les études montrent qu'il y a plus de femmes. Nous perso il y avait beaucoup d'éducateurs spécialisés, beaucoup de personnes qui faisaient des études dans les langues, en psychologie, en droit, et médico-social et donc je pense que tout se recoupe en fait, le fait qu'il y ait plus de femmes dans l'asso, plus de femmes dans le médico-social et dans les choses comme ça, fait que du coup on attirait plus. Justement je pense que de médiatiser qu'on soit anti-sexiste et féministe ça se rejoint, forcément les femmes se posent plus de questions et donc on s'engage plus facilement dans la lutte, il y a une plus grande perméabilité entre les discriminations qu'on subit, les autres luttes, la convergence des luttes, l'intersectionnalité, tout fait qu'en fait je pense qu'on n'arrive pas là pour rien et qu'il y a beaucoup de facteurs qui participent.

Q : En regardant une interview de membres du Genepi de novembre 2020 j'ai découvert qu'il était devenu une association non-mixte, le savais-tu ? Tu sais depuis combien de temps exactement ? Tu sais quelles ont été les motivations ? À l'initiative de qui ? C'est une décision que tu comprends et soutiens ?

R : Je ne savais pas du tout, mais ça ne m'étonne pas trop honnêtement. On parle beaucoup des violences militantes au sein du milieu associatif, des violences dans le milieu militant et moi en gros Lille, ça a été un peu une exception à la règle. Il faut savoir aussi qu'entre les différents groupes des villes ce n'était pas du tout pareil, des fois on pensait même pas qu'on appartenait à la même asso en fait, il y avait vraiment des grosses divergences de positions. Je pense que je suis bien tombée aussi pour avoir la posture que j'ai maintenant et que ça respecte tout ce que je suis, j'ai vraiment eu de la chance, mais ça n'a pas été le cas partout. On le voit déjà avec mon expérience pour Nîmes, où ça s'est arrêté très vite. Donc je pense que oui, la dérive des violences, quand il y a beaucoup de bienveillance et puis, justement comme la lutte ça coûte, on essaye aussi de travailler notre rapport au corps et quand on a besoin d'un câlin, on fait un câlin, et c'est pas du tout sexualisé et donc je pense que certains hommes des asso peuvent le prendre comme quelque chose de sexuel et donc qu'il peut y avoir des violences sexuelles autour de ça. Moi, ça n'a pas été le cas clairement, je faisais un câlin à une fille, à un garçon de la même façon et ça a été respecté, mais ce n'est pas ce qui est reporté dans la généralité. Donc je pense que cette position, elle est très justifiée, elle est très compréhensible et que ça suit le cours d'anti-sexiste et féministe. Il y a aussi le fait qu'une femme soit moins entendu qu'un homme, qu'il y ait beaucoup plus d'hommes qui coupent la parole à des femmes, je pense que ça peut très vite perturber une réflexion aussi couteuse et poussée qu'au Genepi. Je pense que si j'y étais encore, je serais venu à la même conclusion. On avait déjà pensé qu'on pouvait mettre en place des groupes d'atelier en non-mixité, pour justement réfléchir à la convergence des luttes où on peut parler qu'en tant que femmes et il y avait déjà des actions qui se désolidarisaient de l'action mixte pour, en tant que genepiste, faire valoir les causes féministes, donc oui, ça me paraît très cohérent et ça me surprend pas plus que ça, je savais juste pas que c'était là, c'est très cool, mais ça me paraît pas étonnant. Après il faut savoir que le Genepi Lille il n'a pas été

repris, ça n'a pas pris en fait. À chaque fois en gros il y a un groupe, on commence à 30 pour Lille, on commence à 30, il y a 16 actifs pendant l'année, on finit à, entre 5 et 9 actifs. Donc pour reprendre l'asso ça repose sur 5 piliers on va dire, moi quand je suis arrivée, c'était ça, il y avait 5 piliers, ils sont restés les deux ans où j'étais sauf que du coup ça s'est épuisé, j'ai essayé de recruter, j'ai recruté entre les deux années, on a essayé de recruter en septembre 2020, on s'était vraiment beaucoup impliqués, je pense qu'on n'avait pas l'énergie pour passer le flambeau, on a un peu expliqué, il y avait un groupe qui existait le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021, mais ça s'est essoufflé. Je ne sais pas après ce qu'il en est, je ne sais pas si c'est la réalité, c'est juste moi ce que j'ai vu, mais je pense que ça s'est essoufflé pour nous, mais il y a d'autres groupes, selon les années, au niveau national on voit plus parler de certains groupes ou pas, mais après voilà, si déjà la directive que prend le national, c'est ça, ça me paraît plutôt encourageant, plutôt en accord avec ce que l'on défend. J'ai aussi un peu l'impression que ça fait partie de notre identité, une fois qu'on est passé par le Genepi on est genepiste à vie. On reconnaît en fait, ton système de croyance il est bouleversé de la même façon et c'est un peu comme entre fac, quelqu'un qui vient de science po, de Lille 1 ou de Lille 3 tu vas le reconnaître en général. Donc on va dire qu'il y a une identité fil rouge et après évidemment les influences de ce qu'on vit dans la société, des générations, de plusieurs choses. Je pense qu'il y a une sorte de fierté qui se transmet. La relève est assurée !

Q : Comprends-tu la réticence de certaines féministes et associations féministes à revendiquer cette position abolitionniste ? À ton avis, quels problèmes cela pose-t-il d'être féministe et abolitionniste ? Et vis-à-vis de qui ? Des autres féministes ? De l'opinion publique en général ?

R : C'est compliqué cette question. Moi, ça me pose problème le féminisme non abolitionniste, parce que comme je te l'ai dit, pour moi le féminisme, c'est déjà un moyen, donc si on modère ce moyen ça devient rien du tout. On ne peut pas se dire féministe, enfin si on peut évidemment, mais pour moi ça perd de son utilité de se dire féministe si on n'est pas abolitionniste, mais c'est un moyen d'arriver à cette position-là. On ne peut pas arriver à être féministe et abolitionniste du jour au lendemain, c'est juste qu'à force d'avoir des déceptions, de voir que ça ne marche pas, de faire des concessions, des compromis ça marche pas, parce qu'en face de nous on a quelque chose de trop gros, le capitalisme, le patriarcat, c'est trop gros pour pouvoir nous le détruire à petite échelle si on n'est pas vraiment à fond. Je pense que c'est ça le problème, tout le monde peut penser ce qu'il veut, moi je m'en fous des positions, mais moi je me dis que c'est juste vain, on perd juste du temps en fait, et ce discours-là je pense que ça m'aurait fait bizarre de l'entendre il y a quelques années donc ça me fait bizarre de l'avoir, mais je me dis qu'en fait tu es obligé de te résigner à soit être dans la lutte en mode venger et il faut y aller, sans être violente, on n'est pas obligé de faire des choses extrêmes, enfin il faut vraiment essayer de changer ça, être féministe abolitionniste ce n'est pas être radical, ou si ça l'est, ça dépend de la définition des termes mais « être radical.e » ce n'est pas un gros mot en fait, je pense qu'il y a vraiment un truc autour de ça. On n'est pas obligé.e d'être dans l'illégalité, enfin si en général, mais on n'est pas obligé de faire des trucs de ouf en étant radical en fait, mais c'est juste que ça fait peur en fait. Et je pense que oui il y a un gros truc au niveau des craintes et de la peur, de ne plus faire société, de perdre le lien social, d'être à la marge. Si tu es féministe, abolitionniste, et que tu assumes cette position-là tu es à la marge, clairement. Il ne faut pas trop le dire, même moi, à mon travail, je ne vais pas dire que j'ai cette position, pas que je ne l'assume pas, mais parce que je sais que ça va changer le regard des autres. Donc je sais à qui je le dis et à qui je ne le dis pas. Là la question s'est posée quand tu m'as demandé pour l'anonymat, est-ce que tu peux donner mon nom, oui, parce que clairement je veux visibiliser cette cause et je m'en fous si ma direction l'apprend, mais je vais juste pas jouer avec le feu, ça ne sert à rien que je le dise à l'intérieur de ma structure, elle ne va rien faire pour, il n'y a pas d'enjeux on va dire. Il faut juste placer les enjeux là où il faut. Donc je n'ai pas de problème avec le fait qu'on ne soit pas féministe abolitionniste, je pense juste que c'est une perte de temps et qu'on a plus le temps !

Donc les réticences, c'est vraiment la peur, la crainte, et aussi d'être considérée comme misandre ou j'en sais rien, mais je pense qu'il y a vraiment la peur. D'être marginalisée, d'être seule, d'être rejetée.

Q : Que ressens-tu face aux militantes féministes *mainstream* qui voient comme victoire des condamnations, des hausses de durée et de sévérité des peines pour violences sexistes et sexuelles ?

R : Je pense que c'est un moyen du moyen. Je pense que toute action, toute lutte est utile. Donc je pense qu'on sert la même chose, c'est juste des moyens qui ont plus ou moins une grande portée, mais ce travail de long terme est essentiel, parce que pour avoir un droit ou pour acquérir un droit ou pour le conserver, il faut forcément lutter. J'avais eu une conversation avec un Russe une fois, il

m'avait demandé, « mais pourquoi vous, la France, le pays des droits de l'Homme vous vous battez toujours, vous êtes toujours dans la rue à manifester ? », je lui ai dit, mais un droit, c'est pas parce qu'il a été voté qu'il est acquis, on ne le garde pas. Ce n'est pas parce qu'une loi est votée qu'elle est appliquée, déjà, et qu'elle est respectée. Donc oui ce n'est jamais fini, la pratique, c'est de tous les jours, changer les mentalités, changer les représentations et ça, c'est des processus qui sont longs. Et ça, c'est clairement pas facile, c'est plus facile d'être dans la peur que d'assumer et de faire les choses pour, les gens ils préfèrent être passifs, ou ne pas s'engager, dire que des fois il y a des gens qui ont des actions militantes sans dire qu'ils sont militants, car c'est engageant en fait, donc on revient sur l'histoire de la peur. Donc il n'y a aucun problème à l'être, il faut juste prendre conscience d'à quelle place on est et pourquoi on agit. Il faut vraiment savoir se positionner, il faut savoir d'où on part, pourquoi, où on est, considérer notre environnement, ce qu'il y a autour et à partir du moment où tu es bien dans tes baskets et tu sais pourquoi tu es là, je pense qu'il n'y a aucun problème à faire ce que tu fais en fait. Je pense que ce n'est juste pas suffisant pour arriver à ce qu'on veut. Je pense que si on fait ça on va s'épuiser, parce que c'est de l'endurance et qu'il n'y a rien au bout, c'est un peu comme comparer un sprint récompensé et une endurance pour le plaisir quoi, pour moi il n'y a pas forcément quelque chose à la clé.

Q : En tant que féministe anticarcéral, au niveau militant, ne te sens-tu pas trop seule ? Face à un féminisme qui prend de l'ampleur sur la scène publique et politique, qui se bat pour le durcissement des condamnations, face à des choses qui se popularisent, condamnation pour 'féminicide', condamnation du harcèlement de rue, etc.

R : Toute seule oui, la probabilité de rencontre entre le milieu carcéral n'est pas forcément évidente, mais en même temps, elle coule de source, c'est-à-dire que c'est assez intuitif, quand tu es dans la lutte féministe, d'arriver forcément au milieu carcéral, car ça fait partie de la société et donc forcément tu arrives sur ce gros point noir, et là il y a des femmes aussi donc forcément la question est traitée. Après on se sent de moins en moins seules parce que je trouve que les jeunes sont de plus en plus engagés, de plus en plus conscients, que les célébrités aussi. Après ça dépend comment tu te situes, moi quand je vais dans la rue, je me sens accompagnée, je me sens soutenue, je me sens seule parfois, par rapport à d'autres générations, par rapport à ma famille, qui ne comprend pas toujours, mais ça ne me gêne pas parce que je sais que je suis soutenue derrière, j'ai trouvé on va dire des personnes qui me comprennent, qui sont dans la lutte, je sais que je ne suis pas seule en fait. Même si physiquement je vais être seule là, je sais que je ne suis pas seule, je sais vers qui me tourner si je veux du soutien, je sais qu'il y a des gens qui pensent comme moi, j'ai été confortée en fait dans toutes ces années au fait que ça avait du sens et qu'il ne fallait pas arrêter en fait, que ça sert à rien d'arrêter et qu'on peut s'engager comme on veut et qu'il ne faut pas culpabiliser quand on n'est pas dans la lutte active parce qu'on reste être humain, je veux dire, des fois je préfère chiller chez moi et ne pas être en manif, mais ce n'est pas grave, parce que je ne suis pas seule justement.

Q : Lorsqu'une condamnation à la prison est prononcée pour un auteur de violences sexuelles, quel est ton sentiment ?

R : Le constat qui me déprime, c'est qu'il y a encore des gens qui ont ce comportement-là et qui souffrent, il y a des victimes qui souffrent, il y a des gens qui forcément, en prenant les auteurs d'infractions à caractère sexuel, ça a été typiquement le public pour lequel j'ai fait mon stage en L3, j'ai été un mois en entretien pour des suivis psychotiques avec des gens qui étaient incarcérés seulement pour cette cause-là et clairement il y a plus de 60, voire 70% des gens qui ont subis des traumatismes sexuels qui les reproduisent donc c'est pas pour rien, soit il y a un sujet neurologique, soit ils ont subi le truc, enfin il y a forcément un truc qui ne va pas, c'est pas la normalité en fait. Je me dis que la prise en charge est nulle, c'est pas une façon de reconstruire la société en fait. Je me dis surtout qu'on n'a pas encore résolu ce problème dans la société. Je ne m'arrête pas à la cause individuelle. C'est pathologique, c'est récurrent et c'est ça le problème, que la pathologie soit récurrente dans la société, que c'est banal maintenant parce que ça arrive trop souvent, que c'est un problème sociétal et pas individuel, donc il ne faut pas traiter juste l'individu. Il ne faut pas juste enfermer l'individu et se dire que ça va aller sans lui, parce que le problème il est depuis des années et ça se reproduit, et si ça se reproduit encore alors que la prison existe et qu'il y a un système pénal en place, si ça se reproduit, c'est que ça ne marche pas et encore une fois on vient sur le même constat, donc c'est un problème sociétal et il faut arrêter de se dire que c'est juste l'individu, par son éducation, parce qu'il a pris des drogues, parce que... Non, il y a un problème sociétal, sinon ce genre de violences n'arriverait pas aussi souvent. Et je pense qu'il y a des choses à ce sujet qui sont trop taboues, qu'il y a trop de frustrations, qu'il y a une mauvaise gestion de nous en fait, humains, dans notre évolution les uns envers les autres. J'ai eu une espèce de recul me disant, on est je ne

sais pas combien sur terre et ne s'entretue pas, et on pourrait quand tu vois la promiscuité, la taille de notre planète et le nombre de gens qu'on est, on pourrait se dire voilà, encore l'image de la cage et du chien, se dire « laissez-moi de l'espace » et on pourrait péter un câble plus souvent. Je me dis, on ne le fait pas, pourquoi ? Parce qu'on est des êtres conscients, parce qu'on réfléchit, parce qu'on a besoin des autres et donc il y a un truc à faire.

Q : Cherches-tu à adapter ton discours pour ne pas choquer : vis-à-vis de l'opinion ? Vis-à-vis de votre entourage ? Vis-à-vis d'autres féministes ?

R : Clairement pas, parce que ce serait ne plus être dans la lutte, parce que pour moi la lutte elle est partout, tout le temps, à différentes échelles. Évidemment que je vais adapter mon discours, pas mes convictions, pour faire comprendre à l'autre. Parce que dire les choses sans que ce soit compris en face, ça n'a aucune utilité. Si je choisis d'être dans le silence, c'est parce que je pense que le message ne va pas passer et dans la communication il faut forcément qu'il y ait un émetteur et un récepteur. S'il n'y a pas ça, je ne vois pas pourquoi je m'embêterais à avoir un discours, c'est déjà assez épuisant la lutte pour être frustrée. J'adapte mon moyen de lutte, pas mon discours, j'adapte mon discours à certains parce qu'ils ne peuvent pas le comprendre et ça n'a pas de but de dire quelque chose à quelqu'un qui ne comprend pas, au contraire ça va alimenter des stéréotypes sur par exemple « les extrémistes, c'est des folles ». C'est pas que tu changes de nature de discours, c'est juste que tu t'adaptes, intelligemment à la situation. Mais je ne modère pas mon discours, ou ça m'est arrivé de me résigner, mais parce qu'encore une fois, je n'avais pas de récepteur, genre mon père, je ne vais pas lui faire une dissertation pour lui expliquer que je ne pense pas comme lui. D'ailleurs il sait que je ne pense pas comme lui, il sait très bien ce que je pense, mais ça ne sert à rien que tous les jours je lui dise, même si j'essaye toujours de le sensibiliser, lui expliquer. Il faut savoir quand ça vaut le coup ou pas.

Q : Vois-tu l'avenir du féminisme comme anticarcéral ? Penses-tu qu'il soit possible de concilier féminisme et abolitionnisme dans le discours porté ?

R : Oui !

Q : De manière générale, es-tu optimiste face à ces questions (abolition, fin des violences sexistes et sexuelles, tournant du féminisme, prise en compte de l'intersectionnalité des combats) ?

R : Oui, très, je suis très consciente, mais très optimiste.

Q : Est-ce que tu voudrais ajouter quelque chose ?

R : J'espère que l'avenir du féminisme anticarcéral ça sera qu'il n'existe plus, ça voudra dire qu'on a tout gagné et qu'on a plus besoin qu'il existe.

Annexe 7 - Retranscription de l'entretien avec Aimée et Barbara, anciennes membres du Genepi Lyon

Aimée et Barbara, anciennes membres du Genepi Lyon.
Entretien le jeudi 15 avril 2021 à 18h30 sur Zoom.

Question : Pouvez-vous vous présenter ? Quel a été votre parcours de militante ? Avez-vous eu ou avez-vous d'autres engagements associatifs que celui-ci ?

Aimée : Je m'appelle Aimée, j'ai 23 ans et j'étudie la criminologie. Je suis en Suède actuellement, je suis en master 2. En militantisme, avant le Genepi, j'étais plus en construction d'une réflexion qui était déjà féministe, écologique, antifasciste. Quand je suis entrée en criminologie, on a lu pas mal de textes qui m'ont fait un peu réfléchir, j'ai commencé à lire des livres sur l'anticarcéralisme et après je suis entrée au Genepi. J'ai intégré le Genepi en décembre, donc c'est assez récent.

Barbara : Moi je m'appelle Barbara, j'ai fait une fac de psychologie. Mon militantisme, c'est majoritairement le Genepi, la lutte anticarcérale c'est vraiment ce qui m'intéresse. Je fais d'autres petites choses à côté ponctuellement. Mes premières années de fac, j'ai découvert le Genepi, il y a 5 ans environ, j'y suis resté un an et demi et après je suis partie vivre à l'étranger, j'ai laissé de côté, et quand je suis rentrée en France je m'y suis remise donc ça fait deux ans que je m'investis vraiment.

Q : Quelle est votre représentation de la prison et du système pénal ? Comment avez-vous commencé à vous questionner sur l'abolitionnisme ?

Aimée : J'avais avant une représentation comme tout le monde, que la prison, c'est nécessaire, car il faut mettre les personnes dangereuses à l'écart. Quand on s'intéresse un peu, on voit vite qui va en prison, que ce ne sont pas les personnes les plus dangereuses, que ce ne sont pas que des violeurs, des tueurs en série. C'est vraiment lié à la médiatisation qu'on en fait. Dans les prisons, ce sont des personnes marginalisées, racisées, pauvres. J'en suis donc venue à la conclusion que ça ne marchait pas et que même les personnes potentiellement dangereuses, c'est le système qui les a fait devenir comme ça, on voit toujours que ce sont des personnes qui viennent de milieux, pour la plupart du temps, venant de milieux défavorisés. J'en suis donc venue à la conclusion que ça ne fonctionnait pas. D'autant plus que l'on voit que la récidive ne baisse pas, alors que le but est que les gens soient en sécurité. On voit bien que ça ne fonctionne pas, il faut donc changer ça. Il faut abolir. Quand j'ai vu que le Genepi avait une position abolitionniste, je pensais déjà l'être, c'est pour ça que je l'ai rejoint, je voulais quelque chose de radical, le lien avec le féminisme aussi m'intéressait, même si je connaissais moins, je n'avais pas encore lu Ricordeau.

Barbara : Moi quand j'étais petite je me disais « mais les gens ils sont méchants donc on les enferme ? », pour moi ce n'était pas logique, je me demandais comment ça pouvait fonctionner. Quand je suis entrée au Genepi, je n'étais pas abolitionniste, je n'étais pas non plus pro-prison, je n'avais pas d'idée en fait, mais plus je me suis renseignée, plus j'ai approfondie la chose, je me suis rendue compte que c'était complètement biaisé et que c'était juste au service d'un système, pour entretenir les inégalités, un système profondément raciste, machiste, patriarcal et j'en passe. C'est donc vraiment en rencontrant des gens au sein du Genepi au départ que je me suis forgée cette idée et cette opinion.

Q : Pouvez-vous me présenter le Genepi en quelque mot ? Refaire son historique

Barbara : J'ai raté beaucoup de choses parce qu'il s'est passé énormément de choses pendant que j'étais à l'étranger, quand je suis rentrée on m'a un peu résumé le tout. Il y a une première décision qui a impacté, c'est le vote de l'arrêt en détention. Suite à ça, beaucoup de personnes ne s'y retrouvaient plus et ont quitté l'association. Récemment il a été voté que l'association soit féministe et en non-mixité donc la non-mixité a été imposée à tous les groupes locaux, même s'il n'en reste plus beaucoup. Et donc nous ça fait environ deux semaines qu'on a quitté le Genepi et qu'on veut se reconstruire en tant que collectif indépendant.

On fait vachement de sensibilisation, des ciné-débats, un atelier théâtre, des actions publiques où on fait venir des intervenants, avant le Covid on devait faire venir Gwenola Ricordeau, ça a été annulé. On essaye aussi de soutenir d'autres initiatives proches. Donc c'est majoritairement de la sensibilisation.

Aimée : Il n'y a pas longtemps on a fait un cycle sur plusieurs week-ends, avec de l'arpentage de livre, on lit des textes et après on discute, un film avec la réalisatrice, donc plein de petits ateliers pour sensibiliser. Des manif aussi quand il y en a.

Q : En regardant une interview de membres du Genepi de novembre 2020 j'ai découvert qu'il était devenu une association non-mixte. Pouvez-vous me dire depuis combien de temps ? Quelles ont été les motivations ? À l'initiative de qui ?

Barbara : Il y a eu une grosse incompréhension au moment du vote, on croyait que c'était réservé au membre du CA, alors qu'il semblerait qu'en fait on était convié, mais donc on n'y était pas et c'était donc surtout les militantes de Paris qui ont choisi de s'organiser comme ça. Elles du coup leurs arguments, leur position, c'était de dire, enfin, c'est difficile de le résumer parce que c'est une discussion qu'on a eu pendant bien une heure et je pense qu'elles ont énormément de choses très intéressantes à dire. Ce que moi j'en ai retiré, c'est surtout qu'elles considèrent que le schéma patriarcal, à partir du moment où il y a des hommes, il va automatiquement se reproduire, que ce soit de façon consciente ou pas, et du coup elles préfèrent s'organiser sans mec, car elles se sentent plus en sécurité comme ça.

Nous, on a quitté le Genepi tout simplement parce que déjà, c'est une asso qui va probablement disparaître bientôt parce que c'est une énorme structure par rapport aux personnes qui restent, et en plus, bon on peut avoir certains désaccords, mais c'est même pas forcément ça, c'est que de toute façon on n'arrive pas à s'organiser en tant qu'asso nationale et au final on s'organise de toute façon dans notre coin donc on préfère dans ce cas-là avoir notre indépendance. Et pour le thème de la non-mixité, nous on a des garçons dans notre groupe. On n'est pas du tout contre la non-mixité, au contraire on trouve que c'est une bonne initiative, mais on a un groupe qui marche bien, on se sent bien et on n'a pas envie de casser notre dynamique pour ces raisons-là. Au sein de notre groupe on a une catégorie féminisme anticarcéral et à l'intérieur on est que des femmes et on parle de ce sujet.

Q : Qu'est-ce que pour vous être abolitionniste ? Et être féministe ? Quel rapport voyez-vous entre les deux ?

Aimée : Pour moi, les féministes, on veut l'abolition du patriarcat, les abolitionnistes on veut l'abolition des prisons. Pour moi le lien entre les deux, c'est qu'on ne peut pas vouloir l'abolition du patriarcat sans vouloir l'abolition de la prison parce que la prison est un endroit où il y a des dominations, aussi bien à l'intérieur des prisons, que ce soit les femmes criminelles ou les femmes qui font les liens entre hommes qui ont commis des crimes. Il y a tout ce système patriarcal et donc il faut l'abolition des prisons. L'un ne va pas sans l'autre donc.

Barbara : Je m'intéresse beaucoup en ce moment sur ce qu'est le féminisme. Justement quand je suis allée à l'AG avec les militantes du national, on a eu cette discussion où elles par exemple elles nous ont reproché le fait, enfin elles nous ont dit qu'on ne pouvait pas se prétendre féministe parce qu'on luttait avec des mecs, enfin que notre collectif ne pouvait pas se dire féministe parce qu'il y avait des mecs dedans. Mais je pense qu'il y a un grand écart entre ce qu'on dit être et ce qu'on fait. Donc niveau pratique, je ne sais pas ce que c'est le féminisme, et je pense que plein de femmes le voient différemment et du coup, je me dis féministe dans tout ce que décrit Aimée, oui on veut l'abolition du patriarcat, après comment on l'obtient, c'est une question à se poser aussi et c'est pour l'instant pour moi sans réponse, et ça peut évoluer. La prison entretient un système patriarcal et donc le féminisme ne peut pas se faire avec ça.

Aimée : Souvent, dans les mouvements féministes, on a souvent cette idée de « il faut punir mon violeur, il faut punir mon agresseur » et quand on regarde, il y a 1% des agresseurs qui sont en prison, et ça, c'est le problème, ça ne marche pas en fait. Nous, le fait de se dire féministe et abolitionniste, c'est qu'il faut essayer de ne pas penser comme ça. Il ne faut pas blâmer les victimes qui veulent punir et porter plainte, Ricordeau le dit, mais en même temps, il faut avoir une réflexion sur pourquoi ça ne fonctionne pas, le système carcéral qui dit de punir les méchants violeurs et du coup il faut voir un autre système que celui-ci de la prison.

Barbara : C'est aussi le fait que oui on va punir l'agresseur après qu'il ait commis l'agression, mais qu'en amont, il n'y a aucun travail qui est fait, il n'y a aucun travail qui est fait pour qu'on arrête des se faire violer, de se faire harceler dans la rue. La prison, c'est juste l'excuse pour dire « mais oui, mais regardez on fait quelque chose, on les punit, il a des procès,... », mais en fait non, c'est faux, ça arrive quand même tous les jours, à toutes les femmes et c'est bien la preuve que la prison ça ne

marche pas et que la prison, c'est une fausse solution. Encore une fois, ils choisissent les violeurs qu'ils veulent incarcérer et il y en a plein, enfin on l'a vu, Darmanin, etc., c'est gens-là on ne les arrête pas, on ne leur dit rien, on les laisse faire.

Q : Comprenez-vous la réticence de certaines féministes et associations féministes à revendiquer cette position abolitionniste ? À votre avis, quels problèmes cela pose-t-il d'être féministe et abolitionniste ? Et vis-à-vis de qui ? Des autres féministes ? De l'opinion publique en général ?

Aimée : Oui, c'est compréhensible, la première chose qu'on pense quand on est victime, c'est déjà que ça n'arrive pas à quelqu'un d'autre, donc éloigner la personne d'autres potentielles victimes, il y a aussi une part de vengeance, qui est totalement compréhensible, c'est ce qu'on nous apprend, c'est ce que la société nous apprend, de nous venger, mais il faut voir la vérité en face. L'abolition, ça a mis du temps à arriver en France, et j'ai l'impression que les mouvements féministes, surtout avec Ricordeau qui commence à être pas mal médiatisée, ça commence à sensibiliser, même les mouvements féministes.

Q : Lorsqu'une condamnation à la prison est prononcée pour un auteur de violences sexuelles, quel est votre sentiment ?

Barbara : Moi ça dépend en fait. De toute façon pour moi ce n'est pas la solution, pour moi il n'y a aucune satisfaction à ça. Mais j'avoue que pour une fois, quand c'est monsieur Sarkozy qui prend de la prison, tu te dis que quelque part, les rôles s'inversent, même si on ne va pas se voiler la face, il ne va rien faire. Mais ce que je ressens, c'est qu'il y a vraiment un acharnement sur les populations précaires, alors que les gens dangereux, parce que tu as toujours cet argument de « les gens dangereux tu en fais quoi ? », en fait ils sont dehors et ils risquent rien parce qu'ils sont protégés tout le temps. Du coup moi, c'est vraiment ces seuls cas-là où j'en tire de la satisfaction, mais sinon un mec lambda qui a violé une meuf, je me dis bon d'accord on l'incarcère, mais qu'est-ce qui se passe après ? Dans ce cas-là on pourrait enfermer la majorité des hommes. Pour moi, c'est un travail de fond qu'il faut faire et la prison, c'est trop superficiel comme solution, très court-termiste aussi.

Aimée : Moi pareil, ça va être un parmi des milliers qui restent et l'insécurité sera toujours là pour toutes les femmes, si c'est quelqu'un de riche, populaire, au-delà des condamnations pour violences sexuelles, s'il est condamné à de la prison, on sait qu'il n'ira pas ou alors pas du tout dans les mêmes conditions que tout le monde et en sortira au bout d'un mois. On voit bien que Balkany, trois semaines après, il mettait la main aux fesses d'une fille dans la rue. C'est toujours les mêmes qui sont punis.

Q : Cherchez-vous à adapter votre discours pour ne pas choquer : vis-à-vis de l'opinion ? Vis-à-vis de votre entourage ? Vis-à-vis d'autres féministes ?

Barbara : Non, j'essaie de ne pas le faire. Enfin l'adapter oui, dans le sens où si on voit qu'une personne n'est pas du tout sensibiliser sur le sujet, tu y vas petit à petit, tu ne parles pas directement d'abolitionnisme, tu vas d'abord essayer de déconstruire ses préjugés, ses représentations, avant d'arriver à ça. Mais je n'ai jamais eu de problème à dire à quelqu'un oui je suis abolitionniste, je suis contre les prisons et je ne m'en cache pas. Des fois, c'est difficile, vite on va te dire, moi ça m'est déjà arrivé en soirée qu'on me dise « ah bah toi t'aimes bien les violeurs, ah bah alors je peux violer ta copine, c'est pas grave », donc des fois il y a des gens qui font des raccourcis et ça, c'est un peu dur, mais c'est justement là l'intérêt d'adapter le discours, mais c'est super difficile et moi j'en suis pas capable. Amener quelqu'un à réfléchir sur tel ou tel sujet, ça demande énormément de diplomatie et c'est pas facile, mais il faut s'entraîner !

Aimée : Moi non plus, je peux dire que je suis pour l'abolition du système pénal et carcéral. La plupart des réponses vont plutôt être « c'est utopiste, ça n'arrivera jamais », plutôt ce genre de chose, mais j'ai les arguments pour répondre dans le débat donc autant les dire.

Q : Vous êtes prises au sérieux quand vous en parlez ?

Barbara : La plupart de mes proches sont d'accord avec moi donc ça, c'est facile. Après des fois je rencontre des amis d'amis qui vont dire « ah bah non je ne suis pas trop d'accord » mais là tu peux avoir une vraie discussion, où la personne t'écoute, ne te prend pas pour un con. Alors que des fois, tu te retrouves à une soirée où des gens tu ne sais pas trop d'où ils sortent, tu abordes ces sujets-là et des fois il y a des remarques déplacées.

Aimée : Tu as toujours les arguments de « qu'est-ce qu'on fait des terroristes, qu'est-ce qu'on fait des violeurs ? ». Quand tu regardes les chiffres, ces gens-là, ce n'est même pas 1% des personnes en prison.

Barbara : Et après aussi tu peux leur dire « mais c'est quoi ta définition du violeur ? », parce que plein de gens crachent sur les violeurs alors que ce sont des violeurs et ils ne s'en rendent même pas compte, moi, c'est souvent ce que je leur réponds.

Q : Il y a des alternatives qui vous parlent le plus ?

Aimée : Il y a la justice restauration et la justice transformative mais il faut se dire que notre abolitionnisme anticarcéral il vient avec quelque chose qui est l'abolition de tout notre système, c'est l'abolition du système capitaliste, patriarcal et donc on ne peut pas vraiment penser un système qu'on a jamais connu. Toutes ces réformes amèneraient à un système totalement différent où les inégalités diminueraient ou seraient presque inexistantes, il y aurait donc très peu de criminalité. Donc ce qu'on ferait, ce serait peut-être ce qu'on voit avec l'anarchie, un système de plus petites communautés, avec moins de personnes et on trouverait quelque chose qui fonctionne pour la communauté, une discussion par exemple.

Barbara : Après ce n'est pas parce qu'on est abolitionniste qu'on a la réponse, l'idée, c'est de réfléchir ensemble. Je n'ai pas la réponse à tout. Ça engage à changer le système et c'est une réponse qu'on doit porter collectivement sans attendre que ces petits groupes abolitionnistes aient la réponse à tout pour se dire qu'il faut changer.

Q : Voyez-vous l'avenir du féminisme comme anti-carcéral ? Pensez-vous qu'il soit possible de concilier féminisme et abolitionnisme dans le discours porté ?

Barbara : Pour moi, c'est indissociable.

Aimée : Pareil et je pense qu'il y a vraiment de plus en plus de mouvements féministes qui commencent à prendre au sérieux l'abolitionnisme pénal, c'est surtout porté par Ricordeau qui est très médiatisée, qui a été mise en avant par des médias féministes et grâce à son livre ça devient accessible au niveau français.

Q : De manière générale, êtes-vous optimistes face à ces questions (abolition, fin des violences sexistes et sexuelles, tournant du féminisme, prise en compte de l'intersectionnalité des combats) ?

Aimée : L'abolition des prisons, c'est vraiment très loin. À plus petite échelle, ce serait déjà une abolition de la cellule disciplinaire, le mitard, que nous on aimerait qui se fasse et là il y a potentiellement quelque chose qui serait possible, en tout cas en France. Mais c'est compliqué et le gouvernement actuel ne le fera pas je pense. Pour moi, la seule chose qui pourrait arriver c'est une révolution, mais est-ce que ça va arriver ? Je ne sais pas...

Barbara : Nous on lutte contre ça, donc ça veut dire qu'on y croit, mais en même temps je suis assez pessimiste, les choses évoluent très lentement, rien que le droit des femmes, les violences qu'on vit sont invisibilisées. Mais ce qui me donne de l'espoir, c'est que j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de femmes qui se décident à parler de tel ou tel sujet, de ce dont elles sont victimes et ça fait du bien. Mais je pense qu'on gagne en force quand même, mais de là à une abolition...

Annexe 8 - Retranscription de l'entretien avec Sophie et Chloé, membres du Genepi

Sophie et Chloé, membres de Genepi France (les prénoms ont été changés afin de garantir leur anonymat).

Par Zoom le vendredi 23 avril 2021 à 15h.

Question : Pouvez-vous vous présenter ? Quel a été votre parcours de militante ? Avez-vous eu ou avez-vous d'autres engagements associatifs que celui-ci ?

Chloé : J'ai commencé au Genepi à Strasbourg il y a 4 ans et en septembre 2019 je suis arrivée au national à Paris. Depuis que je suis arrivée à l'université, j'ai toujours été dans des asso plus ou moins militantes, j'étais surtout dans un collectif féministe et un peu dans la solidarité internationale et du coup quand je suis arrivée au Génepi, je n'y connaissais vraiment rien sur les prisons, je trouvais ça un peu choquant qu'on y connaisse rien et c'est pour ça que je m'y suis intéressée. C'était à l'époque où on pouvait intervenir en détention donc je suis intervenue à la maison centrale d'Ensisheim prêt de Strasbourg et là ça m'a complètement choquée de voir ce que c'est une prison, j'avais vraiment aucune conscience de ce que c'était comme système et à partir de là, la réflexion a commencé. À Strasbourg dans le groupe, c'était pas trop sur l'anticarcéralisme, du coup, j'étais un peu en opposition avec les autres. Il y avait notamment beaucoup de mecs et du fait d'avoir cette ligne féministe, on était avec 2-3 camarades, on était assez marginalisées et donc je me suis éloignée du Genepi et je les ai recroisées par hasard dans un festival où on m'a expliqué qu'il n'y avait plus d'intervention en détention, que c'était l'anticarcéralisme et là ça me parlait plus et j'ai donc rejoint l'équipe au national et c'est là que j'ai forgé ma réflexion.

Sophie : Moi je suis rentrée au Genepi il y a 3 ans en tant que bénévole. J'avais ma propre réflexion sur le féminisme et le lesbianisme avant l'anticarcéralisme. Par des potes, je me suis retrouvée au Genepi. Je me suis dit que j'y connaissais rien à la taule et que ça m'intéressait d'en savoir plus. Très vite je me suis rendue compte que ça n'allait pas, c'est là que c'est forgé mon anticarcéralisme, mais aussi par des biais féministes assez rapidement, aussi par rapport à mon propre vécu en tant que lesbienne. Après ça, j'ai rejoint le conseil d'administration du Genepi pour essayer de faire en sorte que l'asso devienne vraiment anticarcérale, c'était déjà dit, mais c'était pas encore sur le papier. Moi, je voulais vraiment que ça devienne officiel, mais aussi pour forger la réflexion féministe auprès des personnes avec qui je militais. Parce que le féminisme, c'était quand même pas trop ça il y a un an. Il y a six mois on est devenu une asso féministe et anticarcérale et donc je suis toujours là ! Donc c'était aussi pour apporter une pensée féministe dans l'anticarcéralisme.

Q : Quelle est votre représentation de la prison et du système pénal ? Comment avez-vous commencé à vous questionner sur l'abolitionnisme ?

Sophie : Moi, c'est vraiment par des potes que je suis arrivée là, je n'ai fait ni de socio, ni de sciences politique, ni de droit, donc je n'y connaissais rien et c'est en lisant un peu et en côtoyant des personnes dans les cercles un peu anarchistes et militants anti-système, je me suis rendue compte que la prison était un peu centrale dans tout. C'est comme un système qui maintient des populations. Sans me renseigner plus que ça sur la prison, ses tenants et ses aboutissants, je me suis bien rendue compte que c'était un système qui était ultra raciste, classiste, misogyne, etc. Je me suis vraiment forgée mon anticarcéralisme sur ça, des expériences, des discussions politiques entre potes, entre militant.e.s.

Chloé : Moi, c'est plus aussi des rencontres avant des lectures, notamment quand j'intervenais en détention, on faisait des jeux de société, et on a grave discuté avec les gars et en discutant avec eux, ça m'a fait beaucoup réfléchir, notamment en étant confrontée à ce que c'est qu'un surveillant parce que j'ai une très mauvaise expérience avec le surveillant qui s'occupait de ces ateliers et donc ça a commencé comme ça et ensuite je me suis renseignée, j'ai parlé à d'autres personnes qui luttaient contre la prison. Ensuite, quand je suis arrivée au Genepi, j'avais toutes les ressources du Genepi à ma disposition, du coup, j'ai pris du temps pour lire, pour construire cette réflexion plus profondément.

Sophie : C'est nul ! C'est vraiment un outil de l'État qui permet de cacher une partie de la population, de cibler et maintenir le pouvoir blanc, bourgeois des hommes. Ma représentation, je dirais vraiment

que c'est à la fois inutile, parce que quand on parle de réinsertion, on se rend bien compte que la prison, elle n'est pas efficace. Au-delà de ça, même si elle l'était, c'est vraiment un outil de l'État pour maintenir le pouvoir de ceux qui sont en droit d'en bénéficier donc les hommes blancs et bourgeois et donc on enferme par ce fait des populations racisées, pauvres, ou alors pour maintenir un État patriarcal en enfermant soit des femmes qui sortent des normes de genre ou aussi par rapport aux proches de détenu.e.s, c'est-à-dire un mec qui est en prison, à côté de ça il y a sa sœur, sa conjointe, sa mère qui subissent l'enfermement, mais de l'extérieur. Ça implique beaucoup de choses d'être contrainte d'avoir un proche incarcéré, le linge, la charge administrative, ça maintient les populations et du coup ça maintient aussi le patriarcat. La police, la justice, la prison ça propose qu'une seule réponse aux questions des violences sexistes et sexuelles notamment, ça maintient le pouvoir qui est toujours aux hommes, c'est-à-dire que si tu as un problème tu dois aller voir la police et donc donner ton cas aux mains des hommes et du pouvoir blanc et bourgeois.

Chloé : J'ajouterais que, ce qui moi a vraiment forgé ma réflexion, c'est que dans un sens le système pénal il fonctionne très bien puisque c'est vraiment son but d'enfermer et de cibler les personnes qui y sont donc c'est une machine qui fonctionne très bien et tout le discours qui est autour est très bien construit pour faire croire que c'est autre chose alors qu'elle remplit parfaitement son but d'enfermer et de discriminer une partie de la population.

Sophie : L'image qu'on a de manière un peu physique, moi je n'aime pas du tout parler de conditions de détention, de murs, etc. Parce que oui, on a cette représentation de quelque chose qui est enfermant, d'un bâtiment qui enferme des populations, ou d'un système si on parle de la justice qui mène à l'enfermement ou au contrôle des populations, parce que passer par la case justice ça entraîne un contrôle de toi, de ta vie, etc. Je pense qu'en effet, c'est un système qui fonctionne très bien puisque ça cible bien les populations qui sont souhaitées être ciblées, que ça enferme, que ça isole et ça maintient de ce fait le pouvoir de ceux qui doivent en bénéficier, mais du coup pour moi la représentation de ce qu'est la prison, l'enfermement ou la justice, il ne faut pas s'arrêter pour moi à ce que ça représente, ce truc très enfermant, qui est le principe de la prison, parce que c'est même pas vraiment la question. C'est-à-dire que oui, c'est scandaleux d'enfermer les gens entre quatre murs, mais au-delà de ça, on ne peut pas se scandaliser que de l'aspect de la prison. C'est aussi ce que ça représente. Oui, c'est des bâtiments sales, ça fait peur, mais c'est tout ce qu'il y a à côté aussi, l'enfermement par bracelet électronique ou les mesures qui sont mises sur les populations, même la présence de la police. Ce sont des choses qui sont vécues par certaines populations. Il y a des personnes pour qui la prison, c'est dans leur vécu que t'y ailles ou que tu n'y ailles pas. La prison pèse sur toute une partie de la population.

Q : Qu'est-ce que pour vous être abolitionniste ? et être féministe ? Quel rapport voyez-vous entre les deux ?

Sophie : Je préfère le terme « anticarcérale », parce que pour moi l'abolition, c'est comme un but un peu utopique en soit et l'anticarcéralisme c'est la lutte de terrain, ce que tu fais au quotidien pour mener à l'abolition. Moi, je me considère plutôt comme anticarcérale, je ne fais pas du tout de théorie. Je le ressens vraiment comme ça. L'abolition, c'est évidemment la fin de la prison, mais aussi l'abolition de la police et de la justice de manière totale. L'anticarcéralisme, au-delà de ma révolte personnelle, c'est comment tu essayes de réfléchir au quotidien pour ne pas devoir y avoir recours. Donc comment moi j'essaie de construire mes solidarités pour ne pas avoir besoin d'aller porter plainte si jamais il m'arrive quelque chose, de me protéger, pratiquer l'autodéfense, etc. et aussi construire une réflexion sur le classisme, le racisme, le sexisme. Comment tu te perçois, tu perçois les autres, c'est vraiment ça ma vision de l'anticarcéralisme et donc comment tu te construis à l'encontre de ce qui est attendu. La justice, la police, la prison, c'est des choses qui pour moi ne sont pas présentes, mais très présents en même temps, tu peux ne pas y être confronté.e directement, mais c'est quand même toujours là. Quand tu deviens militant.e anticarcéral tu peux directement y faire face, que ce soit dans les manifs, dans les prisons, etc. même si dans mon cas ce n'est jamais allé jusqu'à la prison, tu y fais face et c'est donc aussi comment tu te construis contre cette chose qui est là, tout le temps là, qui est immense et contre laquelle tu ne peux pas grand-chose. En discutant entre potes, entre camarades, des réflexions dans des petits cercles pour essayer de trouver des solutions entre nous et notamment entre meufs. Et donc pour moi le féminisme, c'est la question de la sororité, comment tu t'organises entre meufs, comme tu essayes de questionner à la fois ton rapport à l'autre, mais aussi à toi et à tes copines et comment tu essayes de trouver des solutions pour survivre dans l'État patriarcal dans lequel on est sans avoir recours à ces outils : la police, la justice, la prison, entre autre.

Chloé : Je me retrouve aussi plus dans le terme « anticarcéralisme » parce que pour moi « abolitionnisme » c'est du système pénal et moi je suis vraiment dans une réflexion sur tous les enfermements, y compris administratifs, psychiatriques, vraiment tous les systèmes d'oppressions et donc pour moi l'abolitionnisme se limite un peu trop à la justice. Je me reconnais donc plus dans l'anticarcéralisme. Pour les liens avec le féminisme, en fait l'existence de la justice, de la police, de la prison, nous dépossède totalement de moyens de s'organiser, nous fait croire qu'on est faible, qu'on a besoin de l'État pour se défendre, qu'on ne peut rien faire pas nous même, que c'est une solution alors qu'à aucun moment ça ne règle n'importe quel souci lié aux violences qu'on peut subir en tant que meuf. C'est donc s'organiser entre meufs contre ce système, contre le patriarcat et donc contre la prison. La prison, la police, la justice sont intégrées dans tout ce système, on ne peut pas faire comme si ça ne faisait pas partie de ce système d'oppression alors que la menace qu'ils forment ça permet de faire fonctionner le reste. Tout le droit en général, toutes les pressions aussi en civil, en social, toutes les mesures d'assistanat social, ce sont tous des systèmes d'oppressions qui ont un but précis.

Q : Pouvez-vous me présenter le Genepi en quelques mots ? Refaire son historique

Chloé : Le gros changement remonte à l'arrêt des interventions en détention en 2019.

Sophie : En gros, l'année 2018-2019 il y a eu l'équipe permanente, des personnes en service civique, au national Genepi France, des personnes politisées qui faisaient fonctionner politiquement l'asso et cette année-là il y a eu la réflexion d'arrêter l'action en détention suite au fait qu'en septembre 2018, l'administration pénitentiaire (AP) ait arrêté la convention qui la reliait au Genepi qui venait avec une subvention. À ce moment-là, l'AP a dit stop pour qu'on rentre en prison, et cette réflexion-là, de savoir pourquoi l'AP fermait la porte des prisons au Genepi, parce que le Genepi disait ouvertement qu'il était contre la prison, a mené à réfléchir s'il était utile de continuer à intervenir en détention et de se rendre compte qu'en fait tu fais le travail de l'État, puisque l'État doit donner des cours et des activités en prison, et donc gratuitement tu fais le travail de l'État, tu pallies manque de l'État et donc tu collabores avec ce système et tu le rends aussi plus viable. Sachant qu'il y a plein d'asso non politisées qui interviennent en détention, on s'est dit que nous, c'était pas la peine d'y aller et qu'on préférerait avoir une réflexion hors les murs sans plus entrer, en n'ayant plus de lien avec l'AP pour critiquer l'enfermement de manière large. C'est aussi là que la question des centres de rétention administratifs et la question de l'enfermement des étrangers arrivaient au Genepi. Donc en juin 2019 a été arrêté l'action en détention. Suite à ça, il y a eu une restructuration globale de l'asso ou en gros si tu arrêtes la détention ça sert plus à rien d'avoir tous ces petits groupes locaux qui fonctionnaient avec des délégations régionales qui permettaient de lier toutes les personnes qui intervenaient en prison, il y avait 800 bénévoles et on était 60 l'année d'après. On a complètement restructuré l'asso, il y avait plus que 2 services civiques au national et une salariée à l'époque, ensuite on a arrêté les services civiques pour plutôt embaucher des personnes. Suite à ça et à la restructuration de l'asso, ça fonctionnait moins bien, moins de monde et moins d'argent forcément, mais en même temps on s'est dit que faire fonctionner un truc énorme comme ça ne servait à rien et c'est là que s'est introduit la réflexion sur comment tu peux être une asso anticarcérale subventionnée par l'État. Tu ne peux pas vraiment parce que tu dois quand même rendre des comptes, même si c'est pas à l'administration pénitentiaire, c'est à l'État et on était beaucoup moins nombreuses donc plus la peine d'avoir autant d'argent non plus. Donc là s'est faite la réflexion sur les subventions et ce qu'on voulait devenir et il y a aussi eu après tous les trucs avec le projet que les asso devront signer des attestations pour dire qu'elles sont en accord avec les valeurs de la République. Du coup on s'est dit que c'était plus possible. Aussi, à côté, on s'est rendu compte qu'on était beaucoup de meufs pour deux gars et donc on s'est dit que ça servait à rien d'avoir deux gars dans l'asso, parce qu'en plus ils ne faisaient pas le taf et que le taf reposait que sur des meufs, donc autant décider de fonctionner en non-mixité et d'être ouvertement un groupe féministe. Et donc cette année 2019-2020, on a réfléchi à tout ça et on a fini l'été 2020 à dire, maintenant on est une asso féministe, c'est passé à notre AG de janvier 2021, on a changé nos statuts donc on est officiellement une asso anticarcérale et féministe. Les deux mots sont sur nos statuts. Donc en gros on est une asso anticarcérale et féministe pas sur le papier depuis août, sur le papier depuis janvier.

Chloé : Depuis la fin de l'arrêt en détention, clairement on se disait anticarcéral dans la com', etc. On ne se disait pas féministe parce qu'il y avait des mecs dans l'asso, même si la réflexion féministe, elle existe depuis longtemps, il y avait déjà eu des prises de position antisexistes donc elle existait déjà.

Sophie : Avant tout ça il y avait beaucoup de personnes anticarcérales au Genepi mais il y avait quand même beaucoup de personnes en droit par exemple et qui étaient là pour faire de l'action en détention et ne participaient pas du tout à la vie politique de l'asso, ils étaient vraiment là pour l'action en détention. Des gens faisaient du bénévolat pour le mettre sur leur CV et se retrouvaient après à travailler pour l'AP. Donc il y avait des positions anticarcérales dans le Genepi mais pas en majorité, par exemple dans la revue ça fait des années qu'il y avait des articles là-dessus. Et à l'arrêt de l'action en détention on ne l'a pas tout de suite mis sur les statuts puisqu'on savait que ça allait entraîner l'arrêt des subventions et à l'époque, il y avait un peu ce truc de rester un peu entre deux pour garder les subventions. Et c'est vraiment tout ce qui se passe à côté, par rapport à l'accord avec les valeurs de la République, et aussi le covid qui fait qu'on a perdu pas mal de sous, c'est pour ça qu'on s'est dit que c'était le moment, comme ça on a mis féministe et anticarcéral en même temps. Avant on « décloisonnait les institutions carcérales », tout le monde déconstruisait le tout depuis 2 ans, mais c'était pas officiel, c'était un peu une stratégie, mais qui n'était pas efficace. Donc c'est même mieux pour nous parce que politiquement t'es entre deux trucs et d'ailleurs on reçoit encore des mails de personnes qui veulent intervenir en prison, qui n'ont pas compris qu'on avait arrêté, d'avocats qui veulent travailler avec nous pour des trucs qu'on ne fait pas du tout, enfin, c'était pas clair alors que maintenant tout est lisse et visible. Mais du coup on va perdre tout l'argent qui nous reste...

Q : Pour vous ce n'était pas possible de se dire féministe sans être en non-mixité ?

Sophie : Non, ce n'était pas possible... En fait même par rapport aux recrutements, on ne pouvait pas dire qu'on était une asso féministe et militer avec des gars. On nous dit souvent « oui, mais la prison ça concerne 96% de mecs » oui, mais en fait tu peux être anticarcérale, être contre la prison et vouloir qu'il y ait plus de taule, mais c'est vraiment un mode d'organisation : militer entre meufs. Nous, on milite entre meufs, sur un terrain qui concerne énormément d'hommes bien sûr. Mais pour nous, c'était pas possible de se dire féministe et de militer avec des hommes, d'avoir des espaces ouverts à des mecs. On a préféré que nos ressources, nos espaces, notre temps soit pour des meufs. On avait deux mecs à Paris donc c'était pas très compliqué, d'ailleurs ils sont partis d'eux-même. Après on a eu des problèmes avec les autres groupes avec lesquels on ne milite pas au quotidien, les groupes qui ne sont pas à Paris, parce qu'elles n'étaient pas dans la même optique et elles ont moins une réflexion féministe que nous, dans le sens où ça ne les dérange pas de militer avec des mecs en se disant féministe, et c'est là qu'on se scinde en deux. C'est pour ça que le groupe de Lyon quitte le Genepi et crée leur propre collectif, parce qu'elles voulaient continuer à lutter avec des mecs et pour nous, c'était pas possible. Mais elles l'ont compris, qu'on partait dans deux chemins différents et que c'était plus possible d'être dans le même collectif par rapport à ça. Donc nous oui, nos ressources sont faites par des meufs, elles vont vers des meufs et on s'organise entre meufs. C'est la sororité, c'est comment on s'organise entre nous. Et ça permet aussi d'éviter plein de problèmes d'agressions sexuelles. Parce que le Genepi c'est 44 ans derrière en mixité, avec des fêtes, des formations avec 800 bénévoles, des cas d'agressions sexuelles il y en a eu des dizaines, des centaines. Donc on a décidé de s'éloigner de ça et c'est une manière de se défendre, de réfléchir à des solutions concrètes de comment, dans notre petit milieu du féminisme anticarcéral, on s'organise. En plus de ça, ça nous détache des autres groupes. Il y a pas mal de collectifs anticarcéraux à Paris, des collectifs anarchistes qui fonctionnent tous en mixité et qui sont bouffés par les hommes. Nous, on s'est dit que comme on avait encore les moyens de le faire, qu'on avait encore un peu d'argent par rapport à d'autres collectifs, on n'est pas dans la nécessité d'avoir des personnes qui font tourner le truc, il y a des employés qui font bien tourner le truc, donc on peut aussi se permettre ça, la non-mixité.

Q : Quelles sont les actions principales du Genepi aujourd'hui ?

Chloé : Il ne reste pas grand-chose aujourd'hui, c'est beaucoup de travail politique, quelques tracts ont été écrits, notamment en début d'année, on participe à certaines marches clés, notamment la marche contre les violences sexistes et sexuelles en novembre, le 8 mars, un travail plus politique. Après il y a également des choses qui restent de l'ancien Genepi, par exemple les interventions scolaires, il y a un groupe qui fait des interventions pour des formations de services civiques, après, c'est beaucoup répondre à des demandes qui nous semblent intéressantes. L'autre partie, c'est de l'inter-orga, être en lien soit avec des associations féministes, soit anticarcérales, plus des collectifs féministes et travailler ensemble, notamment sur des événements. On en a fait un l'année dernière, la journée anticarcérale, qu'on espère reproduire en juin. Le but cette année, c'est d'apporter le discours anticarcéral dans le plus d'espace féministe possible, c'est comme ça qu'on a conçu les actions cette année.

Sophie : L'atout du Genepi, comme on est encore un peu subventionné, qu'on a des salariées, c'est aussi d'avoir un poids plus large que des collectifs plus anonymes, on fait peu d'actions directes en tant que Genepiste, on est aussi une asso un peu connue, on peut utiliser ça, dans des stratégies de com', comme on est quand même assez suivies, grâce à la longue histoire du Genepi. Bien que je pense qu'il y a plein de gens qui nous suivent qui sont pas d'accord avec nous, notamment sur la ligne féministe, on s'est quand même un peu faites emmerder par des mecs qui comprenaient pas du tout pourquoi le Genepi était repris par « ces hystériques de féministes », on s'est faites un peu emmerder sur Twitter et tout, mais malgré tout on a encore ce poids un peu, de pouvoir faire des choses, grâce à l'argent qu'on a, notamment on a un Zine. On en a sorti un en janvier sur les proches de détenus, qu'on a pu imprimer en 500 exemplaires et qu'on essaye de distribuer un peu partout dans Paris, on peut organiser des grosses journées de formation, où on fait venir des gens, on paye une interprète en langue des signes française, des trucs qu'on peut se permettre parce qu'on a encore un peu d'argent. Là on va sortir un Zine je pense en juin sur le féminisme anticarcéral, on utilise l'argent qu'on a pour ça. Malgré tout on a une petite réputation, qui est en train de mourir, mais une petite réputation et ce statut d'asso qui permet de recruter des personnes qui potentiellement n'iraient pas dans des collectifs anarchistes, parce que c'est plutôt austère, c'est plus compliqué et donc de pouvoir former des meufs, qui sont jeunes, en études, et qui à notre contact se politisent vraiment. On a réussi à toucher des meufs féministes qui n'avaient jamais vraiment pensé à la question de la prison. Donc c'est vraiment l'atout d'avoir une grosse structure, qui n'en est plus vraiment une, mais avec de l'argent et en tant que féministes anticarcérales de pouvoir toucher des féministes qui ne s'étaient peut-être pas questionnées sur l'anticarcéralisme et c'est un peu plus ouvert, c'est plus simple de rejoindre une asso qu'un collectif. On est trente aujourd'hui environ.

Chloé : Pour les actions on a essayé de faire pas mal de lien avec les proches notamment, on a été à un moment devant la prison de la Santé toutes les semaines pour faire du lien, on a cette audience encore, des proches qui nous appellent pour signer des pétitions, etc. On essaye vraiment de se centrer là-dessus.

Sophie : Aussi on est encore pas mal contactées, par des journalistes, mais généralement on ne répond pas, soit parce que c'est sur des thématiques très spécifiques, soit parce qu'on sait que notre parole va être déformée. Par exemple, on a été contactées par *Madmoizelle*, on a décidé de ne pas répondre parce qu'on savait qu'on allait prendre une heure de notre temps pour que nos propos soient déformés, parce que c'est ce qui arrive à chaque fois. Donc à part les trucs vraiment politisés on ne fait plus trop ça. Le site internet fait qu'on a une certaine visibilité qui fait qu'on peut potentiellement être contactées par des personnes intéressantes.

Q : Est-ce que le Genepi a une place au sein du mouvement militant féministe ou ça reste plus une association anticarcérale ? Êtes-vous mises de côté pour cela ? Si oui, par qui ? Quelles sont les réactions quand vous en parlez ?

Chloé : Non clairement on ne s'est pas fait de place, généralement, c'est pas très bien reçu. Après là, c'est un peu plus ouvert comme sujet, on est un peu plus contactées, du fait du livre de Gwenola Ricordeau qui a quand même été assez médiatisé. Par exemple on a été contactées par Charlotte Bienaimé d'« Un podcast à soi » donc des trucs un peu plus féministe large. Mais ça reste quand même assez incompris, de pourquoi être féministe et contre la prison. On essaye de le faire, on participe par exemple au Village des féministes, on l'avait fait l'année dernière, on l'a refait cette année et on essaye de faire un atelier. C'est toujours un peu les mêmes questions qui reviennent, qui se comprennent, mais qui montrent que la réflexion n'est pas super avancée sur « qu'est-ce qu'on fait des violeurs ? », « vous êtes féministes, mais vous vous occupées des prisons alors que c'est 96% d'hommes », enfin j'ai l'impression que c'est encore beaucoup à ce niveau-là pour l'instant dans le mouvement féministe large. Au 8 mars on fait un petit cortège féministe anticarcéral mais il y a que les meufs du Genepi, on est 10...

Sophie : Mais ça arrive de croiser des meufs étonnées, qui nous demandent « pourquoi vous avez mis solidarité avec les prisonnier.ère.s ? », et de discuter, tu peux faire des rencontres. Au-delà des personnes vraiment pro-carcérales, féminisme *mainstream*, ces gens-là à vrai dire on les côtoie vraiment pas du tout, on n'est pas d'accord même sur le féminisme donc finalement on ne les voit pas, on n'est pas copines, on ne s'inscrit pas du tout dans ce genre de mouvements. Mais au-delà de ça, dans les petits collectifs féministes on va avoir plus de liens avec des collectifs de quartiers, ou alors des femmes racisées, comme Femmes en lutte 93, qui elles peuvent côtoyer la prison parce

qu'elles ont des proches en prison, etc, qui n'ont pas une réflexion foncièrement anticarcérale, ce n'est pas leur angle de lutte, c'est plus par exemple la charge administrative, l'accès au logement, etc, mais elles sont d'accord et donc on a plutôt des liens avec ces personnes-là. Ou par exemple Mwasi qui est un collectif de femmes racisées qui elles ont une commission prison-police, elles ont une position anticarcérale, c'est des groupes féministes avec qui on s'entend. C'est donc un de leurs angles de luttes. Les collectifs féministes dont ce n'est pas dans les angles de lutte, mais avec qui on pourrait être d'accord, je pense qu'on n'a pas encore eu assez de temps, comme on est une asso féministe que depuis août, qu'avec le covid on n'a pas du tout encore eu le temps de se rencontrer. Si on peut faire notre journée anticarcérale fin juin, on espère qu'on sera déconfiné, qu'on puisse la faire et faire tourner au niveau des milieux féministes et voir si ça prend. Parce que pour l'instant on a aucun moyen d'être vraiment en lien à part se retrouver au 8 mars, mais c'est une marche donc on n'a pas le temps.

Chloé : Mais ça a l'air d'avoir commencé, comme on a été contactées par des festivals éco-féministes pour participer, on a été contactées par ActUp pour signer une tribune qui n'a rien à voir avec la prison donc on commence je pense à être reconnue comme asso féministe.

Q : Qu'en est-il de votre place au sein du mouvement abolitionniste ? Est-ce que l'adoption de cette position féministe a changé quelque chose ? Votre position féministe est-elle entendue ? Êtes-vous mises au second plan ? Vous sentez-vous minoritaires ?

Sophie : Ah oui, totalement ! Comme on le disait, c'est beaucoup de mecs ou alors des meufs qui ne se positionnent pas comme féministes ou bien estiment un peu avoir d'autres priorités, il y a des personnes qui sont en prison on verra le féminisme plus tard, c'est un peu l'idée, donc c'est très mal reçu. Le Genepi ça a été pendant 44 ans majoritairement des mecs qui avaient le pouvoir dans l'asso, il avait la charge décisionnelle. Beaucoup de personnes qui sont dans des collectifs qui s'estiment plus radicaux que le Genepi, les groupes anarchistes ou des groupes anticarcéraux comme L'Envolée, c'est des gens qui sont souvent passés par le Genepi avant, et qui, alors qu'on ne les connaît pas, estiment que leur Genepi a été repris par des féministes et c'est un peu ce truc de gros machos qui ne sont pas contents. Donc le dialogue est complètement rompu par rapport aux groupes anticarcéraux de Paris. On a du mal à trouver le temps de faire le lien avec eux pour l'instant aussi. Mais même si on le voulait, on a l'impression de parler à des enfants qui ne sont pas contents. La réflexion politique souvent s'arrête là, ils ne sont pas contents que ça ait été repris par des filles. Donc on préfère en ce moment toucher des groupes féministes. S'il y a des marches tout ça on y est, mais on y est un peu en anonyme, parce qu'on n'y trouve pas d'intérêt. On aimerait bien se mettre en lien pour faire des trucs, mais peut-être un peu plus tard. Cette année on a vraiment décidé de s'axer sur le féminisme. Mais généralement ils ne nous aiment pas quand même !

Q : Si le Genepi a longtemps été une majorité d'hommes, vous savez de quand date l'inversion de cette tendance ? Vous sauriez l'expliquer ?

Sophie : Je pense que c'est quelques années avant qu'on arrive quand même. En fait les postes hauts, les présidents, trésoriers, c'est souvent des mecs, il y avait beaucoup de mecs dans l'asso mais toutes les personnes qui faisaient le taf de merde un peu, la secrétaire, le taf administratif, la com', les trucs qui sont plus rébarbatifs, qui demandent plus d'assiduité, qui en gros sont moins stylés que d'aller faire de l'action en détention, ça reposait vachement sur des meufs, et l'année avant nous, les personnes qui composaient le CA et le bureau, il y avait beaucoup de meufs, et aussi beaucoup de lesbiennes, et à partir de ce moment-là, il y a eu aussi cette réflexion de pourquoi en fait nous on doit faire le taf administratif, il n'y a pas vraiment eu d'inversion, mais ces dernières années c'était peut-être 50/50, mais c'était toujours les meufs qui bossaient, donc même si les mecs étaient là, en AG, les moments où il fallait parler fort, pour que les meufs se taisent, il y avait quand même beaucoup de meufs, même dans le bureau et donc à un moment elles se sont dit ça suffit, on fait tout le taf de merde, les mecs par contre parlent plus fort que nous en AG et donc la tendance s'est inversée et en gros elles ont mis un peu plus la pression et ils sont partis petit à petit. On est arrivées l'année d'après et le taf était fait avant nous. Le bureau aussi était composé à 80% de lesbiennes donc des personnes qui ont l'habitude de prendre de la place parce que sinon tu t'en sors pas. L'inversion, c'était donc je pense en 2018.

Chloé : Et je pense que ces meufs qui sont arrivées ça a un peu inspiré toutes les autres meufs à prendre plus de place, on s'est beaucoup formées entre nous, les meufs de cette équipe ont été très importantes pour ce qu'on est aujourd'hui. Voir ces meufs prendre le pouvoir ça nous a inspiré, on

s'est dit qu'on était fortes qu'on était nombreuses et donc on a commencé à toutes être solidaires : la sororité, et c'est là qu'on a réussi à établir ce rapport de force et que les mecs sont partis.

Q : Comprenez-vous la réticence de certaines féministes et associations féministes à revendiquer cette position abolitionniste ? À votre avis, quels problèmes cela pose-t-il d'être féministe et abolitionniste ? Et vis-à-vis de qui ? Des autres féministes ? De l'opinion publique en général ?

Sophie : En soit je les comprends, tellement de femmes sont éduquées d'une façon où c'est très dur de prendre le pouvoir sur soi-même, sur les autres, nous on a réussi à le faire, mais c'est pas le cas de tout le monde, et je le comprends. Juste, c'est dommage de voir que ces meufs, je ne les critique pas en soi, comme celles qui ont recours à la justice pour tel ou tel fait, je ne les critique pas, mais je trouve ça triste que ce soit la seule réponse qui soit proposée et que ce soit difficile de s'organiser entre meufs, mais c'est comme tout. Le féminisme il n'avance pas aujourd'hui parce que tu te rends compte que c'est très difficile de s'organiser entre meufs, que les groupes féministes tout de suite quand tu te mets en non-mixité tu te fais engueuler parce que les mecs sont nos alliés malgré tout, mais nous on n'est pas vraiment d'accord avec ça. Après moi je parle en tant que féministe lesbienne donc mon discours, il est lié à ça, mais comment aussi tu peux te percevoir et être dans des groupes féministes avec des personnes qui sont hétérosexuelles, ou avec des mecs des fois même. Ça me rend plus triste de voir qu'aujourd'hui on n'arrive pas à s'organiser pour pouvoir avoir une critique de ce système parce que c'est tellement la seule critique apportée par l'État, ça maintient tellement bien son truc qu'on a du mal à s'en sortir par rapport à ça.

Chloé : Je comprends oui, parce que c'est une réflexion qui ne vient pas de nulle part, que moi personnellement j'ai eu la chance de côtoyer certaines meufs qui ont pris du temps pour discuter avec moi et déconstruire tout ça parce qu'on est toutes confrontées à des violences, ça fait aussi partie de nos histoires personnelles donc je le comprends. Après, je comprends un peu moins les féministes qui défendent la prison comme vraie solution. Je pense que c'est un certain type de féminisme qui n'est pas le nôtre. Je pense aussi que les féministes n'ont pas la charge de tout penser non plus et si certaines n'ont pas le temps de penser l'anticarcéralisme ce n'est pas grave.

Sophie : Quand je dis que je les comprends, c'est vraiment les personnes qui juste, dans leur histoire personnelle doivent avoir recours à la justice ou qui n'ont pas le temps de se préoccuper de ça, par exemple des groupes de quartier qui militent pour des logements, tu n'as pas le temps de te mettre sur tous les terrains, parce que c'est aussi un truc de classe d'avoir le temps de réfléchir à plein de choses. Celles qui défendent la prison par contre je les déteste, défendre la prison, c'est défendre le racisme et le classisme principalement et n'avoir aucune réflexion sur la société dans laquelle tu vis et sur le fait que dans ce cas-là, tu défends l'État raciste et classiste et tu sors de tes cercles féministes tout un tas de meufs, racisées, pauvres, parce que même si c'est majoritairement des hommes en prison, ça touche aussi ces femmes-là, ça veut dire que tu ne les considères pas dans ta lutte. Mais là on parle vraiment de féministes blanches, c'est aussi des meufs qui défendent l'hétérosexualité et les hommes en fait. Tu mets donc moins en doute le pouvoir de l'État et tu défends tes propres intérêts de ce fait-là.

Q : Quelles ont été les réactions suite à cette prise de position ?

Chloé : Ça dépend vraiment, de façon générale les réactions sont assez mauvaises, mes proches, ma famille ne comprennent pas, c'est très mal reçu. Dans la rue, c'est aussi très mal reçu. Comme on a construit notre discours au Genepi, on a aussi compris à qui s'adresser et donc on s'adresse à des personnes en capacité d'écouter et qui ont envie de prendre ça en compte dans leur réflexion et à partir de là, c'est bien. Il faut vraiment choisir à qui on s'adresse. Et c'est pour ça aussi que je comprends que des femmes ne veulent pas se revendiquer comme anticarcérales parce que tu peux t'en prendre plein la gueule et c'est pas agréable.

Sophie : Dans les cercles perso pareil, on va dire que la famille, les personnes que tu ne choisies pas, et bien ça ne passe pas, on ne me prend pas vraiment au sérieux, on ne m'écoute pas. Mais mes ami.e.s sont dans le même cercle que moi donc on est d'accord. Donc on cible vraiment les personnes à qui on parle et quand on fait un atelier par exemple sur le féminisme anticarcéral, c'est des gens qui s'inscrivent à l'atelier donc c'est généralement des personnes qui ne sont pas entièrement pas d'accord, tu ne vas pas passer trois heures à un atelier si tu n'es vraiment pas d'accord et si c'est juste pour le critiquer, sinon tu as vraiment du temps à perdre. Donc les personnes à qui le Genepi s'adresse généralement ça va, mais ça va jusqu'à un certain point, on arrive à être

d'accord sur le fait qu'il faut trouver d'autres solutions, mais quand tu dis que tu es complétement contre la justice là on peut ne pas tomber d'accord, mais les réactions sont généralement plutôt cools, les personnes sont là pour discuter, même si on ne tombe pas d'accord. On essaye aussi de faire des cercles, comme on s'adresse principalement à des meufs aujourd'hui, on arrive à discuter, c'est bienveillant, mais plus historiquement, même l'année dernière ou les années d'avant, on participait à des trucs un peu plus à grande échelle, on allait par exemple aux Solidays, au village associatif, c'est des personnes qui viennent te parler et ils peuvent venir te chercher et de te coincer, parce que je pense que ça amuse beaucoup de gens, et notamment des mecs, avec des réflexions de type « mais ça veut dire que vous autorisez les gens à violer ». Dans les groupes féministes les réactions ne sont pas très mauvaises, mais c'est aussi parce que c'est les gens qui viennent nous voir.

Q : Voyez-vous l'avenir du féminisme comme anticarcéral ? Pensez-vous qu'il soit possible de concilier féminisme et abolitionnisme dans le discours porté ?

Sophie : Je suis assez optimiste, je pense que c'est vraiment une réflexion qui commence à faire son petit bout de chemin, par rapport à il y a quelques années où il n'y avait rien, difficilement, mais je pense que c'est une réflexion qui va potentiellement arriver, qui se diffuse un peu. Je pense que ça peut aller mieux, mais de là à dire que ça peut devenir une réflexion comme certaines dans les milieux féministes qui n'existaient pas il y a 20 ans, je ne sais pas, mais je suis assez optimiste. On parle de plus en plus de la prison j'ai l'impression, mais c'est peut-être parce que je suis dedans. Et je suis optimiste aussi parce que sinon c'est déprimant !

Chloé : Je pense honnêtement que ça n'existera pas de ne plus avoir de prison, mais j'ai l'impression qu'on monte un courant du féminisme qui parle à beaucoup de monde, on a beaucoup de réactions positives, qui concernent beaucoup de femmes et ça a vraiment sa place et ça va gagner sa place dans le féminisme sinon le féminisme tourne en rond pour moi. La prison fait partie des choses à questionner, pour que le féminisme puisse aboutir, comme questionner l'hétérosexualité. Je suis donc assez optimiste, je pense que le sujet va prendre de l'ampleur, mais de là à ce qu'il n'y ait plus de prison, je ne pense pas.

Sophie : Je pense aussi que ça restera la marge, mais au moins on sera plus nombreuses qu'actuellement.

Q : Vous pensez que le Genepi va survivre à tous ces départs, ces critiques ?

Sophie : Ça va s'essouffler, ça va même s'éteindre, en termes de question pratique, être une association anticarcérale ça ne fonctionne pas, tu ne peux pas avoir de l'argent de l'État et avoir une ligne politique comme la nôtre, on va devoir signer les valeurs de la République donc ça n'ira pas. Et aussi, avec le peu de membres qu'il reste, ce n'est pas possible de reposer sur une charge aussi intense que d'être une association loi 1901. Je pense que le Genepi va mourir, mais que vont renaître de ça des collectifs féministes anticarcéraux, ce sera la même chose, juste l'institution association veut dire avoir un bureau, faire des AG, avoir un comptable et sans argent ou personnes, c'est pas possible. Et même au niveau politique parce qu'on est féministe, on est anticarcérale, on critique l'État et donc on aura plus d'argent, on deviendra donc autre chose, mais ça ne nous arrêtera pas.

Chloé : C'est aussi notre volonté, parce que le Genepi, de part son histoire, les gens qui y sont passés, ça ne peut pas être un moyen efficace de lutter, c'est plus un obstacle à la lutte pour nous. On a essayé de redonner de la force à cette asso, on s'est dit qu'il y avait des choses à en tirer, mais la conclusion, c'est que non, cette asso elle nous épuise et nous empêche de faire des choses d'action directe, de faire des choses beaucoup plus concrètes que, on est une asso, on garde un discours correct et en même temps on veut être radicale dans notre façon de penser, donc c'est pas compatible comme forme d'organisation.

Q : Lors de mes recherches de personnes d'entretien, j'ai pu parler à des anciennes membres et celles-ci leur ont dit qu'elles ne se sentaient pas « confortables » de parler de cela pendant un entretien ? Vous savez pourquoi ?

Sophie : Je pense que ce sont des personnes qui n'étaient pas pour la fin de l'action en détention et qui ne sont pas vraiment anticarcérales et peut-être ne se revendiquent pas vraiment féministes. On n'a plus de lien avec elles donc on ne sait pas vraiment. Dans le groupe de Paris, le plus gros groupe de France, après l'arrêt en détention, je crois qu'on était 3 à être restées, sachant que l'ancienne équipe est partie parce qu'elles étaient épuisées donc elles sont parties faire autre chose, pas pour des raisons politiques.